

ANNEE 2012

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

XII° LEGISLATURE

JOURNAL DES DEBATS

DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ANNEE 2012

COMPTE RENDU IN-EXTENSO

SEANCE DU LUNDI 10 SEPTEMBRE 2012

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DE MONSIEUR LE PREMIER

MINISTRE ABDOUL MBAYE

Sommaire

	Pages
1 –Membres du Gouvernement présents.....	02
2- Ouverture de la séance.....	03
3- Discussion générale.....	59
4 - Fin de la séance.....	202

Secrétaires élus

- Monsieur Modou Mberry SYLLA

- Monsieur Mbaye NIANG

Présidence de

Monsieur Moustapha NIASSE,

Président

Séance plénière du lundi 10 septembre 2012

(La séance est ouverte à 10h00)

- 1 -

MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRESENTS

Sont au banc du Gouvernement :

- Monsieur Abdoul Mbaye, Premier Ministre ;
- Monsieur Alioune Badara Cissé, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Monsieur Mbaye Ndiaye, Ministre de l'Intérieur ;
- Madame Eva Marie Coll Seck, Ministre de la Santé et de l'Action sociale ;
- Monsieur Augustin Tine, Ministre des Forces armées ;
- Madame Aminata Touré, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux ;
- Monsieur Amadou Kane, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Monsieur Youssou Ndour, Ministre de la Culture et du Tourisme ;
- Madame Mariama Sarr, Ministre de la Femme, de l'Enfant et de l'Entrepreneuriat féminin ;
- Monsieur Ibrahima Sall, Ministre de l'Education nationale ;
- Monsieur Benoît Sambou, Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural ;
- Monsieur Cheikh Bamba Dièye, Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales ;
- Madame Mata Sy Diallo, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat ;
- Madame Aminata Mbengue Ndiaye, Ministre de l'Elevage ;
- Monsieur Pape Diouf, Ministre de la Pêche et des Affaires maritimes ;

- Monsieur Mor Ngom, Ministre des Infrastructures et des Transports ;
- Monsieur Aly Ngouille Ndiaye, Ministre de l'Energie et des Mines ;
- Monsieur Aly Koto Ndiaye, Ministre de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi ;
- Monsieur El Hadji Malick Gakou, Ministre des Sports ;
- Madame Khoudia Mbaye, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- Monsieur Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, porte-parole du Gouvernement ;
- Monsieur Ali Haïdar, Ministre de l'Ecologie et de la Protection de la Nature ;
- Monsieur Mansour Sy, Ministre de la Fonction publique, du Travail et des Relations avec les Institutions ;
- Monsieur Oumar Guèye, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement ;
- Monsieur Abou Lô, Ministre de la Communication, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Monsieur Abdoulaye Daouda Diallo, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

- 2 -

OUVERTURE DE LA SEANCE

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames et Messieurs,

La séance est ouverte.

Notre collègue Mamadou Lamine THIAM s'excuse de ne pouvoir assister à cette séance.

Il n'y a pas d'observations ?

Notre Collègue est excusé.

Je voudrais proposer à cette auguste Assemblée, ici, aujourd'hui réunie, de bien vouloir accepter que nous priions ensemble, chrétiens et musulmans, et que nous demandions au Seigneur de couvrir de ses bénédictions infinies cette séance solennelle au cours de laquelle nous allons recevoir Monsieur le Premier Ministre Abdoul MBAYE et écouter sa Déclaration de Politique générale.

Pour commencer, je voudrais proposer que tous, ensemble, nous observions, après la prière, une minute de silence à l'endroit de toutes les victimes des phénomènes naturels et en particulier des inondations qui sont survenues dans notre pays.

Nous allons donc, si vous l'acceptez, prier et puis, nous observons la minute de silence.

« Bissimilah ! »

[[Prières et minute de silence].

Je vous remercie.

Je voudrais rappeler, tout d'abord au public, que conformément aux dispositions de l'article 54 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, toute personne qui donne des marques bruyantes d'approbation ou de désapprobation est, sur le champ, expulsé de l'hémicycle et de la salle par les agents chargés du maintien de l'ordre.

Je rappelle également que les téléphones portables doivent rester fermés pendant toute la durée de nos travaux.

L'ordre du jour de cette séance appelle la Déclaration de Politique générale de Monsieur le Premier Ministre.

Monsieur le Premier Ministre, l'Assemblée nationale vous félicite pour la confiance que Monsieur le Président de la République vous a manifestée, en vous nommant à ces hautes fonctions et, je vous souhaite la bienvenue.

L'Assemblée nationale de la République du Sénégal, celle de la XII^e législature, par ma voix et au nom de tous ses membres, vous souhaite,

ce matin, ici, la bienvenue. En vous rendant dans ce temple de la loi et de l'action citoyenne, vous accomplissez, Monsieur le Premier Ministre, un acte de haute portée républicaine. Quand le Premier Ministre, en ces lieux, se rend pour faire, devant la représentation nationale, sa Déclaration de Politique générale, il accomplit, en effet, au-delà du rite et au-delà d'une tradition ancrée dans la pratique, une démarche que le peuple tout entier suit avec attention.

La République sur ses fondements repose solidement sur les dispositions de la Constitution. La démocratie est d'abord écoute commune, elle est échange, elle est dialogue, le tout conduisant à une osmose positive et créatrice de compréhension mutuelle, d'entente féconde et de progrès par l'action.

Monsieur le Premier Ministre, je vous donne la parole.

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés,

Vous pouvez aisément deviner l'émotion qui est la mienne de me trouver devant vous aujourd'hui, illustres mandataires du Peuple sénégalais, brillamment élus pour la douzième législature de notre jeune République.

Cette émotion est celle d'un fils du Sénégal, hautement conscient de se trouver dans un lieu chargé d'histoire, dans un lieu où tant de décisions cruciales pour la vie de notre Nation ont été adoptées par les représentants du Peuple souverain. Dans un lieu, enfin, où certaines des pages les plus marquantes de l'histoire de la démocratie sénégalaise ont été écrites.

C'est également l'émotion d'accomplir, en ce jour, un rituel particulièrement important dans la vie d'une démocratie, un rituel qui est le privilège des peuples libres, devant lesquels les gouvernants sont des serviteurs et non des maîtres.

Mais, ma fierté se trouve renforcée d'accomplir ce rituel au sein d'un hémicycle où, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, la place des femmes est à la mesure de leur représentativité sociale, ainsi que de leur contribution déterminante à la consolidation de la démocratie sénégalaise.

La configuration de cette Assemblée nationale augure d'une nouvelle ère dans la vie de votre prestigieuse Institution. Une ère de rupture attendue et espérée par tous nos compatriotes.

Tous les membres du Gouvernement, que j'ai l'honneur de diriger, s'associent à moi pour vous présenter nos félicitations les plus chaleureuses et vous dire, avec la plus grande conviction, que nous resterons toujours extrêmement attentifs à vos interpellations, vos suggestions et vos critiques, pour des échanges féconds entre nos deux institutions et dans l'intérêt exclusif de la Nation.

Car le Peuple vous a confié la haute mission de légiférer en son nom, ainsi que d'assurer le contrôle de l'action gouvernementale pour les cinq prochaines années.

Je mesure toute l'étendue de cette mission et prie pour que la ferveur et l'énergie qui vous animent, soient chaque jour raffermis, pour l'accomplissement avec succès de votre sacerdoce.

Monsieur le Président, honorables Députés,

C'est avec beaucoup d'humilité et une haute conscience des charges qui sont les miennes, que je décline devant vous, ma Déclaration de Politique générale, qui vise à traduire en programmes et actes concrets, la vision du Président de la République Macky SALL.

Je sacrifie avec plaisir à cette tradition républicaine, consacrée par la constitution de notre pays, en saluant avec respect, l'action de chacun de mes prédécesseurs, pour leur contribution à la marche de notre pays vers le progrès.

En m'adressant ce matin à votre auguste Assemblée, j'éprouve une immense fierté d'appartenir à un grand Peuple, de faire partie d'une

grande Nation, de vivre dans un pays respecté à travers le monde. Un pays qui vient de vivre, encore une fois, deux échéances électorales majeures, qui lui ont permis de consolider sa place dans le cercle restreint des grandes démocraties modernes.

En effet, le 25 mars 2012, déjouant les prédictions les plus pessimistes, le Peuple sénégalais, dans un élan patriotique et avec un sens élevé de la pratique démocratique, exprimait sans équivoque et avec une sérénité impressionnante, son aspiration au changement, en portant son choix sur le Président de la République, Son Excellence, Monsieur Macky SALL.

En réussissant cette seconde alternance démocratique, le Peuple sénégalais a franchi une nouvelle étape dans la marche de son histoire. Il y avait sans aucun doute une succession d'évènements qui présageaient de cette issue inéluctable, après tant d'attentes insatisfaites, d'espoirs déçus, de perspectives obstruées, d'issues incertaines, après l'immense espoir suscité par la première alternance survenue le 19 mars 2000.

Les observateurs attentifs avaient bien décelé, depuis quelques années, le désir irrésistible des sénégalaises et des sénégalais au changement, leur aspiration à être gouvernés autrement, dans la rigueur, la sobriété et l'éthique.

Je voudrais donc, ici, réitérer mes plus profonds remerciements au Chef de l'Etat, qui m'a chargé de conduire le Gouvernement dont la mission exaltante est de traduire sa vision et de réaliser sa généreuse ambition pour le Sénégal.

Comme vous le savez, sa vision qui cristallise les attentes et espoirs des sénégalais, a été forgée au contact du pays profond, au constat du malaise social et des nombreuses fractures qui traversent la société sénégalaise, à l'observation d'une méthode de gouvernance qui appelait le changement.

Elle découle d'une connaissance intime des réalités de nos terroirs, de l'observation des dures réalités quotidiennes des méragés ruraux, et

des conditions de vie précaires des populations dans les centres urbains et périurbains.

La vision du président de la République s'est enrichie de patientes séances d'écoute, de discussions et de partage avec les sénégalaises et sénégalais de tous les âges et de toutes les conditions, des villes, mais aussi des villages et hameaux les plus reculés du pays.

Cette vision prend également sa source au contact de nos compatriotes de la Diaspora, à la quête dans d'autres pays et continents, au prix de multiples sacrifices et de privations, d'un mieux être pour eux-mêmes, mais surtout pour leurs familles, leur terroir et leur pays.

Cette vision est condensée dans le programme Yoonu Yokuté du Candidat qu'il fut.

Elle s'inspire également de la marche du monde, marquée notamment par une série de crises, qui ont fini de remettre en cause bien des doctrines et approches en matière de développement économique. Cette vision, c'est celle d'un Sénégal émergent, abritant une société sur le chemin du progrès, solidaire et adossée à des valeurs telles que le respect de soi-même, de l'autre et du bien public ; sans oublier : la justice, l'équité, le sens du devoir.

Ces valeurs qui ont été magnifiées au cours des Assises nationales, moments intenses d'analyse et de dialogue entre forces vives de la Nation qui souhaitaient une autre voie pour notre pays, une autre gouvernance.

Ces valeurs ont été le catalyseur de l'exceptionnelle mobilisation pour la défense de la Constitution le 23 juin 2011, avec aux premiers rangs, une jeunesse vibrante de courage et d'énergie, debout, dès les premières heures de la journée, pour faire face à l'arbitraire et défendre la démocratie.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Nous assistons aujourd'hui à des mutations profondes d'une société, avec un Peuple conscient que sa souveraineté est inaliénable. Son message ne souffre d'aucune ambiguïté.

C'est un message que nous avons bien compris.

C'est un message qui rappelle à tous les pouvoirs publics leurs devoirs devant la Nation.

C'est un message qui réclame la fin de l'arrogance et de l'impunité, la juste récompense de l'effort, du mérite et de la compétence. A cet égard, je puis vous dire que c'est le Peuple lui-même qui a fixé ses exigences.

La mission du Gouvernement est de les satisfaire, en prenant pour boussole la vision du Chef de l'Etat.

Car cette vision a fixé le cap et clairement défini les urgences, de même qu'elle a parfaitement identifié les réformes de profondeur à réaliser. Elle est fondée sur l'analyse lucide d'un contexte macroéconomique et social fortement délétère.

Jugeons-en !

La croissance du PIB a connu au cours de ces dernières années une fluctuation erratique, du fait d'une forte vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes et aux aléas climatiques.

L'activité économique a cru de 2,6% en 2011 contre 4,1% en 2010. Ce ralentissement est essentiellement lié à la contreperformance du secteur agricole qui s'est contracté de plus de 20%.

Cette situation traduit la très forte sensibilité de l'économie sénégalaise aux aléas climatiques, car le PIB non agricole affiche une hausse de 4,8%, imputable à la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire en 2011.

L'inflation s'est établie à 3,4% en 2011, au-delà du seuil fixé pour les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine. Notre balance courante est structurellement déficitaire avec un solde

ressorti à -6,4% du PIB en 2011, en liaison avec les politiques macroéconomiques parfois inappropriées, la vulnérabilité aux chocs exogènes et des orientations sectorielles souvent hasardeuses.

Ce niveau élevé de déficit requiert une réorientation de nos choix en matière de politique économique, pour permettre à notre pays de mieux tirer parti de ses échanges avec le reste du monde.

Comme vous l'avez sans doute constaté, au plan sectoriel, plusieurs branches qui, dans un passé récent, étaient fortement contributrices aux recettes d'exportation ont été en recul : les industries chimiques, la pêche et le tourisme notamment.

Ces niveaux élevés de déficit courant traduisent une perte de compétitivité compromettante pour les perspectives de rééquilibrage de notre commerce extérieur.

Le déficit du compte courant reste malheureusement couplé à un important déséquilibre budgétaire.

En dépit d'une bonne tenue des recettes qui ont doublé entre 2000 et 2010, le déficit budgétaire n'a cessé de se creuser, pour atteindre 455 milliards en 2011, représentant 6,7% du PIB, et 33,1% des recettes fiscales et non fiscales.

L'encours de notre dette publique a sensiblement augmenté entre 2006 et 2011, passant de 1023 milliards de FCFA, soit 21% du PIB, à 2704 milliards de FCFA, représentant 40% du PIB.

Cette évolution rapide de notre dette pour financer des investissements ne s'est cependant pas traduite par une amélioration conséquente de la productivité de l'économie et des conditions de vie des ménages.

Il s'y ajoute que nos options récentes en matière d'endettement intérieur ont été fortement marquées par le recours abusif aux instruments de court terme.

Notre pays doit supporter un service de la dette de 493 milliards en 2012, dont 412 milliards au titre du remboursement de sa dette intérieure de 653 milliards de FCFA.

Le Sénégal est ainsi entré dans un cercle vicieux, où il doit emprunter pour rembourser sa dette intérieure, dont le temps moyen de renouvellement est de 14 mois.

De plus, notre potentiel de croissance n'a pu être pleinement optimisé ces dernières années, du fait, notamment, des fortes contraintes induites par la crise énergétique.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Cet exposé de chiffres peut paraître assez rébarbatif, mais il était nécessaire pour apprécier ce qu'était la situation du Sénégal sur le plan macroéconomique lorsqu'intervenait l'alternance du 25 mars dernier. Car, malheureusement, lorsque les chiffres de l'économie ne sont pas brillants, c'est le citoyen qui le ressent dans sa chair et dans son vécu quotidien. Ce n'est pas un exercice théorique.

Concrètement, des actions avaient certes été entreprises et des progrès enregistrés dans certains secteurs, notamment les infrastructures.

Toutefois, l'inopportunité de certaines options en matière de réalisation d'infrastructures structurantes, et le retard dans l'application de réformes structurelles majeures, ont maintenu dans une regrettable inertie des secteurs à fort potentiel de création de richesse et d'emplois, et des pôles de production.

Trop de priorités et d'urgences ont été souvent négligées au profit de dépenses somptuaires et coûteuses. Alors qu'on s'interroge encore sur l'opportunité et la justification des sommes colossales englouties dans l'organisation de conférences, de voyages, ainsi que d'un festival.

Au même moment, nos compatriotes attendent toujours des solutions durables à la crise énergétique résultant d'une offre insuffisante, coûteuse et instable d'électricité, d'un déficit de production structurel, d'une vétusté des réseaux de transport et de distribution.

Cet état de fait est aggravé par la situation financière critique de la SENELEC, et les coûts de production élevés de l'électricité, largement en déphasage avec les tarifs actuels du fait d'un recours trop important à l'énergie thermique.

Les réponses du Plan Takkal ont révélé toutes leurs limites, avec des coûts de location élevés et insoutenables sur la durée, un retard dans la réalisation des investissements, une option stratégique risquée, axée pour l'essentiel sur les centrales à charbon, et enfin, l'absence d'un calendrier précis pour rétablir la compétitivité du secteur.

Au plan sanitaire, le dénuement ou l'inaccessibilité des services de soins, l'indigence des plateaux techniques, l'insuffisance de personnel qualifié et les difficultés récurrentes de gouvernance des structures sanitaires, sont les meilleures illustrations des faiblesses d'un système de santé qui doit inévitablement opérer sa mue.

L'assainissement urbain est confronté à des défis majeurs, du fait de retards d'investissements importants, de la faiblesse et de la vétusté de son réseau, face à une urbanisation galopante et mal contrôlée. Aujourd'hui, la moitié des capitales régionales ne dispose pas encore d'un réseau d'assainissement des eaux usées et, généralement, pour celles qui en disposent, seul leur centre-ville est desservi.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

L'actualité récente vient encore de nous rappeler, douloureusement, à quel point les inondations pour cause de pluie constituent un fléau national.

Ces inondations révèlent les dysfonctionnements et incohérences qui ont marqué sur plusieurs décennies les politiques en matière d'aménagement, d'occupation de l'espace urbain et d'assainissement de notre cadre de vie.

Je m'incline une nouvelle fois devant la mémoire de nos compatriotes qui ont perdu la vie au cours des dernières calamités et j'affirme ici, devant vous, représentants du Peuple souverain, que le Gouvernement

ne trouvera pas le repos tant que nous n'aurons pas apporté une solution définitive à ce fléau.

A côté des inondations, la gestion des ordures se pose avec acuité dans nos villes, avec les dysfonctionnements récurrents du système de nettoyage. La prolifération des décharges sauvages dégrade le cadre de vie des populations et génère des risques sanitaires élevés.

Notre pays doit faire face à une forte croissance urbaine et à des faiblesses persistantes en matière de planification spatiale. Une situation qui génère une occupation anarchique de l'espace ainsi que des difficultés d'accès à la propriété pour une grande majorité de nos compatriotes.

L'accès à l'habitat est rendu difficile par les coûts élevés de production et de cession des logements, la raréfaction des réserves foncières qui ont été jetées entre les mains avides des spéculateurs, et les limites des programmes publics de promotion de l'habitat social.

Monsieur le Président, Honorables Députés, je veux vous parler de notre système éducatif qui vit un malaise profond.

Notre école est en proie à une instabilité chronique, au point que nos enfants, qui sont plus souvent dans les rues que dans les salles de classe, en arrivent à souhaiter parfois une année blanche, alors même que des efforts budgétaires importants sont pourtant consentis au profit du système scolaire.

Car nous ne devons pas oublier que les dépenses publiques pour l'éducation, ont atteint plus de 2400 milliards de FCFA entre 2000 et 2010. Chaque année, l'école absorbe plus du cinquième du budget de l'Etat.

En dépit de ces efforts, elle est sujette à une dégradation continue de la qualité des enseignements et des apprentissages, avec de faibles taux d'achèvement, de transition, et de réussite aux examens. A cela s'ajoute la faible intégration des modèles alternatifs d'éducation qui constituent une forte demande des populations.

Très peu développée, l'offre de formation technique et professionnelle ne coïncide pas encore avec les besoins du marché de l'emploi.

L'enseignement supérieur continue de produire beaucoup de diplômés non compétitifs sur le marché du travail.

Aux faibles capacités d'accueil des établissements, concentrés pour l'essentiel à Dakar, s'ajoutent une surcharge des effectifs d'étudiants et une dégradation continue de la qualité des enseignements.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Après plus d'un demi-siècle d'indépendance, le Sénégal peine encore à assurer sa sécurité alimentaire, et à faire de l'agriculture le moteur de sa croissance.

C'est pourquoi, je suis venu vous parler de l'agriculture, qui, comme les populations qui en vivent, reste encore vulnérable aux aléas climatiques, malgré un potentiel appréciable en terres cultivables et en ressources hydriques.

En outre, les politiques agricoles récentes ont été négativement marquées dans leurs orientations, leurs dispositifs de pilotage et leurs applications sur le terrain.

Le net recul des productions vivrières de 36%, consécutif à la sécheresse qui a sévi au Sahel en 2011, a engendré un déficit céréalier de 238.000 tonnes, pendant que les productions d'arachide et de coton enregistraient des baisses respectives de 59% et 21%.

La situation du monde rural s'en est vivement ressentie, avec les rigueurs d'une période de soudure longue et éprouvante, aggravée par le déficit en pâturage qui menaçait de disparition plus de 25% du cheptel.

Le renchérissement du coût de la vie continue d'affecter fortement le pouvoir d'achat des ménages.

Importateur net de produits alimentaires, le Sénégal n'est pas à l'abri des turbulences des marchés internationaux et reste, plus que jamais, exposé aux fluctuations de prix sur lesquels l'Etat n'a pas suffisamment pris.

Les perspectives ne sont d'ailleurs guère rassurantes, du fait d'une demande en hausse et d'un ralentissement de la croissance de la production mondiale qui pèseront encore fortement sur les marchés des produits alimentaires.

Au moment où je m'adresse à vous, le monde vit une flambée des prix des céréales. Il y en a eu dans un passé récent. Il y en aura de plus en plus dans l'avenir. Nous devons nous battre pour contenir les effets du choc actuel, mais surtout nous devons organiser les conditions de notre sécurité alimentaire durable.

Nous devons le faire d'autant plus que notre pays connaît, en 2011, un taux de pauvreté élevé de 46,7% au niveau national et de 69,3% en milieu rural.

Cette persistance de la pauvreté résulte d'une part, d'une faiblesse de la croissance économique et d'autre part, d'un déséquilibre dans la distribution de la richesse nationale.

Monsieur le Président, Honorables Députés, on peut difficilement échapper à la pauvreté lorsque l'on ne vit pas dans une société juste, alors je suis venu vous parler de la Justice.

Notre Justice souffre encore de nombreux dysfonctionnements liés à la complexité de son organisation, à sa faible accessibilité, à la faiblesse de ses moyens humains, financiers et matériels.

A ces maux s'ajoute la complexité des textes et des procédures, ces dernières étant jugées trop longues et trop lentes par le justiciable. Dois-je encore revenir sur le non dénouement de certains dossiers judiciaires, alors que toutes les procédures ont été épuisées, sur l'impunité qu'offrait jusqu'ici la proximité avec le pouvoir ?

Ai-je besoin d'évoquer devant vous, les nombreuses fautes de gestion avérées qui ont pesé, jusqu'ici, sur la gestion des finances publiques, la conclusion de nombreux contrats publics ou transactions dans des conditions de non transparence ?

Monsieur le Président, Honorables Députés, les défis en face de nous sont multiples !

Certains relèvent de questions de survie, au regard de leur acuité et de la précarité dans laquelle elles installent les populations. Ils nécessitent donc des mesures urgentes.

Je veux parler d'une part, du coût élevé de la vie, devenu de moins en moins soutenable pour les ménages, et d'autre part, des urgences du monde rural et des inondations.

D'autres défis s'y ajoutent et nécessiteront des solutions structurelles : l'emploi des jeunes, la sécurité alimentaire, l'amélioration durable des revenus du monde rural, l'assainissement du cadre de vie, l'accès de tous les citoyens à des services sociaux de base de qualité, l'amélioration de l'environnement des affaires, la bonne gouvernance, l'assainissement des finances publiques, la consolidation des bases d'une croissance forte, durable et inclusive, le renforcement de la démocratie et de la sécurité.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Le Président Macky SALL, en qui les Sénégalais ont placé leur confiance le 25 mars 2012, entend, à travers son Programme Yoonu Yokkute, apporter des réponses concrètes aux attentes légitimes d'un Peuple en quête d'épanouissement et de bien-être.

Dans cette perspective, le Gouvernement s'engage à :

- mettre fin aux injustices sociales ;
- asseoir des bases économiques solides pour le développement et la création d'emplois ;
- atteindre une productivité développante ;
- devenir un modèle de gouvernance efficace ;

- contribuer à garantir la paix, la stabilité, la sécurité et l'intégration régionale.

Nos priorités seront centrées sur les jeunes et les femmes, acteurs du développement, forces motrices des changements et cibles principales des politiques sociales, mais également sur le monde rural, pour en faire un véritable centre d'impulsion de la croissance.

A ce titre, les principes qui sous-tendent l'action du Gouvernement peuvent être résumés en trois mots : protection, transparence et efficience.

Protection ! Parce que les Sénégalais dans leur majorité, meurtris par une crise économique et sociale qui leur devient de moins en moins supportable, commençaient à être gagnés par un sentiment d'abandon de la part de l'Etat.

C'est la raison pour laquelle l'une des priorités du Gouvernement sera de restaurer un Etat protecteur des populations, un Etat proche des citoyens, qui assure une juste redistribution des fruits de la croissance, préserve les libertés et garantit l'équité ainsi que l'égalité de tous devant la loi.

Transparence ! Parce que les Sénégalais dans leur quasi-totalité, spectateurs réguliers de multiples dérives dans la gestion de la chose publique, commençaient à s'habituer au règne de l'opacité et du non-droit.

C'est la raison pour laquelle l'une des priorités du Gouvernement sera de rétablir un Etat transparent, qui défend l'éthique dans la gestion ainsi que le retour aux valeurs sociales de référence, à commencer par le respect de l'autorité ; de restaurer un Etat au service exclusif des intérêts de la Nation.

Efficience ! Parce que l'Etat du Sénégal s'était mis hors du chemin de la bonne gouvernance, le seul pourtant qui permette à une administration compétente et intègre d'offrir aux citoyens des prestations de qualité et au meilleur coût.

C'est la raison pour laquelle l'une des priorités du Gouvernement sera de réinventer un Etat efficient, sobre et régulateur, un Etat qui impulse et assure le plein épanouissement des potentialités de chaque citoyen et de toutes les localités ; un Etat qui assure la sauvegarde des ressources et une gouvernance de proximité.

- La protection des Sénégalais est notre credo.
- La transparence est notre option essentielle.
- L'efficience est notre méthode.

Ces trois axes vont constamment nous guider dans l'application de la feuille de route tracée par le Chef de l'Etat.

L'action du Gouvernement sera principalement marquée par les options stratégiques suivantes :

- ▶ la consolidation des bases d'une gouvernance démocratique, transparente, plus rigoureuse, plus efficace, basée sur la satisfaction des besoins prioritaires des populations et la lutte contre les injustices sociales ;
- ▶ le renforcement de la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques, en vue de donner une plus forte impulsion au développement des terroirs ;
- ▶ une croissance soutenue, durable et inclusive, bâtie autour :
 - d'un meilleur environnement des affaires favorisant l'attractivité de notre économie aux investissements privés ;
 - et d'autre part, d'un développement plus équilibré du territoire, avec l'émergence de pôles de développement régionaux dynamiques, et la relance du secteur agricole.

Ces pôles de développement seront spécialisés en fonction de leurs potentialités naturelles, et seront dotés d'un plateau d'équipements sociaux de base, d'infrastructures et de services de soutien à la production, de pôles universitaires et de recherche, et de centres de formation professionnelle spécialisés.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

C'est donc, à travers la mise en œuvre de ce programme de rupture que le Gouvernement apportera les changements attendus par les Sénégalaises et les Sénégalais.

Oui. il s'agira bien d'oser, d'innover, de travailler. A la fois dans l'urgence et dans la prospective.

Vous comprenez aisément, que devant les multiples urgences qui nous ont assaillis, les premières actions du Gouvernement, conformément aux instructions du Président Macky SALL, ont porté sur la baisse des prix des denrées de première nécessité, la distribution de vivres de soudure et d'aliments de bétail et la subvention des intrants agricoles.

Le coût de ces mesures est évalué à 83 milliards de FCFA, auxquels il faut ajouter une enveloppe de 120 milliards de FCFA, au titre de la compensation tarifaire, induite par les options onéreuses du Plan Takkal.

Le Gouvernement devait également faire face à des arriérés de paiement dus aux entreprises, estimés à 150 milliards de FCFA, à fin mars 2012, et à des moins-values de recettes budgétaires de l'ordre de 35 milliards de FCFA à cette même date.

La prise en charge de ces mesures conduisait à un déficit public excédant 8% du PIB, niveau incompatible avec un objectif de stabilité macroéconomique.

C'est pourquoi, dans les prochains jours, un projet de Loi de Finances Rectificative sera soumis à votre examen, portant sur la réduction, voire la suppression, de certaines dépenses jugées non prioritaires.

Ces mesures permettront de limiter le déficit public à 6,4% et le Gouvernement s'engage à prendre toutes les dispositions pour un retour rapide à l'orthodoxie budgétaire. C'est un principe de base de bonne gestion des affaires publiques.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Il n'échappe à personne, que le redressement économique, la relance de la croissance et la correction des injustices sociales, exigeront des efforts collectifs, que nous devons tous consentir, dans l'intérêt général.

Car, il nous faut tout d'abord asseoir les bases d'une économie stable, et ainsi donner des fondations solides à la croissance.

La stratégie adoptée vise à placer, dès à présent, le Sénégal sur la voie de l'émergence et à garantir un développement pérenne avec, à la clef, des retombées équitablement réparties.

La croissance devrait remonter à 3,9% en 2012, grâce notamment à une reprise de la production agricole.

Cette croissance sera soutenue principalement par le renforcement des capacités énergétiques, la poursuite des travaux de l'autoroute à péage et de l'aéroport Blaise Diagne, le démarrage effectif des travaux du Millenium Challenge Account, symbole de la coopération entre les Etats Unis d'Amérique et notre pays, et la reprise du tourisme.

Le Gouvernement veillera à ce que l'inflation soit contenue en deçà de la norme communautaire fixée à 3%, et que le déficit budgétaire soit ramené sous la barre de 5% en 2013, puis à moins de 4% du PIB en 2015 afin d'assurer la viabilité des finances publiques.

Dans cette perspective, la réduction du train de vie de l'Etat sera poursuivie avec une rationalisation de notre carte diplomatique et des dépenses dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. C'est une démarche similaire qui conduit à proposer la suppression du Sénat.

Une politique d'emprunt plus prudente sera menée, afin de préserver la viabilité de la dette publique.

La Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme, qui sera finalisée avant fin septembre 2012, permettra un reprofilage de notre dette. Notre pays privilégiera désormais les prêts concessionnels pour les emprunts extérieurs, et les instruments de long terme pour les émissions de titres publics.

Car si aucun Etat ne peut vivre sans dettes, il existe un art de s'endetter de façon intelligente, et le Gouvernement est bien résolu à en exploiter toutes les ficelles.

Le nouveau Code Général des Impôts, que nous allons proposer à votre examen dans les prochaines semaines, ainsi que la poursuite de la modernisation des administrations fiscale et douanière, permettront d'accroître de façon sensible les recettes budgétaires, afin de dégager une plus grande marge de manœuvre pour financer les dépenses prioritaires.

La baisse de la fiscalité sur les salaires à partir du 1er janvier 2013, ainsi que le relèvement de 7% à 10% du taux des pensions de retraite versées par l'IPRES déjà effectif cette année, se traduiront par l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

Pour conforter davantage ce pouvoir d'achat, une large place sera accordée à la réorganisation des circuits de distribution, à la maîtrise de la structure des prix et des marges, ainsi qu'aux conditions de surveillance et d'approvisionnement du marché des denrées alimentaires.

Cette politique de réduction du coût de la vie devra bénéficier, à moyen terme, des effets de nos fortes options en matière d'intensification agricole, de diversification, de transformation et de valorisation des produits locaux, pour la satisfaction de la demande locale, dans de meilleures conditions de coût et de qualité. Notre production locale devant davantage profiter de la consommation nationale.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Pour réaliser son programme économique et social, le Gouvernement continuera de faire appel aux partenaires traditionnels de notre pays, dont plusieurs ont déjà su être présents à nos côtés aux heures de l'urgence. Il a en outre décidé de concevoir un certain nombre de fonds autonomes, qui devront être alimentés à partir de ressources internes et d'appuis de nos partenaires extérieurs.

Il s'agit d'abord du Fonds de Garantie et d'Investissements Prioritaires (FONGIP), qui apportera des appuis ciblés destinés aux petites initiatives, aux micro-entreprises, et enfin aux PME/PMI, qui doivent constituer le socle de notre croissance.

Les PME/PMI bénéficieront de programmes de mise à niveau, ainsi que d'appuis en matière de réorganisation de leur système de production et de management.

La création d'un Fonds Souverain d'Investissement Stratégique (FONSIS) contribuera à apporter des ressources aux entreprises privées et parapubliques nationales à fort potentiel de développement, notamment dans les secteurs des BTP, des médias, des télécommunications, de l'agroalimentaire, de l'énergie et des hydrocarbures etc. Il permettra aussi de renforcer la gouvernance de ces entreprises.

Ces fonds constitueront des instruments d'appoint déterminants pour stimuler l'investissement privé, tout en accroissant les performances du secteur public et parapublic.

L'économie trouvera également de nouveaux instruments de financement avec l'amélioration du cadre fiscal de l'activité de crédit-bail, du capital-risque et le développement de la finance islamique.

Nous ferons aussi sûrement appel, suivant une démarche inclusive et participative, à la solidarité des secteurs à forte croissance par le biais de prélèvements spécifiques.

Par ailleurs, des réflexions sur la réforme de l'épargne institutionnelle seront entamées, notamment la poursuite de la restructuration du secteur des assurances, des systèmes de retraite, la valorisation des ressources de la Caisse des Dépôts et des Consignations, et l'approfondissement du marché des capitaux.

En outre, pour la réalisation des grands travaux, l'Etat fait l'option de privilégier le partenariat public/privé, avec le recours aux mécanismes de financement innovants.

La contractualisation avec des opérateurs privés dans les secteurs hautement capitalistiques, permet en effet à l'Etat de libérer d'importantes ressources, pour les orienter vers d'autres priorités.

Le Président de la République a réaffirmé la volonté de l'Etat d'assurer la promotion d'un secteur privé national fort. Ce patriotisme économique doit toutefois se traduire dans des conditions qui garantissent les principes de transparence, d'équité et d'efficacité.

Vous l'aurez donc constaté, les réformes engagées devraient donner une nouvelle impulsion au financement des actions d'investissement prioritaires et stimuler l'activité économique.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Pour stimuler l'investissement, il est indispensable d'améliorer l'environnement des affaires.

A cet effet, le Gouvernement s'est engagé à parachever les réformes structurelles identifiées dans le cadre du Conseil Présidentiel de l'Investissement, et qui visent à placer le Sénégal dans le groupe des pays africains disposant d'un environnement des affaires de classe internationale.

Une vaste réflexion sera engagée sur le foncier en vue de satisfaire l'importante demande du secteur privé d'accès à des terres pour réaliser des projets phares, notamment dans le domaine du tourisme et de l'agriculture.

Cette réflexion devrait aboutir à une réforme attractive pour l'investisseur, mais qui préserve les intérêts des populations et de la Nation.

Elle sera une opportunité pour mieux assurer la sécurisation des exploitations familiales agricoles et leur modernisation, en permettant l'accès des producteurs au crédit.

Notre ambition est de parvenir également à une meilleure maîtrise des coûts des facteurs et à une disponibilité de ressources humaines bien formées, indispensables pour asseoir la compétitivité des entreprises.

La restructuration du secteur névralgique de l'énergie apparaît donc comme une « sur-priorité », pour garantir une fourniture stable d'électricité aux entreprises et aux ménages, à des coûts maîtrisés, supportables, et ne grevant pas la compétitivité de l'économie.

La politique énergétique du Gouvernement visera à apporter des réponses adéquates aux questions urgentes liées à la demande, mais également à garantir des solutions durables, dans un contexte de gestion transparente et de bonne gouvernance du secteur.

Notre objectif à court terme, est d'assurer la qualité de la fourniture d'électricité tout en limitant les subventions qui pèsent lourd sur les finances publiques et entravent le financement d'autres actions prioritaires.

A cet effet, les programmes en cours de réhabilitation des centrales seront accélérés, en vue de leur livraison en 2013, de même que l'installation de capacités intermédiaires pour une puissance de 200 mégawatts, afin de renforcer les 536 mégawatts de la SENELEC.

En outre, seront mis en œuvre un plan de restructuration opérationnelle et financière, ainsi qu'une réforme institutionnelle de la SENELEC, dont le déficit, à la charge de l'ensemble de la collectivité, constitue un lourd boulet, handicapant l'économie sénégalaise et sa compétitivité.

Diverses autres actions sont déjà en cours pour l'amélioration de la distribution et la maîtrise de la demande, avec notamment la diffusion des lampes à basse consommation, de même que la promotion de l'utilisation des kits solaires.

Dans les moyen et long termes, notre politique énergétique s'attachera à consolider durablement les disponibilités énergétiques, à réduire de manière structurelle les coûts de l'électricité, ainsi qu'à renforcer notre indépendance énergétique.

L'accent sera donc mis sur la diversification des sources et une politique de mix énergétique associant, d'une part, les énergies traditionnelles, telles que le charbon, les hydrocarbures gazeux et liquide, l'énergie hydraulique et d'autre part, les énergies renouvelables, notamment le solaire, l'éolienne et la biomasse.

A cet égard, tous les efforts de l'Etat seront centrés sur l'exécution correcte des programmes de consolidation des capacités de production, avec la réalisation de centrales utilisant des sources d'énergie moins coûteuses, le recours au solaire pour l'éclairage public et la promotion de son utilisation dans les bâtiments appartenant à l'Administration.

D'ici à 2015, le renforcement de la coopération énergétique sous-régionale permettra aussi à notre pays de bénéficier de la mise en service des centrales hydroélectriques réalisées dans le cadre de l'OMVS (Felou puis Gouina).

Le Gouvernement va également recourir à l'interconnexion au réseau nord-africain et ouest-africain pour bénéficier de possibles excédents, en particulier ceux de la Mauritanie.

Cet accroissement de l'offre de production sera combiné à celle des infrastructures de transport, avec la réalisation d'un réseau sur les axes Nord et Centre du pays, pour améliorer les performances et garantir l'intégration énergétique sous-régionale.

S'agissant des hydrocarbures, les actions du Gouvernement seront centrées sur une meilleure régulation du secteur, pour restaurer sa compétitivité et assurer une plus forte implication du privé dans les investissements, dans des conditions transparentes.

Des efforts seront entrepris pour sécuriser notre approvisionnement pour les hydrocarbures, ainsi qu'une meilleure maîtrise de la structure des prix pour réduire toutes les niches de surcoût, et ceci au profit des ménages.

Enfin, le Gouvernement favorisera une plus grande transparence dans les opérations de prospection et de recherche pétrolières, ainsi qu'une plus forte implication du secteur privé national.

L'option du Gouvernement de régler de manière durable la crise énergétique, mais aussi la mise en œuvre de notre programme social, nous conduisent à rationaliser la subvention sur l'électricité, devenue de moins en moins soutenable pour les finances publiques.

A cet effet, des ajustements tarifaires sont à l'étude sur certaines catégories de consommateurs, afin de protéger les ménages à faible revenu et préserver la compétitivité de l'économie.

Stimuler la compétitivité est la voie pour asseoir les conditions d'une productivité élevée et durable, mais à la condition de disposer d'un secteur privé renforcé.

Au-delà du rôle de locomotive que continueront de jouer les grandes entreprises, le développement du secteur privé reposera avant tout sur l'émergence d'un socle de petites et moyennes entreprises de production de biens et services, ainsi que sur une mutation progressive du secteur informel.

Il nous faut bien noter que si l'économie informelle ne saurait être ni méthode, ni objectif, nous nous devons par contre de libérer l'entrepreneur naissant d'un formalisme excessif, inutile et inhibant. La récente réforme du droit de l'OHADA a consacré le statut de l'« entreprenant ». Le Gouvernement prendra les mesures incitatives appropriées pour permettre, notamment aux jeunes et aux femmes d'y accéder.

En outre, des incubateurs ou des Maisons de l'Entreprise seront développés à travers les régions pour accompagner ces mutations. Ces structures d'appui mettront à disposition, des locaux, des équipements et des services, pour soutenir les petites entreprises opérant dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat, de l'industrie culturelle et des services.

Les mécanismes d'appui au secteur privé seront rationalisés pour plus d'efficacité dans leurs interventions. L'Etat accompagnera également les industries agroalimentaires et manufacturières, en améliorant les dispositifs de promotion et d'application des innovations technologiques. Monsieur le Président, Honorables Députés,

Stimuler la croissance, c'est aussi asseoir une base d'infrastructures et de services de soutien à la production, conforme aux meilleurs standards internationaux.

Dans l'option du Gouvernement, les infrastructures routières, mais également les pistes rurales, doivent constituer une architecture cohérente, orientée vers la dynamisation des pôles économiques de développement.

Aucune zone de production ne doit souffrir d'enclavement. Le désenclavement de la Casamance par mer, par routes et par la voie aérienne est à cet égard érigé en extrême priorité. Je dois aussi souligner qu'un programme de réalisation de 29 ponts métalliques et du nouveau pont Emile Badiane est en cours d'instruction.

Notre programme de modernisation des moyens de transport routiers, maritimes, ferroviaires et aériens donnera un nouveau souffle aux activités économiques, notamment pour la relance du tourisme, des activités d'exportation et la facilitation des transports sur les corridors.

La réalisation des corridors régionaux et sous-régionaux donnera une plus forte impulsion à nos échanges avec la sous-région, et le reste de l'Afrique.

Le chemin de fer devra jouer un rôle plus déterminant dans la circulation des personnes et des biens sur l'axe Dakar-Bamako, et la desserte des zones périurbaines et des villes de l'intérieur.

Grâce à des investissements structurants, le Port de Dakar devra mieux se positionner comme un centre sous-régional d'éclatement et de transbordement, à même de satisfaire les exigences de la compétition maritime internationale. Ce qui permettra à notre pays de tirer davantage

profit de sa position stratégique qui lui confère des atouts indéniables en matière de transports maritimes.

De même, la réhabilitation des ports secondaires de l'intérieur va relancer les activités économiques des régions concernées.

Elle permettra des gains de productivité ainsi qu'une moindre sollicitation de notre réseau routier dont le Gouvernement veillera particulièrement à l'entretien et à la sauvegarde. Elle contribuera aussi au renforcement de notre politique de sécurité routière. Sécurité routière à laquelle nous tenons, parce que pour nous, chaque victime d'accident de la circulation est une victime de trop.

Le désenclavement du territoire et la promotion de la destination Sénégal, passeront par la redynamisation du transport aérien en accordant plus de place à la concurrence, la réhabilitation des aéroports régionaux et la garantie de meilleures conditions de sûreté et de sécurité.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Notre option pour une croissance soutenue et durable sera basée sur la promotion des secteurs à fort potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois, celle des secteurs ayant des marges de croissance et d'innovation et un fort contenu d'exportation. Il s'agit notamment de l'agriculture, du tourisme, des industries extractives et chimiques, des BTP, des industries culturelles, de l'artisanat, ainsi que des TIC et services.

L'agriculture sera bien entendu le principal levier de relance de l'économie, eu égard à son potentiel de croissance, et à ses effets d'entraînement très importants sur les autres secteurs de l'économie nationale.

Tel est le choix fait par Monsieur le Président de la République.

Sans attendre, des mesures seront prises pour soustraire notre pays de la forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires

stratégiques, et l'acheminer, à terme, au-delà de la sécurité alimentaire, vers l'autosuffisance.

A cet effet, le premier défi sera de rendre l'agriculture moins vulnérable aux aléas climatiques, d'élever durablement les niveaux de productivité et de production pour toutes les variétés cultivées.

Ce défi sera relevé d'abord à travers la maîtrise de l'eau et l'accroissement des aménagements hydroagricoles, notamment dans la vallée et le delta du fleuve Sénégal, ainsi que dans la vallée de l'Anambé.

Les superficies irriguées exploitées devraient atteindre à terme 250.000 ha.

L'ambition du Gouvernement est de parvenir à l'autosuffisance avec une production de 1.600.000 tonnes de riz paddy en 2018.

Le riz pluvial, qui peut aujourd'hui être développé sur l'ensemble du territoire, grâce à la disponibilité de variétés adaptées, devra contribuer à cet objectif, par son intégration dans les stratégies de diversification.

Dans la mise en œuvre des dites stratégies de diversification, et afin d'accélérer la marche vers la sécurité alimentaire, l'Etat engagera le développement, à une large échelle, des céréales locales et recherchera l'atteinte de l'autosuffisance, à moyen terme, pour certaines productions maraichères, comme l'oignon, la tomate et la pomme de terre.

En rapport avec cet objectif, la modernisation de l'agriculture sera assurée, à partir de 2013, à travers un programme de renforcement des équipements de production et l'intégration des innovations technologiques dans les pratiques culturales.

L'ambition du Gouvernement est de promouvoir le développement d'un réseau de grandes fermes agricoles modernes et d'unités agroindustrielles, capables d'assurer une plus grande diversification de leurs productions. Ces fermes devront, avec l'appui de l'Etat, encadrer de petits producteurs pour assurer leur viabilité.

Des centres agrobusiness accompagneront cette mutation, en offrant des services en matière de mécanisation, de maintenance, de stockage, de commercialisation, mais aussi de transformation et de valorisation de la production.

La question cruciale de la disponibilité de semences de qualité et en quantité, pour les principales variétés culturales, trouvera une solution durable, à travers un programme pluriannuel de reconstitution du capital semencier. Ce programme prendra en compte le processus de multiplication à travers des fermes semencières, avec l'implication des opérateurs privés et des producteurs.

Nos structures de recherche nationales, avec le soutien de pays amis, s'investiront davantage dans la vulgarisation de variétés et d'itinéraires techniques mieux adaptés. Des synergies seront également développées entre les différents pôles nationaux et sous-régionaux de recherche.

Cette politique sera accompagnée de nouvelles stratégies pour la protection des cultures, la restauration de la qualité des sols et le conseil agricole.

Le secteur privé est appelé à jouer un rôle déterminant dans la modernisation de l'agriculture, à travers des investissements structurants, contribuant à une hausse significative des niveaux de production, à une meilleure structuration des filières de transformation, ainsi qu'à la commercialisation des produits sur les marchés locaux et extérieurs.

Au-delà du riz, la politique de promotion des filières mettra l'accent sur les productions horticoles et fruitières destinées à l'exportation. Ces dernières devront poursuivre leur dynamique de conquête de nouveaux marchés, avec l'amélioration des conditions de production et de mise aux normes des produits. Le « label Sénégal » doit participer à la construction de notre fierté nationale.

L'Etat accompagnera un développement des filières reposant sur un partenariat plus étroit et mieux structuré, avec des modèles de

contractualisation tripartite entre les producteurs, les opérateurs économiques ou agroindustriels et les institutions de crédit.

Ce partenariat permettra de mieux prendre en compte les besoins d'encadrement technique des producteurs, le renforcement de leurs équipements, la mise à leur profit de crédits de campagne, la négociation des prix et de contrats d'achat, ainsi que les conditions de commercialisation des produits.

Je voudrais particulièrement insister sur la filière arachidière, pour dire que l'Etat veillera, en relation avec les acteurs, à sa réorganisation.

En concertation avec les producteurs et le secteur privé, l'Etat accompagnera la mise en place de bourses de produits agricoles et avicoles, dans les pôles de développement, afin d'offrir des débouchés aux produits.

Enfin, pour asseoir une politique agricole durable, notre pays prendra en compte les effets des changements climatiques, en intégrant davantage les techniques modernes de conservation des eaux pluviales, la revitalisation des vallées fossiles dans certaines localités, et la lutte contre le lessivage des sols.

De plus fortes synergies seront construites entre l'agriculture et l'élevage, pour mieux soutenir la croissance et la transformation qualitative des conditions de vie du monde rural. Il nous faut, à cet égard, développer un système agropastoral plus intégré.

A cet effet, la production animale sera modernisée par une plus forte intégration des progrès de la biotechnologie animale afin d'aller dans le sens de la satisfaction de nos besoins en protéines et en produits laitiers.

L'Etat engagera dès 2013 un important programme d'amélioration de la santé animale et la mise en place d'un programme pluriannuel et multisectoriel de renforcement des infrastructures et des équipements, afin de rendre l'élevage plus compétitif.

Ce programme assurera le désenclavement et l'émergence de zones d'élevage pilotes, ainsi que le développement de toute la chaîne de valeur constituant le secteur.

L'Etat réalisera ou favorisera la réalisation de fermes laitières, de mini-laiteries, celle d'abattoirs modernes, de chaînes de transformation et de froid, de pôles pour la commercialisation et le développement des races.

Ces actions seront accompagnées d'une recherche de la baisse des prix par la rationalisation de la chaîne de valeur.

Dans le processus de modernisation du secteur, le Gouvernement appuiera la production de fourrage à grande échelle pour limiter la transhumance et rendre le cheptel moins vulnérable à la sécheresse. Ce programme, déjà engagé, équivaut à une révolution culturelle devenue indispensable.

De même, le développement de la filière ovine, est désormais une option incontournable, afin de réduire notre forte dépendance vis-à-vis des pays limitrophes, pour l'approvisionnement en moutons à l'occasion des grandes fêtes religieuses.

L'aviculture qui connaît un regain d'activité sera dotée d'un plan stratégique, avec pour objectif de contribuer à la sécurité alimentaire, à l'accessibilité des produits alimentaires, et à la création d'emplois. Sa productivité devra être recherchée et construite dans des délais courts afin de rendre la filière compétitive par rapport au marché international.

A l'instar des activités agropastorales, la pêche et l'aquaculture devraient contribuer à la sécurité alimentaire et procurer de meilleurs revenus aux acteurs du secteur, grâce à une gestion plus rationnelle et durable des ressources halieutiques.

Il sera ainsi mis en place un système de gouvernance participative des ressources reposant sur la mise en œuvre de plans d'aménagement des pêcheries, notamment les ressources démersales côtières et profondes.

L'Etat s'engagera également, avec les acteurs, dans la protection des zones de reproduction, la reconstitution des habitats marins et le développement des aires marines protégées.

Notre économie devrait profiter de l'amélioration de la compétitivité et de la qualité des produits halieutiques sur les marchés extérieurs, à travers la mise aux normes de l'amont de la filière industrielle. A cet effet, des mesures seront prises pour accompagner l'assainissement de cette filière, et la résorption des surcapacités de traitement.

La pêche continentale et la pisciculture devront également contribuer à notre objectif de sécurité alimentaire, grâce à un meilleur soutien de l'activité par l'installation d'unités aquacoles.

La préservation des bases productives et des ressources reste aussi un enjeu pour les performances des activités agropastorales. Cela justifie l'engagement du Gouvernement pour le secteur de l'environnement.

Il nous faut rendre les écosystèmes ruraux moins vulnérables aux effets des changements climatiques, de l'accroissement démographique, des modes de vie et des systèmes d'exploitation, qui exercent une pression accrue sur les ressources agro forestières, zootechniques et halieutiques.

A cet égard, l'Etat s'engagera résolument dans la lutte contre les feux de brousse, recherchera l'inversion de la forte tendance à la déforestation et à la dégradation des terres, assurera la gestion durable des aires protégées et des zones humides pour la conservation de la biodiversité.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

La relance des activités agropastorales et de la pêche aura comme conséquence d'assurer un rééquilibrage de notre balance commerciale, de concrétiser l'ambition du Gouvernement de transformer le monde rural et d'en faire un espace où les populations ne sont plus condamnées à la précarité.

La nouvelle impulsion donnée à ces activités fera de nos campagnes des zones plus attractives, ayant leur propre dynamique, offrant des

opportunités d'insertion économique et sociale. Le Gouvernement va renforcer cette dynamique de développement en dotant les communautés rurales d'un programme d'infrastructures sociales de base.

Ce programme assurera leur désenclavement par la réalisation de pistes rurales, l'accès des populations à l'eau, à l'électricité, à des infrastructures sanitaires, éducatives et sociales permettant leur plein épanouissement.

Je veux souligner que notre plan d'actions pour l'électrification rurale a pour ambition de rattraper l'important retard enregistré dans la mise en œuvre des six (6) conventions de concession en cours, et de conclure quatre nouvelles conventions afin d'atteindre l'objectif d'un taux d'électrification rurale de 50 % à l'horizon 2015 et de 60% en 2017. Ce programme devrait concerner un peu plus de 1 100 000 habitants.

Dans l'objectif de renforcer l'offre d'infrastructures dans les communautés rurales, les résultats du projet « Villages du Millénaire » en cours d'expérimentation dans la région de Louga seront capitalisés.

Mettre en valeur nos terroirs, leur insuffler une nouvelle dynamique de développement, est le meilleur moyen de gagner le pari du développement à la base, et d'inverser le sens de l'exode rural.

Ce pari est certes ambitieux, mais le gagner ne dépend que de nous !
Monsieur le Président, Honorables Députés,

Tous nos efforts pour relancer les activités de production agricole, de l'élevage et de la pêche laisseraient un goût d'inachevé s'ils ne favorisaient pas le développement d'industries de transformation compétitives, capables de renforcer leurs positions sur les marchés intérieur et extérieur.

Aussi, notre stratégie d'industrialisation accordera une large place à l'émergence de pôles industriels régionaux, et à des unités de production orientées vers la valorisation de nos productions locales et la création d'emplois.

Dans ses efforts pour améliorer l'offre de service aux investisseurs nationaux et étrangers, l'Etat engagera la création d'un pôle de croissance avec l'implantation d'unités industrielles autour de l'Aéroport de Diass. Ce pôle accélérera la structuration d'un nouveau centre urbain qui contribuera à la décongestion de la capitale et au développement de la future mégalopole reliant le Cap-Vert à Sindia.

C'est dans cette même perspective que l'Etat entend optimiser l'exploitation des ressources minières, en vue de favoriser le développement de pôles de croissance, autour des sites de production.

Le secteur minier devra contribuer à l'essor de nos exportations et à la relance des autres secteurs économiques, notamment l'agriculture, le transport ferroviaire et les activités portuaires, de par ses effets d'entraînement.

L'option de l'Etat est d'impliquer plus fortement le secteur privé national dans l'exploitation des mines et carrières, ainsi que d'améliorer la transparence dans la gestion des contrats. Le Gouvernement procédera donc à une revue générale du code minier et à l'audit du secteur.

Des pôles de croissance seront également construits autour du développement de l'industrie touristique qui doit retrouver plus de vitalité, en développant une offre plus diversifiée, de qualité, visible et compétitive sur les marchés émetteurs.

Les potentialités naturelles des différentes zones seront valorisées. Des efforts particuliers seront orientés vers la promotion d'un tourisme de contenu, pour valoriser tout le potentiel culturel et les atouts naturels du Sénégal.

Soucieux de la compétitivité de la Destination Sénégal, l'Etat travaillera également avec les acteurs sur toutes les mesures permettant une baisse des tarifs des transports aériens.

Pour mieux accompagner les initiatives privées et le développement du secteur, le Gouvernement compte soutenir la mise en œuvre des plans d'aménagement et de développement touristique durable de la Grande

Côte Nord, de la zone du Sine-Saloum et des sites de la Petite Côte, dont les études ont déjà été réalisées.

Le processus d'immatriculation d'autres sites d'intérêt touristique est en cours, pour mettre à la disposition des investisseurs, des assiettes foncières aménagées, notamment sur la Petite Côte, la Côte Nord, le Centre et les Côtes Casamançaises.

Un mécanisme de financement sera mis en place pour accompagner de nouveaux investissements, la formation des personnels et la restructuration des entreprises en difficulté.

Pour assurer son plein essor, notre industrie touristique a besoin de prendre du contenu, et donc de développer de plus fortes synergies avec la culture et l'artisanat.

Le Gouvernement entend faire de la culture, à la fois, un vecteur pour le rayonnement de nos valeurs ainsi qu'un levier pour la croissance et la promotion économique et sociale.

Il sera donc nécessaire de consentir davantage d'investissements structurants, et d'accompagner les initiatives du secteur privé, pour tirer tout le potentiel de création de richesse et d'emplois dont les industries culturelles et l'artisanat sont aujourd'hui porteurs.

De même, les pôles culturels régionaux seront redynamisés, avec l'appui des collectivités locales, afin de contribuer à une meilleure valorisation de la diversité culturelle de nos terroirs.

En concertation avec les acteurs, le cadre d'orientation stratégique du secteur de la culture sera validé, en vue de l'accélération des réformes et l'application des textes législatifs et réglementaires en matière de droits de propriété ainsi que la mise en place de mécanismes pour faciliter l'accès aux crédits des porteurs de projets culturels.

La question récurrente de la protection sociale des acteurs devra trouver une réponse définitive dans le cadre de ces concertations.

Promouvoir un secteur culturel plus dynamique, c'est assumer notre devoir de mémoire, c'est assurer la sauvegarde et la valorisation de notre riche patrimoine culturel et spirituel.

Promouvoir un secteur culturel plus dynamique, c'est protéger les sites et monuments historiques.

Promouvoir un secteur culturel plus dynamique, c'est aussi et surtout encourager et soutenir les créateurs, protéger les œuvres culturelles contre les effets nocifs de la piraterie. A cet égard, des actions énergiques seront entreprises pour assainir le secteur.

L'Etat va soutenir la modernisation de l'artisanat pour rendre ses produits plus compétitifs. A cette fin, le secteur devra progressivement se repositionner sur des niches de production à haute valeur ajoutée, avec le développement d'une stratégie de « label », pour mieux pénétrer les marchés extérieurs.

C'est dans ces conditions qu'un secteur comme celui du textile et de la confection, où l'on note une forte présence des femmes, pourra contribuer à l'accroissement de nos exportations.

Des actions plus soutenues seront initiées pour renforcer la formation et les capacités de production des artisans, et améliorer le système d'approvisionnement en intrants et en équipements.

Des programmes de renforcement des capacités des tailleurs, mécaniciens, bijoutiers, ébénistes et autres artisans du fer, devront aider à professionnaliser ce génie souvent reconnu à notre Peuple dans ces métiers, et qui s'exporte en Afrique et dans le monde entier.

De concert avec les collectivités locales, l'aménagement de zones d'installation spéciales permettra de mettre fin à l'occupation anarchique d'espaces non dédiés à ces activités.

Pour une meilleure valorisation de nos produits, les activités de prospection de marchés nationaux et internationaux, et de promotion commerciale seront mieux structurées et organisées.

C'est pourquoi la qualité de l'interconnexion de notre pays au monde et la maîtrise des TIC constituent des conditions essentielles pour assurer notre développement économique.

Le Gouvernement, est donc résolument engagé à accompagner l'émergence d'une économie numérique, en orientant les organisations et les citoyens vers l'usage des technologies de l'information.

Notre politique visera à garantir la démocratisation de l'accès aux technologies, à améliorer qualitativement l'infrastructure de télécommunication et de connectivité à l'Internet, notamment dans les zones rurales, et à encourager l'informatisation des établissements d'enseignement, de formation et de recherche.

Elle s'attachera également à promouvoir un environnement de concurrence, sain et attractif pour les investisseurs, propice à l'éclosion d'une industrie des télé-services.

En concertation avec les acteurs, un Plan Stratégique TIC-Télécoms-Téléservices sera élaboré. Il prendra notamment en compte :

- les enjeux importants liés à la réalisation du passage du secteur de l'audiovisuel au numérique, avec l'utilisation du dividende numérique, pour le développement de nouveaux services de communication ;
- la mise en œuvre effective de la stratégie de service universel des télécommunications ;
- l'émergence de petites entreprises spécialisées dans la fabrication de produits et services informatiques.

Le développement des TIC sera le meilleur soutien pour la promotion de la recherche, qui mettra l'accent sur la valorisation des innovations technologiques, en vue de contribuer à une plus grande productivité de tous les secteurs économiques.

A cet effet, l'Etat mettra en place des mécanismes de financement plus durables, pour hisser la recherche et l'innovation aux standards internationaux. L'objectif du Gouvernement est de favoriser l'émergence

de centres spécialisés, et de consolider le lien entre la recherche et les secteurs de la production.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

La relance des activités de production ne peut avoir d'effets durables sur l'économie, sans un cadre de bonne gouvernance qui doit contribuer à faire de notre pays un modèle de démocratie efficace.

C'est ce que j'avais souhaité rappeler à travers notre objectif d'instaurer un Etat protecteur, transparent et efficient.

Pour y parvenir, l'Etat a besoin de s'appuyer sur une Administration moderne, plus performante et attractive, capable d'offrir aux citoyens des services de proximité et de meilleure qualité, avec des agents publics plus motivés et productifs.

Cette option se traduira par la poursuite de la rationalisation de ses services, l'optimisation de ses dépenses de fonctionnement et le contrôle de ses effectifs.

L'audit physique des personnels de la Fonction publique qui sera lancé prochainement permettra d'optimiser la gestion des ressources humaines et la maîtrise des dépenses salariales.

Il sera suivi d'un audit stratégique et organisationnel qui permettra de mettre un système de rémunération de la Fonction publique cohérent et équitable.

L'Administration devra internaliser à tous les niveaux une culture de gestion axée sur les résultats, et d'évaluation a posteriori des politiques publiques.

Cela permettra de renforcer la sincérité et la discipline budgétaires, également l'efficacité de la dépense publique, exécutée à travers des budgets programmes.

Pour un Etat transparent, renforcer les organes de contrôle, de transparence et de lutte contre la corruption, est une exigence.

L'exercice de fonctions au sein de l'Etat est un privilège auquel s'attachent des responsabilités et des obligations. Responsabilité de prendre des décisions justes dans l'intérêt de la communauté.

Responsabilité d'assurer une gestion vertueuse. Mais aussi obligation de se soumettre aux organes d'évaluation, de contrôle et de sanction.

C'est au nom du principe de transparence que le Gouvernement a décidé de dénouer tous les dossiers en souffrance et sur lesquels les corps de contrôle habilités avaient déjà formulé des directives précises.

C'est également au nom de ce principe que nous avons engagé des audits pour faire l'état des lieux sur la situation de notre pays à fin mars 2012.

A cet égard, un Comité de suivi des audits a été mis en place. Dans la même dynamique, une Cour de Répression des Crimes économiques et Financiers sera créée.

Ce faisant, le Gouvernement répond à un impératif de gestion, et de respect des engagements du Président élu, pour la restauration de la crédibilité de l'Etat.

C'est aussi un impératif moral pour l'Etat que d'encourager les comportements civiques exemplaires.

C'est, enfin, un impératif financier et économique, puisque la restitution des avoirs détournés de leur destination initiale, permettrait de constituer des ressources pour financer des projets prioritaires.

C'est une action dans laquelle le Gouvernement s'est engagé de manière résolue.

Il reviendra à la Justice, dans tous les dossiers en cause, de dire le droit, en toute indépendance, dans la transparence, sans a priori, et dans le strict respect des droits de toutes les personnes concernées.

Tout comme nous veillerons au respect des procédures de passation des marchés publics, à l'orthodoxie administrative, à la discipline budgétaire et à une gestion vertueuse des finances publiques.

En matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le terrorisme, une stratégie nationale sera adoptée avant la fin de l'année 2012, en conformité avec les directives de l'UEMOA.

Je voudrais conclure sur la transparence et la bonne Gouvernance en rappelant qu'elles ne sauraient s'accommoder de zones « hors contrôle ».

A ce propos, la compétence des organes de contrôle existants sera élargie, pour assurer plus de cohérence, d'exhaustivité et d'efficacité.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Une démocratie forte doit nécessairement s'appuyer sur une justice moderne et indépendante, seule en mesure de dire le droit en toute impartialité.

Convenons-en, nous ne pourrons disposer d'une justice performante sans une exécution diligente des décisions, sans la célérité des procédures.

Aussi, le Gouvernement entend-t-il promouvoir la qualité du service public de la Justice, par une amélioration des conditions de travail du personnel judiciaire, et un programme de construction, de réhabilitation et de modernisation des juridictions.

La nouvelle carte judiciaire permettra de rapprocher la justice du justiciable, avec le désengorgement des juridictions de Dakar et le rééquilibrage de l'activité judiciaire au profit des régions.

La Justice devra ainsi contribuer à une meilleure protection des droits et libertés des citoyens.

Une Justice performante doit également assurer la sécurité juridique et judiciaire des investissements. Les conflits qui relèvent de la vie des

entreprises et des activités des commerçants seront confiés à des chambres spécialisées.

A cet effet, l'Etat contribuera à une plus grande spécialisation des magistrats dans les domaines de pointe comme le droit financier et la cybercriminalité.

Soucieux du respect des droits humains, l'Etat entend réduire la durée des détentions préventives et améliorer les conditions de séjour dans les prisons. L'univers carcéral doit être humanisé et devenir un espace préparant à une future réinsertion sociale du détenu.

A cette fin, l'Etat mettra en œuvre un programme pluriannuel de réhabilitation des établissements pénitentiaires et des services régionaux de l'Action Educative en Milieu Ouvert.

Par ailleurs, confirmant sa volonté d'approfondir notre démocratie et de doter notre pays d'institutions fortes, le Chef de l'Etat a fait le choix de la réforme du Conseil Constitutionnel, notamment en ce qui concerne sa composition et le mode de désignation de ses membres.

Cette volonté se traduira également par la mise en place d'une Commission chargée du suivi de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales.

C'est le lieu, pour moi de rendre un hommage mérité à la presse de notre pays, pour son combat citoyen, et tout son apport dans la consolidation de nos acquis démocratiques.

Et de fait, le Gouvernement s'évertuera à garantir le droit à l'information des citoyens et à consolider l'existence d'une presse plurielle, dynamique, contribuant à une nouvelle citoyenneté.

A cet effet, des concertations seront engagées pour l'amélioration de l'environnement économique des médias, des conditions d'existence des entreprises de presse et d'exercice de la profession. Le Code de la Presse sera revu avec les acteurs avant d'être de nouveau soumis à votre examen.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

L'Etat de droit et le renforcement de la démocratie exigent de placer le citoyen au cœur des politiques publiques.

Face aux solidarités familiales et communautaires de plus en plus mises à mal, l'Etat a le devoir d'assurer leur protection et de mettre fin aux injustices sociales.

Car nous avons pris la résolution de construire une société solidaire, une société sans exclusion. Une société qui vise une croissance économique durable et inclusive.

Conformément aux orientations du Chef de l'Etat, le Gouvernement engagera donc, sans délai, une étude portant sur la création d'un mécanisme de soutien aux familles les plus défavorisées, viable et durable, dont la faisabilité aura été préalablement prouvée. Des allocations leur seront octroyées sous la forme d'une Bourse de Sécurité Familiale.

La Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle (CAPSU), dont la mise en place interviendra dès 2013, contribuera au financement de cette initiative, de même qu'à celui de la Couverture Maladie Universelle. Dans le ciblage, une attention particulière sera accordée aux femmes chefs de ménage.

Vous me permettrez, Monsieur le Président, Honorables Députés, de m'arrêter sur cette composante de notre société que sont les femmes, âmes de nos foyers, mères, épouses et travailleuses.

En zone rurale, comme en milieu urbain, les femmes constituent une force de changement dont le potentiel d'activités mérite d'être mieux soutenu.

Nous proclamons donc solennellement que les femmes sont une surpriorité pour ce Gouvernement !

Car nous nourrissons l'intime conviction que la relance de notre économie dépendra de nos capacités à stimuler l'activité des femmes

dans le secteur informel, la production et la transformation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche artisanale.

C'est à travers leur accès plus facile aux facteurs de production et aux ressources financières que leurs activités seront dynamisées.

A cet égard, des dispositions seront prises pour faciliter l'accès à la propriété foncière aux femmes rurales. Ces modèles de courage et de sacrifice qui exploitent une terre qu'elles ne possèdent pas.

Les groupements féminins et les GIE de femmes bénéficieront de crédits à partir des ressources du FONGIP et des programmes de micro-finance. Des programmes de formation qualifiante et d'alphabétisation fonctionnelle leur seront aussi destinés.

Ces actions seront accompagnées par un programme de mise en place progressive d'équipements d'allègement des travaux, d'infrastructures et de services sociaux, dans toutes les zones rurales.

Les femmes seront également accompagnées dans la création d'unités de production de biens, de services et d'entreprises modernes dans des créneaux porteurs, à travers les structures d'appui, le renforcement de leurs formations techniques et de leurs capacités managériales.

Des lignes de crédit adaptées seront dédiées aux femmes et aux jeunes pour promouvoir et accélérer leur insertion économique.

Les femmes méritent, peut-être plus que n'importe quelle autre catégorie sociale, la protection de l'Etat ; car protéger la femme, c'est protéger tout le foyer, c'est aussi et surtout protéger l'enfant et donc l'adulte qu'il deviendra.

A cet effet, le Gouvernement mettra en place un dispositif de prise en charge pour assurer la gratuité du suivi des grossesses, des soins obstétricaux et ceux liés aux accouchements.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Vous partagerez sans doute avec moi que Dieu a gratifié les femmes sénégalaises d'un talent, d'un esprit de créativité et d'un sens de l'initiative peu courants. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour les aider à affirmer leur leadership.

Aussi, la dimension genre sera-t-elle prise en compte dans toutes les politiques sectorielles.

Sur un autre plan, le Gouvernement envisage la réforme du Code de la Nationalité pour permettre à toute femme sénégalaise de transmettre sa nationalité, notamment à son enfant.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Nous n'oublions pas la jeunesse qui constitue la plus précieuse ressource de la Nation. Elle doit perpétuer notre héritage et porter le pays sur les voies du futur. Elle est donc au centre des priorités du Gouvernement.

Notre pays doit faire face au défi mondial que représente le chômage des jeunes, qui se pose avec une extrême acuité dans notre continent.

L'ambition du Gouvernement est de mobiliser et d'orienter l'énergie des jeunes ainsi que leur potentiel créateur vers l'atteinte de nos objectifs de croissance, en favorisant leur insertion dans le tissu économique.

A travers le FONGIP, l'Etat les accompagnera dans le montage et la mise en œuvre de leurs projets, avec l'objectif de générer plusieurs milliers d'emplois à leur profit.

C'est également à travers la relance des activités économiques, et le soutien au développement d'entreprises privées performantes à haute intensité de main d'œuvre, dans les secteurs des travaux publics, du textile et de la confection, du tourisme, de l'agriculture et des services, que nous assurerons une création massive d'emplois.

Le Gouvernement s'attellera également à la mise en place d'un système d'information sur les offres d'emploi, et à la redynamisation de la convention nationale Etat-employeur.

Le défi de l'emploi sera également relevé, grâce à l'apport décisif de ressources humaines bien formées, pétries de valeurs et préparées à faire face aux exigences de rigueur et de compétence qu'appelle l'insertion dans le monde du travail.

Le système éducatif doit mieux contribuer à la mise à disposition de ressources humaines de qualité, capables de s'adapter aux évolutions technologiques, capables d'innover et de créer.

L'Etat a donc pour ambition de créer une école de l'équité et de l'égalité des chances ; une école qui peut porter nos ambitions pour l'émergence.

Notre école doit rester un lieu de socialisation, un lieu de citoyenneté, un lieu d'excellence. Ce défi est à notre portée. Il ne tient qu'à notre détermination de le relever.

Le système éducatif sénégalais, aujourd'hui tant stigmatisé, est pourtant celui qui nous a déjà donné des scientifiques de renom, des intellectuels reconnus et des spécialistes à l'expertise avérée, vantée ici et ailleurs, ainsi que la plupart des ressources humaines engagées aujourd'hui dans la bataille du développement.

Il ne dépend que de nous d'apporter les ruptures nécessaires et de repenser l'école. Repenser l'école, c'est recadrer ses objectifs, réformer ses contenus pédagogiques, rationaliser ses moyens, assurer une meilleure cohérence dans son pilotage et sa gouvernance.

Aussi, les nouvelles options mettront-elles l'accent sur la correction des disparités dans l'offre, la professionnalisation des enseignements du collège au supérieur, et la formation des jeunes dans des filières conformes à la demande du secteur privé.

Ces options intègrent une forte orientation des jeunes vers les filières scientifiques et techniques, une évaluation permanente de la qualité des enseignements, à tous les niveaux, par des structures spécialisées.

Le système éducatif soutiendra davantage les modèles alternatifs à l'école classique, en appuyant la création d'écoles franco-arabes et de

daaras modernes, et en offrant des formations qualifiantes aux adultes et aux jeunes déscolarisés.

Un système d'équivalence et de passerelles sera établi entre ces modèles et le système classique, avec en amont une modernisation des contenus de formation.

En outre, des dispositifs spécifiques permettront la protection sociale des enfants, dans les zones les plus pauvres, ainsi que l'introduction progressive des langues nationales durant les premières années d'apprentissage.

La qualité sera restaurée dans nos établissements scolaires, avec un programme de résorption des abris provisoires dans les écoles élémentaires et collèges, la réhabilitation des écoles vétustes et l'instauration de meilleures conditions de salubrité.

La qualité à l'école sera assurée à travers le renforcement des matériels pédagogiques et scientifiques, l'optimisation de l'utilisation des TIC dans les programmes d'enseignement dès le bas âge.

La carte de la formation technique et professionnelle sera révisée, avec la création de grands centres de formation professionnelle spécialisés, au sein des pôles régionaux de développement, en partenariat avec le secteur privé.

En collaboration avec les chambres de commerce, le système d'apprentissage traditionnel et non formel sera progressivement intégré dans le dispositif de formation professionnelle.

S'agissant de l'enseignement supérieur, la carte universitaire sera élargie, avec la construction d'une deuxième université entre Diamniadio et Dakar, de l'Université du Sine-Saloum de Kaolack pour 15.000 étudiants et d'Instituts Supérieurs d'Enseignement professionnel (ISEP) spécialisés dans les régions.

Mais il devient absolument impératif pour notre pays de retrouver une école plus apaisée afin d'accélérer l'atteinte des OMD, et mettre en œuvre son nouveau système éducatif.

A cet effet, le Gouvernement organisera des concertations nationales sur l'éducation pour bâtir, à partir d'un dialogue sincère entre tous les acteurs, des consensus forts sur les politiques et sur les lignes de développement du secteur, afin de créer les conditions d'une pacification durable de l'espace scolaire public.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Notre jeunesse a également besoin de s'épanouir par le sport devenu un moyen de promotion économique et sociale, un outil de formation à la citoyenneté et de promotion des valeurs de civilité. Le sport est aussi devenu un facteur de rayonnement et d'affirmation pacifique des pays sur la scène internationale.

Chaque performance de nos différentes équipes nationales et de nos athlètes dans les compétitions internationales, est motif de fierté pour tout le Peuple sénégalais, même si certaines de ses attentes tardent encore à être satisfaites.

C'est pourquoi, conformément à la volonté du Chef de l'Etat, dans un programme ambitieux, étalé sur plusieurs années, le Gouvernement accompagnera la modernisation de notre sport à travers :

- ▶ l'amélioration du cadre institutionnel de la pratique et de l'encadrement de l'activité sportive ;
- ▶ la poursuite du programme de construction de stades régionaux, l'érection de l'arène nationale de lutte, l'aménagement de complexes sportifs de proximité, et la mise aux normes des stades nationaux, pour répondre aux exigences de l'organisation des grandes compétitions internationales.

Notre programme pour le sport prend également en compte la formation de ressources humaines de qualité, capables d'assurer l'encadrement de base et le suivi de toute la filière de formation du sportif de haut niveau.

Le sport scolaire et universitaire sera redynamisé, pour favoriser la détection et l'éclosion de talents dans toutes les disciplines.

Mais convenons-en, les seuls moyens de l'Etat ne suffiront pas pour financer tous les besoins du sport. Il nous faudra donc, avec tous les acteurs, explorer des approches novatrices de financement, en misant sur l'extraordinaire capacité de génération de ressources du sport.

C'est l'occasion pour moi de lancer un appel au mouvement sportif, pour que, résolument, il mène une lutte énergique contre toutes les formes de violences et d'incivilités. Il nous faut maintenir les compétitions sportives dans un registre strict de convivialité et des valeurs de respect et de fair-play que promeut le sport.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Favoriser l'épanouissement de la jeunesse, canaliser son énergie vers le développement, c'est aussi prendre en charge les enfants en bas âge, en situation nutritionnelle difficile, particulièrement ceux vivant dans les zones les plus enclavées, les plus défavorisées ; c'est aussi protéger les milliers d'enfants dont la présence dans les rues heurte les consciences.

Face aux différentes formes d'abus sexuels et d'exploitation dont ces enfants font l'objet, il nous faut réagir, et vite.

Réagir parce qu'il est de la responsabilité de l'Etat de les protéger et de leur offrir d'autres alternatives que les chemins de la délinquance, tout en rappelant les parents à leurs responsabilités.

A ce propos, les cadres de réinsertion seront renforcés, à travers des appuis ciblés à des initiatives privées et publiques. Les abus sur les enfants seront sévèrement réprimés.

En concertation avec les leaders religieux et à travers des actions d'accompagnement des daaras, le Gouvernement entend mieux lutter contre la mendicité des enfants.

De même, toutes les dispositions seront prises pour soustraire les enfants des travaux pénibles, conformément aux conventions ratifiées par notre pays sur les droits des enfants.

Des actions de prévention et de lutte seront également renforcées contre l'usage de toutes les formes de drogue.

La situation des personnes vivant avec un handicap retient aussi toute l'attention du Gouvernement.

A cet égard, l'Etat accélérera l'adoption des décrets d'application de la Loi d'Orientation Sociale et l'insertion des handicapés dans les circuits productifs.

En matière de protection sociale, le Gouvernement poursuivra les actions en vue de la mise en place d'un socle national de protection sociale moderne, sûr et durable.

D'autres mesures sont également prévues, notamment la redynamisation du Plan Sésame grâce à la pérennisation de son mode de financement, ainsi que la réforme de l'Assurance Maladie Obligatoire dans le monde du travail.

Condition indispensable à la croissance et facteur essentiel d'équilibre social, la santé est un droit fondamental pour chaque citoyen.

C'est ainsi que le Gouvernement a pris l'option de centrer ses priorités sur la prévention, le renforcement de l'offre de soins de qualité sur l'ensemble du territoire, l'équité et l'accessibilité des soins pour tous, sans oublier l'amélioration de la gouvernance des structures sanitaires.

Des actions énergiques seront engagées pour une meilleure protection de la santé de la mère et de l'enfant.

L'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) nous impose en effet d'intensifier les actions en cours pour la réduction des niveaux élevés de mortalité maternelle et infantile.

Des efforts plus soutenus seront également entrepris pour la consolidation des programmes de lutte contre les maladies transmissibles, et des maladies chroniques à soins coûteux, comme les cancers, les maladies cardiovasculaires, le diabète, les maladies rénales, la drépanocytose ou l'hémophilie.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Vous avez déjà pu le noter, la gratuité des coûts des dialyses dans les structures publiques est effective depuis juillet 2012. Un programme sera développé pour le relèvement de l'offre technique de dialyse dans les hôpitaux, le recrutement de personnels qualifiés, et la conclusion de partenariats avec le secteur privé, en vue de réduire sensiblement leurs tarifs.

Un dispositif de financement plus approprié sera mis en place, pour la prévention et la gestion des épidémies qui surviennent de façon récurrente, avec des mécanismes de riposte mieux organisés. L'accès aux médicaments sera assuré par le renforcement de la disponibilité de génériques dans les officines privées et le réseau des pharmacies régionales.

Parallèlement, l'Etat renforcera la lutte contre la circulation des médicaments contrefaits, et encouragera la production de médicaments au niveau national.

Les efforts consentis pour le renforcement du système de santé produiront leurs pleins effets grâce à notre politique de mise à disposition d'agents de santé bien formés, à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, en particulier dans les zones éloignées ou difficiles d'accès.

L'Etat veillera particulièrement à ce que toutes les nouvelles réalisations d'infrastructures sanitaires soient en priorité destinées aux régions et districts sanitaires nouvellement créés et aux zones défavorisées.

Je dois ajouter que tous les chantiers en cours, dont certains ouverts il y a plus d'une décennie, seront achevés, notamment : l'Hôpital Dalal Jamm, l'Hôpital régional de Fatick, l'Hôpital de la Paix de Ziguinchor, l'Hôpital régional de Matam et la Maternité de l'Hôpital Aristide Le Dantec.

Pour assainir la gestion des hôpitaux, des contrats d'objectifs et de moyens seront désormais signés entre le Ministère et ces établissements publics de santé.

L'Etat entend garantir un accès équitable de toutes les catégories de la population aux soins et aux services médicosociaux. A cet effet, le système de Couverture Maladie Universelle que j'évoquais tantôt permettra d'assurer, en particulier, une meilleure prise en charge des groupes vulnérables.

Toutefois, le capital santé de nos compatriotes sera d'autant mieux préservé s'ils disposent d'un meilleur accès à l'eau potable et à un assainissement correct, ainsi qu'à un cadre de vie sain.

Les résultats obtenus en matière d'alimentation en eau potable confirment certes les progrès réalisés ces dernières années. Toutefois, au moins 20% des ménages ruraux sénégalais n'ont pas accès à l'eau potable dans des conditions acceptables. Le Gouvernement fait une question d'honneur de la résolution de ce problème, que nous jugeons insupportable et inacceptable.

La politique en matière d'hydraulique rurale sera donc axée sur une gestion intégrée et plus efficace des ressources, et un accroissement des taux d'accès à l'eau potable.

A cet effet, les programmes d'infrastructures hydrauliques seront renforcés dans les zones les plus défavorisées. Des améliorations seront apportées dans l'accès à l'eau, avec l'introduction progressive de la délégation de service public et le transfert de la maintenance des forages ruraux motorisés à des structures privées.

S'agissant de l'approvisionnement en eau potable des zones urbaines, la priorité sera accordée à la consolidation des acquis de la réforme de 1996, avec toutefois, un approfondissement du partenariat public/privé de concession du service public de l'eau.

Ce partenariat se traduira par une plus forte implication des opérateurs privés dans le financement des investissements de production, d'exploitation, d'extension du réseau, dans des conditions qui garantissent des prestations de qualité et des tarifs accessibles pour la population.

A court terme, nos efforts seront principalement orientés vers la réalisation des infrastructures de production, permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau des populations, en particulier dans la région de Dakar et de la Petite Côte.

En effet, ces zones devraient enregistrer un déficit de production de 14.000 m³/J dès 2014, si aucun investissement n'est réalisé d'ici cette échéance.

Le Gouvernement travaille sur le règlement définitif des problèmes d'approvisionnement en eau potable de Touba, deuxième ville du pays de par son poids démographique. La solution à moyen terme réside dans un transfert d'eau à partir d'un centre de captage à réaliser à Touba Bogu.

Pour apporter des réponses durables à l'assainissement des eaux usées de nos villes, le Gouvernement entend généraliser l'élaboration de Plans Directeurs d'Assainissement dans tous les centres urbains, notamment les capitales régionales et départementales.

Des solutions globales et structurelles seront engagées pour la gestion des inondations, à travers l'élaboration de Plans directeurs de drainage pour toutes les régions concernées.

Les programmes prioritaires, qui découleront de ces plans directeurs d'assainissement des eaux usées et pluviales, seront financés avec l'appui de nos partenaires, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. Le programme de gestion des eaux pluviales pour la zone périurbaine de la région de Dakar, d'un coût de près de 40 milliards de FCFA, démarre dès 2013.

Des options sont à l'étude en vue d'une contractualisation avec le secteur privé, pour la réalisation ainsi que la gestion des ouvrages d'assainissement des eaux usées et pluviales.

En attendant les mesures structurelles, des dispositions transitoires seront systématiquement mises en œuvre pour soulager les populations victimes d'inondations.

Pour améliorer le cadre de vie de nos compatriotes, le Gouvernement entend également mieux lutter contre l'occupation anarchique de l'espace, la prolifération des bidonvilles et des quartiers insalubres.

Des programmes de restructuration des bidonvilles seront donc exécutés et prendront en compte les quartiers inondables situés dans les bas fonds.

Au-delà des inondations, les dispositifs de protection civile, de prévention et de gestion des catastrophes seront également réorganisés et renforcés.

Une gestion plus rationnelle de l'espace urbain, en cohérence avec le plan national d'aménagement du territoire permettra d'améliorer les conditions de vie des ménages et d'atténuer progressivement les disparités régionales.

Cette option du Gouvernement favorisera l'émergence d'une architecture urbaine plus équilibrée, articulée à la promotion de pôles secondaires.

La politique d'habitat social de l'Etat s'attachera à garantir l'équité dans l'accès au logement, à travers des mécanismes de crédits à des taux préférentiels, les programmes de la SICAP, de la SNHLM et des promoteurs privés agréés.

A cette fin, des efforts de réorganisation seront nécessaires pour une maîtrise des réserves foncières, une gestion plus rigoureuse des assiettes et la rationalisation de la gestion du foncier relevant du domaine national.

En outre, l'Etat mettra en œuvre dans les différentes régions du pays des lotissements administratifs et des Zones d'Aménagements Concertés, avec une cession des parcelles à des coûts accessibles aux populations.

A cet égard, l'Etat n'autorisera plus les marges excessives réalisées sur le foncier par des spéculateurs à son détriment et à celui des citoyens. Le secteur sera mieux contrôlé, notamment en ce qui concerne la

validation technique des programmes de logements et la collecte de l'épargne des ménages.

Je le dis ici, haut et fort : le citoyen sénégalais, étranglé par une inflation immobilière devenue insupportable, et inquiet de finir sa vie sans connaître la satisfaction de devenir propriétaire de son logement, ce citoyen peut compter sur le ferme appui du Gouvernement.

Mais dans le même temps, l'application plus stricte des dispositifs réglementaires doit garantir le respect des règles et normes techniques en matière de construction, pour nous éloigner des phénomènes récurrents d'effondrement de bâtiments.

C'est aussi dans ce cadre que la gestion des déchets urbains sera prise en charge, à travers l'édification d'infrastructures de traitement, de recyclage et de valorisation.

Les collectivités locales, auxquelles l'exercice de cette compétence a été rendu, bénéficieront de l'appui de l'Etat pour l'acquisition d'équipements de collecte et l'implantation de nouvelles zones de traitement et d'enfouissement des déchets.

Enfin, des programmes spécifiques seront mis en œuvre pour la préservation des habitats, des installations industrielles, touristiques et commerciales contre l'érosion marine et côtière. Pour la préservation de notre environnement, le principe dit « pollueur-payeur » sera strictement appliqué.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Pour assurer l'efficacité de ses politiques publiques, l'Etat doit garantir leur succès territorial, à travers un aménagement équilibré de l'espace. Notre pays doit concilier une approche territoriale qui relie aménagement et décentralisation.

Cette option en matière de décentralisation est une des meilleures voies pour un renforcement de la démocratie locale, la correction des disparités spatiales et des inégalités d'accès aux services publics. C'est

à travers cette option que nous ferons des collectivités locales de véritables lieux de développement.

A cet effet, conformément aux orientations du Chef de l'Etat, le Gouvernement va poser l'Acte III de la politique de décentralisation, en engageant les études et les concertations nécessaires autour du transfert de nouvelles compétences, de la réorganisation des relations entre l'État et les collectivités locales et de la communalisation intégrale.

La Stratégie de Développement Territorial qui accompagnera cette réforme, devra donner une plus forte impulsion aux initiatives à la base, pour assurer une amélioration durable des conditions de vie des populations locales.

Elle permettra de donner un meilleur ancrage des politiques publiques au sein des régions et des localités.

A cette fin, il sera nécessaire de disposer d'un système de planification locale harmonisé entre les différentes échelles territoriales. Les schémas d'aménagement et de gestion des terroirs communautaires mis en cohérence seront alors mieux articulés aux plans stratégiques des pôles régionaux de développement.

La mise en place des structures d'intercommunalité et l'élaboration des programmes et des projets interterritoriaux seront favorisés, afin de permettre le partenariat et la solidarité entre collectivités locales.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Je voudrais, au moment où j'évoque cette question centrale de la décentralisation et du développement local, aborder la douloureuse question de la Casamance, cette belle région du sud, prodigieusement dotée par la nature, véritable lieu d'osmose entre les religions, les ethnies et les cultures traditionnelles.

Cette région est encore meurtrie par une crise qui continue d'infliger des souffrances morales et physiques insoutenables à de nombreuses familles et à la Nation toute entière.

Comme l'a déjà indiqué le Chef de l'Etat, le retour définitif de la paix dans cette région constitue l'une des premières priorités nationales. A cette fin, le Gouvernement engagera un dialogue inclusif avec toutes les parties prenantes.

C'est avec la paix retrouvée que cette région pourra exprimer tout son potentiel économique et ainsi apporter sa contribution à la prospérité nationale et au développement du pays.

Le Chef de l'Etat a donc décidé de faire de cette région un cadre test pour la Stratégie de Développement Territorial, afin de désenclaver définitivement la région, et d'optimiser la valorisation de ses potentialités.

C'est l'occasion de formuler des prières ardentes à la mémoire de toutes les vies perdues, et pour le retour définitif de la paix dans cette partie du Sénégal.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés,

La stabilité du pays et la sécurité à l'intérieur du territoire, à nos frontières et chez nos voisins, sont des conditions essentielles pour l'instauration de la paix, et pour le développement.

Nous pouvons tous être fiers de l'image que notre pays renvoie au monde : elle est celle d'un pays stable avec des institutions fortes.

Cette image, nos forces de défense et de sécurité y contribuent tous les jours.

Je voudrais donc commencer par rendre hommage à leur vaillance, saluer leur sens élevé du devoir, magnifier les sacrifices qu'ils consentent chaque jour, dans l'exercice de leurs missions souvent difficiles, et parfois périlleuses.

Je salue ici, avec déférence, la mémoire de tous ceux d'entre eux tombés au champ d'honneur, à l'appel du devoir.

Le Gouvernement s'associe au Chef de l'Etat, pour manifester toute sa compassion aux blessés et mutilés, partager la douleur de leurs familles, et témoigner la reconnaissance et la gratitude infinie de toute la Nation.

Un effort particulier sera fait pour la prise en charge des personnels des armées et de leurs familles, avec en particulier des appuis en faveur de la Fondation des Invalides et Mutilés Militaires et de l'Agence pour la Réinsertion Sociale des Militaires.

Nous gardons également une pensée affectueuse à l'endroit de nos forces déployées sur tous les théâtres d'opérations, en particulier à celles basées dans la région Sud, dont nous espérons la fin de la mission dans les plus brefs délais.

Notre pays peut s'enorgueillir d'avoir une Armée professionnelle, dont l'Etat va accélérer la modernisation, en renforçant son potentiel humain et ses capacités opérationnelles.

Cette modernisation prendra en compte les nouvelles menaces liées aux réseaux terroristes et aux cartels de la drogue, avec le renforcement du maillage du territoire par la création de nouvelles unités des forces de défense et de sécurité.

Cela permettra de mieux prendre en charge la forte demande sécuritaire des quartiers périurbains, des villes de l'intérieur et frontalières, des espaces publics et des sites touristiques.

Ces efforts seront accompagnés du relèvement du niveau de recrutement et de l'amélioration de la formation continue des personnels de Police, de l'Armée, de la Gendarmerie et des Douanes.

Les capacités opérationnelles de nos unités spécialisées d'interventions seront accrues, pour accentuer la lutte contre le trafic de drogue, le terrorisme, la cybercriminalité.

Au-delà du renforcement de nos moyens internes de sécurité, des synergies seront recherchées avec nos voisins immédiats, les pays de la sous-région et tous les pays partenaires, pour la définition de plans de

prévention et de riposte communs, ainsi que la recherche de solutions concertées et durables aux conflits.

Il en sera de même en ce qui concerne les politiques agricoles communes et la coopération énergétique.

Au plan régional, l'engagement panafricaniste du Sénégal se matérialise, au premier chef, par la mise en œuvre d'une diplomatie de bon voisinage, visant l'intégration africaine et le renforcement continu des relations fraternelles qui nous lient aux pays limitrophes.

Au plan mondial, notre pays sera toujours en première ligne pour promouvoir la paix et la sécurité internationales et continuera d'œuvrer pour la réforme des institutions de gouvernance mondiale.

Le renforcement de la diplomatie économique sera au cœur de nos préoccupations, afin d'offrir des débouchés à la production locale mais également attirer des investissements productifs.

Restés profondément attachés à leur pays, nos compatriotes de la Diaspora, contribuent par leurs transferts de fonds à son développement et à la stabilité de nombreuses familles. Ils constituent un segment actif de la population qui doit être mieux soutenu.

C'est pourquoi, l'Etat mettra en place des dispositifs d'accompagnement adaptés à leurs besoins, pour une meilleure valorisation de leurs initiatives, à travers l'appui à la réalisation de leurs projets de développement, de construction d'infrastructures sociales de base.

Il assurera également l'accompagnement à l'insertion/réinsertion des candidats au retour volontaire.

L'expérience et l'expertise accumulées par nos compatriotes seront en outre mieux capitalisées.

Un accent particulier sera mis sur une prise en charge de leurs préoccupations, notamment en matière d'accès au logement et à des terrains viabilisés, de gestion consulaire, de protection de leurs droits, y compris du point de vue de la sécurité sociale.

Afin de mieux répondre à une de leurs demandes essentielles, et pour mieux sécuriser leur séjour à l'étranger, les mesures appropriées seront prises au niveau de nos représentations diplomatiques pour une plus grande célérité dans la production de passeports et titres de voyages auxquels ils ont droit.

Ces dernières recevront également de fermes directives pour veiller à ce que tous les droits de nos compatriotes dans les pays qui les accueillent soient respectés.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Le programme de Gouvernement que je viens de vous présenter, entend restaurer un cadre économique viable et un meilleur environnement des affaires, capables d'imprimer une cadence plus soutenue à notre croissance.

Il entend restaurer les conditions d'une gestion vertueuse des ressources publiques avec un recentrage des politiques sur les priorités, afin de mieux lutter contre l'injustice sociale.

Il a pour ambition de promouvoir un développement équilibré du territoire, structuré autour de pôles, et de relancer l'économie en s'appuyant en priorité sur une agriculture moderne.

Il tient à faire des femmes et des jeunes des acteurs du développement à part entière.

Il fera du Sénégal un pays renouant avec l'estime et le respect du reste de l'Afrique et du monde. Un pays contribuant à la paix dans le monde, car l'ayant d'abord retrouvée à l'intérieur de ses frontières.

Au-delà du redressement économique et du retour à une croissance plus forte, ce programme est aussi porteur de profondes mutations pour la société sénégalaise, qui doit se réapproprier les valeurs de référence constituant notre héritage culturel commun.

Il entend être générateur de nouvelles dynamiques dans les rapports entre le citoyen et les gouvernants ; rapports de confiance basés sur le

respect des engagements, l'attachement à un discours de vérité et de responsabilité, en toutes circonstances.

C'est un programme qui doit permettre de raffermir la confiance et de faire renaître l'espoir chez les jeunes, en leur offrant plus de perspectives d'emplois, une meilleure formation et des cadres d'épanouissement.

Nous le voulons porteur d'un nouvel espoir dans les familles, qui perçoivent bien les changements qui interviennent dans leur quotidien.

Il a pour ambition d'insuffler une nouvelle vigueur dans le monde de l'entreprise qui doit saisir les nouvelles opportunités qui s'offrent, pour créer de la richesse, dans un environnement amélioré, de compétitivité et de transparence.

Ce programme a pour ambition de faire renaître la confiance dans le monde rural et dans les villes, par les changements attendus dans l'amélioration du cadre de vie et la relance des activités économiques.

Il est également porteur d'une forte ambition de reconstruire les solidarités distendues par la crise, de restaurer l'équité, pour une société sans exclusion.

Il a pris le parti de combattre la banalisation de l'indiscipline, de combattre le laxisme dans l'application des sanctions, l'impunité, le non-respect du bien et des espaces publics, ainsi que le manque de civisme.

Il a aussi pris le parti d'inviter le citoyen à prendre lui-même conscience des conséquences de l'occupation anarchique des espaces publics, ainsi que des zones interdites d'habitation ou d'activité économique.

Il a enfin pris le parti d'appeler le citoyen, usager de la route, à prendre conscience du coût élevé pour les familles et la Nation, des défaillances humaines et du non respect des prescriptions techniques.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés,

Avec ce programme, nous souhaitons encourager l'émergence d'une Nouvelle Citoyenneté.

D'un Citoyen sénégalais exigeant vis-à-vis de ses gouvernants mais qui, en retour, parce que pleinement conscient de ses devoirs, refuse de demander des passe-droits et des privilèges, refuse de braver les interdits ; un citoyen qui respecte les lois et l'autorité ; un citoyen qui respecte et protège son environnement, car ayant compris qu'il ne fait que se respecter lui-même.

En effet, une société permissive où tout est accepté, toléré, justifié ; une société qui ne trouve plus les ressorts moraux pour s'indigner, dénoncer, sanctionner, cette société est vouée à la déliquescence.

Pour construire un Etat centré sur les valeurs, dans un Sénégal prospère, il faut que chaque citoyen impose les mêmes exigences de vertu à ses gouvernants qu'à soi-même.

Il est indispensable de bâtir une éthique du bien commun, de donner l'exemple à nos enfants et surtout de promouvoir au sein des familles et à l'école les valeurs sociales de référence.

Pour sa part, le Gouvernement prend l'engagement de travailler toujours, avec plus d'efficacité, plus de méthode, plus de célérité, et dans la rigueur, pour la recherche permanente de solutions aux préoccupations quotidiennes des sénégalais.

Il s'évertuera à plus d'anticipation et de réactivité face aux demandes des populations. Il soumettra son programme à des évaluations continues et périodiques.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés,

Sans l'adhésion des populations et sans une cohésion sociale, point de projet politique viable.

Les « Fora citoyens » serviront donc de cadres d'échange et de dialogue autour des politiques publiques avec toutes les forces vives de la Nation.

Comme en a décidé le Chef de l'Etat, le Gouvernement continuera également à aller à la rencontre des citoyens, à travers les Conseils interministériels et Conseil des Ministres délocalisés, pour mieux s'imprégner des réalités des régions et de leurs urgences. Le Gouvernement a été instruit de ne cesser d'être « présent sur le terrain » à la recherche des contacts humains, de la proximité avec les citoyens, sans qu'aucune région de notre beau pays ne soit oubliée.

Les espaces de dialogue et de concertation avec les partenaires sociaux, les élus locaux, les partenaires techniques et financiers, la société civile, seront consolidés, selon des mécanismes et une régularité à définir.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Je vous le dis avec force : notre plus grand atout est cette confiance retrouvée, cet espoir qui renaît depuis le 25 mars 2012.

Nous devons bâtir sur cette confiance et cet espoir « un Contrat de confiance, de croissance et de solidarité » qui engagerait l'Etat, les partenaires sociaux et le secteur privé, à renforcer la paix sociale dans les entreprises, dans l'espace et les structures publiques, dans les écoles et universités, pour consolider les conditions d'une croissance partagée.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés,

En me présentant devant vous ce matin, j'ai le profond sentiment que notre pays est entré dans une ère nouvelle. Une ère de ruptures qui annonce de nouvelles perspectives pour hisser le Sénégal au rang des nations émergentes.

A cet instant précis, dans les endroits les plus reculés du pays, dans toute la Diaspora, nos compatriotes qui nous écoutent rêvent d'un Sénégal Nouveau. Ce Sénégal Nouveau, nous le construirons ensemble, patiemment, avec ardeur, avec générosité, avec rigueur.

Nous le construirons en faisant face à tous les défis. Défis que ne sont capables d'effacer ni les beaux discours, ni une quelconque magie, ni les artifices de la politique politicienne.

Mais que nous nous engageons à relever par une action et une méthode partagées, comme nous venons de le faire face à celui des inondations. Ce sera alors pour faire renaître l'espoir d'un redressement de notre pays dans la durée.

Nous avons confiance. Or, la confiance est au cœur de la performance, parce que réussir c'est d'abord croire que c'est possible. Ayant pleinement pris conscience que nous n'avons choix que de réussir, choisissons de forger notre destin.

Que Dieu, le Tout Puissant, en donne la force à chacun de nous et qu'il répande sa Grâce infinie et sa divine Miséricorde sur le Sénégal.

Amine.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.

[Applaudissements nourris].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre.

-3-

DISCUSSION GENERALE

Mes chers Collègues,

La discussion générale va s'ouvrir. Je voudrais auparavant vous informer que la Conférence des Présidents a organisé le débat et elle a réparti le temps fixé pour la discussion générale.

Pour le premier tour de parole - puisqu'il y en a deux-, la répartition suivante a été faite :

- le Groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar dispose de 100 minutes ;
- le Groupe parlementaire des Libéraux et des Démocrates dispose de 25 minutes ;
- les Non-inscrits disposent d'un temps de parole global de 25 minutes.

Je précise aussi que la distribution interne aux Groupes et à l'équipe des Non-inscrits du temps de parole a été effectuée par les Groupes et par les Non-inscrits.

Voici la liste des orateurs :

M. Moustapha Cissé LO, 4mn

M. Papa Biram TOURE, 3mn

M. Aliou KEBE, 2 mn

M. Souleymane Ndéné NDIAYE, 5 mn

Mme Khadidiatou DIEDHIOU, 2mn

Mme Aïssatou Sow DIAWARA, 2mn

Mme Magatte MBODJ, 3mn

Mme Mbayame Guèye DIONE, 2mn

Mme Woraye SARR, 3mn

Mme Sokhna DIENG, 3mn

M. Mouhamed DIEDHIOU, 2mn

Mme Sira NDIAYE, 2mn

M. Mouhamadou NGOM, 2mn

Mme Aïssatou MBODJ, 4mn

M. Serigne Khadim THIOUNE, 2mn
Mme Haoua DIA, 2mn
M. Ibrahima Baba SALL, 3mn
M. Thierno BOCOUM, 3mn
Mme Fatou THIAM, 3mn
Mme Thillo SARR, 2mn
M. Idrissa Diallo, 2mn
M. Mbaye NIANG, 3mn
M. Abdoulaye Makhtar DIOP, 2mn
M. Babacar DIAME, 2mn
M. Alioune Badara DIOUF, 2mn
M. Oumar SARR n°1, 5mn
M. Papa Diallo dit Zator MBAYE, 3mn
M. Ibrahima SANE, 3mn
Mme Elène Marie Ndione TINE, 2mn
M. Mamadou DIOP, 3mn
Mme Aïssata TALL, 3mn
Mme Awa GUEYE, 3mn
M. Djibo KA, 2mn
Mme Ndèye Dieynaba NDIAYE, 2mn
M. Mamadou Lamine DIALLO, 5mn
M. Alioune Abatalib GUEYE, 2mn
M. Abdou MBOW, 3mn
M. Papa Abdou Khadir MBODJ, 2mn

M. Abdoulaye BALDE, 2mn
M. El hadji Mansor SY, 3 mn
M. Oumar SARR n°2, 5mn
M. Demba DIOP, 2mn
M. Cheikh SECK, 5mn
M. Barthélémy Toye DIAS, 3mn
Mme Seynabou WADE, 2mn
Mme Katy CISSE, 5mn
M. Samba Diouldé THIAM, 4mn
M. El hadji Moustapha DIOUF, 3mn
M. Modou DIAGNE, 5mn
M. Moustapha DIAKHATE, 6mn

Nous avons ainsi 50 orateurs inscrits. Ces temps de parole ont été déterminés par les Groupes auxquelles appartiennent les Honorables Députés.

Je voudrais rappeler aussi qu'il y a un appareil ici qui détermine le suivi du temps de parole. Lorsque le temps de parole est épuisé, il y a une sonnerie que l'on entend ; à ce moment- là, le Député est invité à arrêter son intervention. C'est minuter de manière minutieuse.

Maintenant, je m'en vais donner la parole à notre collègue Moustapha Cissé LO qui a 4mn.

MONSIEUR MOUSTAPHA CISSE LO

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps diplomatiques,

Mes chers Collègues,

Mesdames et Messieurs,

A l'entame de mon propos, permettez-moi de rendre grâce à Allah, le Tout Puissant, à son Prophète Seydina Mouhamed Salalahou Aleyhou Wa Salam (P.S.L) et à notre guide éclairé Khadim Rassoul.

« Serigne Touba dieureudieuf ! »... **[Passage en wolof]**...

Monsieur le Premier Ministre,

Au moment où nous sommes sous le charme de votre belle prestation, nous avons l'insigne honneur et le privilège de vous adresser nos salutations, nos remerciements et nos félicitations pour votre belle et élogieuse sortie. En déroulant votre feuille de route, vous avez agréablement surpris plus d'un ; soyez-en remercié! Votre déclaration précise et brillante a passé en revue l'essentiel des questions soulevées par les Sénégalais, ces derniers temps. Merci de vous en approprier, cela pour y répondre favorablement, avec un sens élevé de responsabilités, de mesure, mais surtout de courage et de respect. Ainsi, vous montrez en face du monde que vous serez le modeste guide qui accompagne le Président Macky SALL et le peuple sénégalais à la recherche des solutions pour les nombreux problèmes qui assaillent les populations et qui ont pour nom : monde rural, Diaspora, énergie, emploi des jeunes et des femmes, mais surtout recrudescence de la violence, sécurité routière, vol de bétail, manque d'eau en zone rural.

Pour cela, nous adhérons à la voie tracée par le chef de l'Etat Macky SALL, qui a pour vision un Etat sobre et vertueux. Notre Groupe Benno Bokk Yaakaar ne ménagera aucun effort pour accompagner et soutenir le programme que vous venez de nous proposer, qui recoupe le programme de Benno Bokk Yaakaar avec lequel nous avons été élus le 25 mars 2012.

Monsieur le Premier Ministre, avec votre permission, veuillez-nous éclairer sur certaines questions attendues par les Sénégalais de l'intérieur comme ceux de la Diaspora.

Que peuvent attendre les Sénégalais de l'Extérieur des promesses électoralistes de Macky SALL qui consistent à dire que la Diaspora sera considérée comme une quinzième région, quand on sait que jusqu'ici les Sénégalais de l'Extérieur attendent d'être pris en charge par le nouveau pouvoir ? Après avoir annoncé l'acte 3 de la décentralisation, quel bilan en faites-vous ? Notre pays souffre de graves problèmes d'inondations et d'assainissement, on peut citer Dakar et Touba, que compte faire le Gouvernement pour apporter des solutions rapides, concrètes et viables, dare-dare ? A quand la réalisation du projet d'assainissement de Touba, quand on sait que le plan directeur d'assainissement est disponible depuis 2006 ? Et, j'interpelle Monsieur le Premier Ministre de l'époque Souleymane Ndéné NDIAYE, parce que c'est rangé dans des tiroirs ; je peux vous les remettre. Le prélèvement de 85% du budget du COSEC constitue le plus grand scandale du siècle. On prélève 85% qu'on donne, on gère comment ? Nous avons, nous secteur privé, demandé- Monsieur Pape Diouf est là, je m'en excuse-,...

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Merci, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Papa Biram TOURE pour 3mn.

MONSIEUR PAPA BIRAM TOURE

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

Permettez- moi de vous souhaiter d'abord la bienvenue.

Permettez-moi également de féliciter Monsieur le Premier Ministre et son Gouvernement pour la brillante prestation à travers la Déclaration de Politique générale. A travers son discours et dans son contenu, nous avons identifié les axes qui conduiront au développement du pays, mais des axes prioritaires qui prennent en charge la préoccupation des Sénégalais dans les différents secteurs. Ce programme qui est en parfaite harmonie avec les engagements du Président de la République Macky SALL dans son programme « Yoonu Yookute » qui a été élaboré à la suite d'un diagnostic effectué dans l'étendue du Sénégal pour prendre en charge la préoccupation des populations dans les zones les plus reculés du pays.

Cependant, permettez-nous de poser certaines préoccupations au bénéfice des populations, notamment dans le cadre du loyer. Le poids du loyer sur la consommation est très lourd. Beaucoup de familles sénégalaises se trouvent dans des situations difficiles pour prendre en charge cet aspect, puisque représentant 25 ou 30% de leurs revenus. Le rarichissement continue du loyer a insidieusement basculé les revenus des familles en plus de la pauvreté. Dans beaucoup de localités, le loyer apparaît comme le problème le plus crucial. Vous avez évoqué, effectivement, le problème du logement social à long terme dans vos programmes. Donc, le Sénégalais pourra bénéficier d'un toit. Mais, à court terme, le Sénégalais doit trouver un logement décent à un revenu moindre pour prendre en charge cette question de location.

Quelles sont les mesures que vous comptez mettre en œuvre pour faire respecter les lois et les règlements qui régulent ce secteur, qui ont été mis en place et qui ne sont pas respectés par beaucoup de spéculateurs qui abusent, quand même, de ces manquements ?

Dans le domaine de la santé, je me félicite du fait que vous ayez pris en charge les hôpitaux, qui sont les chantiers interminables de Fatick et de Ziguinchor. Vous ne pouvez pas savoir la souffrance de ces populations-là, qui sont obligées d'évacuer les malades dans d'autres régions pour qu'ils puissent être pris en charge. Mais, permettez-nous de demander quels sont les délais ? Parce que, par le passé, nous avons identifié des

chantiers, ici dans le Sénégal, qui ont duré plus de 10 ans, car il y avait eu un problème de planification par rapport aux ressources et à la mise en œuvre. Je peux citer les centres de santé de Niakhar, de Gandiaye, ainsi de suite. Il n'y a pas longtemps, vous avez entendu les populations de Cas Cas, à travers les médias, demander l'achèvement de leurs travaux....

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Aliou KEBE, pour 2mn.

MONSIEUR ALIOU KEBE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

De la grande déclaration de Monsieur le Premier Ministre, j'ai retenu quelques mots. J'ai retenu « monde rural », « urgence », « précarité » et tout cela m'amène à poser un certain nombre de problèmes. Monsieur le Premier Ministre, le monde rural a des problèmes avec le vol de bétail. Jusqu'à aujourd'hui personne ne peut dire qui vole et comment on les arrête. Alors, je prends l'exemple du département de Nioro, je pourrais vous dire aujourd'hui ici que j'ai essayé de faire un petit calcul pour connaître le ratio de protection des populations et des biens de ce département-là, mais on est à un gendarme pour 15.000 habitants, pour un territoire de 122 km². Vous voyez que, avec cela, on ne peut pas faire de la protection. Donc, pour ce cas-là, je pense qu'il faudrait essayer de renforcer les moyens de la Gendarmerie en effectifs et en moyens matériels. Ça, c'était le premier cas.

Ensuite, je voudrais aborder aussi la prochaine campagne de commercialisation agricole. Monsieur le Premier Ministre, nous avons grand espoir que cette année nous aurons une récolte abondante et de qualité. Maintenant que faire avec les opérateurs ? Si vous ne faites pas attention, nous allons revivre la même situation. Nous, les paysans du monde rural, nous allons nous retrouver dans les « loumas » pour vendre l'arachide à 120F, quand ce même opérateur va vous revendre ces arachides à 325F pour les semences. Vous voyez la marge de bénéfices ? Le paysan qui a fait sept (07) mois se retrouve avec 125F, l'opérateur, lui, va se retrouver avec 325F. Donc, cela est à revoir, Monsieur le Premier Ministre.

La route Kaolack-Fatick, nous qui sommes là-bas, nous sommes très fatigués.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher Collègue !

La parole est à notre collègue Souleymane Ndéné Ndiaye pour 5mn.

MONSIEUR SOULEYMANE NDENE NDIAYE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Mes chers Collègues,

Je voudrais adresser mon salut fraternel et républicain à Monsieur Abdoul MBAYE ainsi qu'à tous les membres de son Gouvernement et aborder deux sujets : l'un porte sur le sport et l'autre sur la justice ; cette justice qui, avec l'armée, constitue cette autre grande muette de l'Etat, qui demeure surtout le dernier rempart de la liberté et le pilier le plus solide de notre démocratie car, incarnée par des hommes et des

femmes debout depuis toujours, qui ne se laissent ni influencer, ni intimider ou manipuler et au profit de qui je plaide le maintien de tous les acquis et leur renforcement, pour les mettre à l'abri de toutes les tentations. Cette justice-là hélas, depuis quelques mois, bavarde beaucoup, intimide, brave, menace et fait la une de l'actualité, tous les deux ou trois jours, comme jamais cela ne s'était produit auparavant.

Des affaires pendantes sont commentées ; des personnalités, pourtant justiciables d'autres instances judiciaires, sont convoquées dans des brigades de Gendarmerie ou dans des commissariats de Police pour y être humiliées ou vexées. Prétextes pris: soit des nécessités liées à la réactivation de la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite ou bien des suites à donner aux rapports d'audit de l'IGE ou de la Cour des Comptes de 2008 et suivant. Avant leur convocation, c'est une certaine presse bien introduite qui l'annonce et, après leur audition, la même presse reproduit *in extenso* leurs déclarations et le plus souvent prédit l'issue de la procédure, alors que les personnes entendues ne font même pas l'objet de poursuites au sens du droit pénal, car aucune action, en ce qui les concerne, n'étant mise en mouvement. Et jamais, l'Etat, pourtant garant d'une bonne administration de la justice, n'a réagi face à ces dérives, en levant le plus petit doigt. Au contraire, il s'en accommode, car la même presse récidive toutes les semaines et impunément.

Je ne lui dénie pas son droit d'aller vers l'information pour la diffuser, je regrette simplement que les informations mises à sa disposition soient des informations judiciaires qui ne peuvent même pas être divulguées par les auxiliaires de la justice que sont les avocats.

Monsieur le Premier Ministre,

L'Etat de droit postule trois choses : que l'Etat se conforme au droit ; que l'Etat se soumette au droit ; que l'Etat assure l'exécution de la règle de droit.

Ces pratiques, que je dénonce et que je vous demande de traiter, parce que contraire à l'Etat de droit, doivent cesser pour que notre pays et ses dirigeants puissent continuer de se vanter de posséder un Etat de droit.

Nous voulons d'une justice sans justicier, sans vengeance, ni bavardage, qui met les magistrats, les greffiers et tous les personnels de la justice dans les conditions d'exercer dans la dignité, la sérénité et

l'indépendance de leur métier. Nous voulons d'une justice qui ne foule pas au pied les principes directeurs de la procédure pénale à savoir le respect des droits de la défense, la présomption d'innocence, l'intime conviction des juges et la liberté des preuves.

Un haut magistrat, dont l'œuvre et les enseignements sont inscrits en lettre d'or dans nos cœurs et dans nos mémoires, m'a confié un jour, qu'une bonne justice n'a pas besoin de bavardage pour faire peur, et n'a pas besoin de faire peur pour remplir son rôle, qu'une bonne justice n'a pas besoin de bravade ni de justicier, qu'une bonne justice doit être sereine pour atteindre ses objectifs, qu'une bonne justice a besoin d'hommes et de femmes qui abhorrent la rancune et la vengeance, qu'une bonne justice, pour être juste, s'exerce sans parti pris, ni effet de manches encore moins discours grandiloquent.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Le deuxième volet de mon intervention porte sur le Sport. Si j'en crois la presse, le quotidien national « le Soleil » du mercredi 05 septembre dernier, Monsieur le Ministre des Sports, mon ami Malick GAKOU affirme que votre gouvernement va construire 4 stades nationaux, 14 stades régionaux, 14 palais des sports, est-ce à dire que vous allez créer 14 nouvelles régions ou poursuivre la réhabilitation des stades entamés entre 2008 et 2012 ? Au moment où nous quitions le pouvoir, 11 régions disposaient déjà d'un stade dans le cadre du programme chinois dont certains étaient soit réceptionnés ou bien en chantier. Donc, je veux vous entendre reconnaître qu'au jour d'aujourd'hui votre Gouvernement va construire 3 nouveaux stades dans les trois dernières régions administratives créées : Kaffrine, Sédhiou et Kédougou, car au moment du lancement du programme chinois, ces régions n'existaient pas administrativement. Et que, certains stades qui existent déjà seront améliorés pour être érigés en stades nationaux. Monsieur le Premier Ministre, je vous souhaite bonne chance.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Khadidiatou DIEDHIOU, pour 2mn.

MADAME KHADIDIATOU DIEDHIOU

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres d'Etat,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Honorables Députés,

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Premier Ministre, je suis des personnes qui pensent que vous avez largement dépassé le temps autorisé par la loi pour que vous veniez vous présenter au sein de cette auguste Assemblée dans le cadre de la Déclaration de Politique générale. C'est pourquoi, je pense que vous aurez dû commencer par présenter vos excuses ou vous expliquer par rapport à ce retard.

Bref, je voudrais vous dire que nous vous avons attentivement écoutés, et pour ma part, j'ai le sentiment d'assister à une Déclaration de Politique générale qui ressemble à une intention, juste un procès d'intentions, dont l'auteur est comme quelqu'un qui égrène un chapelet d'intentions, une déclaration sans trop de précisions. Certes, les choses sont bien dites, en très bon français, très bien écrites mais, je voudrais dire, Monsieur le Premier Ministre, avant vous, d'autres étaient là à l'Assemblée nationale, avec des textes très bien écrits, en très bon français et des choses très bien dites. Cependant, au finish, vous avez dit que cette alternance est à l'origine de la déception des Sénégalais parce que les choses n'ont pas été réalisées, et c'est pourquoi Monsieur le Premier Ministre, j'aurais aimé vous voir préciser le démarrage des programmes, surtout en ce qui concerne la Casamance. Vous avez bien dit que la Casamance est enclavée, je voudrais vous dire que la Casamance n'est pas sur une montagne, pourtant y accéder relève de l'exploit, tellement cette Casamance est enclavée. Monsieur le Premier Ministre, je voudrais vous voir, très tôt, commencer ce programme pour le désenclavement de la Casamance. Tous mes vœux de succès !

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue Aïssatou Sow DIAWARA pour 2 mn.

MADAME AÏSSATOU SOW DIAWARA

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Je commence par féliciter Monsieur le Premier Ministre, pour sa brillante Déclaration de Politique générale, je crois que nous ne sommes pas déçus et vous avez été à la hauteur de votre renommée.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez donné une place importante à la femme dans votre Déclaration de Politique générale, nous n'avions pas applaudi...

[Applaudissements].

...parce que le Président de l'Assemblée nous l'avait interdit, mais sachez que nous sommes vraiment comblées et nous sommes de tout cœur avec vous et nous serons toujours avec vous.

Monsieur le Premier Ministre, étant élue de la banlieue, je ne peux pas ne pas parler des inondations.

Monsieur le Premier Ministre, 72 milliards ont été injectés dans les inondations mais aujourd'hui, c'est toujours la routine qui s'installe dans l'éradication de ce fléau. C'est l'écrêtage des bassins, le pompage

des eaux stagnantes, le relogement des sinistrés, l'octroi d'aide d'urgence, etc.

Monsieur le Premier Ministre, nous avons besoin de solutions définitives à ces problèmes d'inondations. C'est une calamité naturelle certes, mais elle est accentuée par le fait des hommes avec notamment les lotissements dans les zones marécageuses. Nous sommes heureuse de constater que des mesures commencent à être prises avec la note envoyée aux Maires, leur demandant d'arrêter les lotissements entamés dans les zones marécageuses ou d'annuler les autorisations.

Concernant l'insuffisance des infrastructures, Monsieur le Premier Ministre, ma collègue Aïssata TALL me demande de parler de l'Île à Morphil et du Daande Maayo, parce que ce sont des zones complètement enclavées en période hivernale.

Mais, Monsieur le Premier Ministre, la banlieue dakaroise, Guédiawaye souffre plus que toute autre localité des effets des inondations du fait de la précarité qui y règne, n'offrant aux populations aucune possibilité d'action. Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Madame Magatte MBODJ pour 3mn.

MADAME MAGATTE MBODJ

Merci, Monsieur le Président.
Monsieur le Premier Ministre,
Honorables invités,
Honorables Députés,

Je voudrais réitérer, Monsieur le Premier Ministre, notre détermination à contrôler l'action et la cohérence gouvernementale. Et pour cela nous aurons besoin, Monsieur le Premier Ministre, d'avoir l'ensemble des politiques sectorielles pour jouer pleinement notre rôle. Je voulais également vous dire, Monsieur le Premier Ministre, que je suis vraiment rassurée de vos ambitions en ce qui concerne la santé. Mais pour qu'on puisse atteindre les objectifs du millénaire, il faudrait systématiquement

qu'on puisse respecter nos engagements. Monsieur le Premier Ministre, le Sénégal avait ratifié la convention d'Abuja qui disait que, effectivement, 15% de notre budget allait être affecté à la santé. Mais jusqu'à présent, rien n'a été fait. On aimerait savoir quelles sont les mesures que vous allez prendre, Monsieur le Premier Ministre, pour rehausser le budget de la santé. Dans la réponse à l'épidémie aux VIH, le Sénégal a déjà reçu plus de cent quatre vingt sept (187) millions de dollars de la part du Fonds mondial. Je parle sous le contrôle du Ministre de la santé et aujourd'hui ce fonds connaît d'énormes problèmes. Et, si on n'y prend pas garde, tous les efforts de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose seront vains. Je voudrais quand même que cette situation soit sérieusement prise en compte pour anticiper sur les désastres du retrait du Fonds mondial parce que, déjà entre 2001 et 2012, le Sénégal a reçu 187 millions de dollars pour lutter contre ces trois pandémies.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Mbayame Guèye DIONE, pour 2 mn.

MADAME MBAYAME GUEYE DIONE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Honorables députés,
Mesdames, Messieurs,

Nous adhérons aux mesures clés qui visent un développement économique et social du Sénégal et nous avons également comme suggestion, par rapport à la politique du médicament : premièrement, d'accroître les moyens aussi bien humains, techniques que financiers qui dépendent de l'autorité nationale de réglementation pharmaceutique et ceci dans le but de mieux lutter contre la vente illicite des médicaments

mais également, pour garantir aux Sénégalais un accès à des médicaments sûrs.

Deuxièmement, nous proposons de faciliter l'implantation d'usines de fabrication locale de médicaments pour un approvisionnement pérenne. En effet, le Sénégal n'en compte que trois et parmi ces trois, nous en avons une qui est une filiale française, une autre américaine, et la seule usine nationale fait de la parapharmaceutique.

Monsieur le Premier Ministre, pendant que nous avons trois unités qui fabriquent des médicaments, nous avons plus d'unités et de sociétés qui font du tabac ou commercialisent le tabac. Le médicament essentiel sauve des vies, le tabac tue. Et, le tabac tue 5 millions de personnes à travers le monde. Monsieur le Premier Ministre, nous vous demandons où est-ce que vous en êtes par rapport au projet de loi anti-tabac ? A quand la présentation de ce projet devant l'Assemblée nationale ? Je vous remercie.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Madame Woraye Sarr pour 3 mn.

Je voudrais rappeler que la mesure de restriction voire d'interdiction des applaudissements ne concerne que le public et non les députés. Les députés peuvent applaudir. C'est au public que l'on recommande d'éviter les applaudissements qui perturbent nos débats.

MADAME WORAYE SARR

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Félicitations à Monsieur Abdoul Mbaye, Premier Ministre du Gouvernement du Sénégal.

[Suite intervention en wolof].

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je donne la parole à notre collègue Sokhna Dieng Mbacké, pour 3mn.

MADAME SOKHNA DIENG MBACKE

Merci, Monsieur le Président.

[Prières].

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, nous pourrions vous féliciter pour faire comme tout le monde, mais si je devais abréger votre Déclaration de Politique générale, je dirais R.A.S. (rien à signaler) au Sénégal. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Vous nous avez fait un chapelet de bonnes intentions, de vœux pieux. Le programme Yoonu Yokute, assorti peut-être à celles des fameuses Assises dites nationales, pourrait nous conduire à quelque chose. Mais, nous voulons du concret, du bien concret. Et, je parle du plan ORSEC conforté par un vaste élan de solidarité nationale et qui reste pourtant presque inopérant, compte tenu de la lourdeur et de la lenteur de ses interventions. A quand des solutions structurelles et non plus conjoncturelles ? Je parlerais des délestages qui ont repris de plus belle. Et, cette année, nous avons eu un mois de ramadan extrêmement caniculaire et très obscur. Puisse la rétribution divine être à l'aune de nos misères !

Monsieur le Premier Ministre, je parlerais des « Gorgorlou » sénégalais. Nous avons entendu ici, il y a 30 ans, le cri du cœur de votre défunt père, le juge Kéba MBaye,-paix à son âme !-, qui disait que les Sénégalais étaient fatigués et c'était le 1^{er} janvier 1981. Nous sommes en 2012, les Sénégalais de 2012 sont peut être des morts vivants. Qu'est-ce que vous comptez faire pour eux ? Doivent-ils attendre que vous récupériez des hypothétiques biens supposés mal acquis cachés

dans des paradis fiscaux ? Doivent-ils attendre que vous fassiez des comptes des économies de bout de chandelle sur la suppression du Sénat : 4 milliards/an, sur la Vice-présidence 600 millions, sur même les 150 pauvres véhicules des honorables députés que nous sommes. Nous serions prêts à faire le sacrifice, si vous Exécutif vous en faisiez autant pour vos Ministres d'Etat, vos Ministres, vos Conseillers spéciaux, et même vos Conseillers techniques.

[Applaudissements].

L'Exécutif n'a pas le droit, au nom de la séparation des pouvoirs, de léser l'autre pouvoir comme le Législatif ou le Judiciaire.

Je terminerai tout simplement en vous disant, Monsieur le Premier Ministre, que vous auriez dû mettre l'accent sur la paix. Le développement, c'est bien, mais il faut de la paix.

Le Pape Jean Paul 2 disait que « L'autre nom du développement, c'est la paix. » Donc, nous demandons la paix dans nos frontières, la paix à l'extérieur et adossée sur une belle formulation, une profession de foi, la patrie au-dessus du parti et avec une gouvernance sobre, vertueuse et efficace. Les droits d'auteur seront versés au patrimoine de Monsieur le Président de la République.

Je vous remercie.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre Collègue Mouhamed DIEDHIOU pour 2mn.

MONSIEUR MOUHAMED DIEDHIOU

Merci, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, permettez-moi d'abord de magnifier le caractère exceptionnellement original ainsi que la méthodologie qui a présidé à l'élaboration de votre programme.

Nous avons remarqué que vous vous êtes largement inspiré du programme « Yoonu Yokute » et des Assises nationales. Vous vous êtes appuyé, de ce fait, sur les préoccupations des Sénégalais pour indiquer la voie à suivre.

Parlant de l'agriculture, Monsieur le Premier Ministre, je voudrais tout simplement, en évoquant la politique de maîtrise de l'eau, vous parler du barrage d'Afignam dans le département de Bignona. Un barrage qui, du point de vue de son ouvrage, a été réalisé, mais malheureusement les aménagements qui auraient dû suivre, c'est-à-dire les digues artificielles, n'ont pas été réalisés. Et de ce fait, il y a quatre conséquences que nous avons relevées : c'est la salinisation des terres destinées à la riziculture, c'est également la disparition de la mangrove, l'assèchement du marigot de Bignona et la rareté du poisson. Je voudrais poser la question de savoir à quand l'aménagement de ces vallées secondaires ?

Parlant de la Santé, la mise en place de la Caisse autonome de protection sociale universelle est vraiment une mesure à saluer. Mais, je voudrais tout simplement poser deux préoccupations que sont : d'abord, le coup de cet ambitieux projet et ensuite, le mécanisme que vous comptez mettre en place, pour éviter les erreurs de gestion du passé qui ont fait crouler la plupart de nos hôpitaux.

Parlant des Sénégalais de la Diaspora, beaucoup de nos compatriotes, croupissent, en ce moment, dans les prisons des terres d'accueil. Je voudrais vous poser la question suivante : quelles dispositions pratiques, au plan diplomatique, votre Gouvernement a pris pour éviter que ce qui s'est passé en Gambie ne se reproduise plus au Sénégal ?

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La Parole est à notre Collègue Sira NDIAYE, pour 2mn.

MADAME SIRA NDIAYE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter plein succès dans votre mission et vous féliciter pour votre brillant discours.

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais attirer votre attention sur la crise des valeurs qui sévit dans notre pays et dont la jeunesse est la principale victime. Aujourd'hui, les contres valeurs sont exhibées dans notre société à travers médias et espaces publics, vous devez donc, Monsieur le Premier Ministre, insister sur l'orientation politique, culturelle de notre pays ; et ici, quand je parle de culture, je ne parle pas d'art. Vous devez protéger les jeunes contre la déperdition et l'abandon moral qui est, d'ailleurs, un droit constitutionnel pour les jeunes au Sénégal.

Monsieur le Premier Ministre, la deuxième chose, c'est que les jeunes du Sénégal ont besoin de croire en eux comme leur Président qui a montré qu'il était possible, mais, pour cela, ils ont besoin d'être bien formés et ils ont besoin de travailler pour pouvoir contribuer à l'effort de développement tout en restant dans leur pays.

Monsieur le Premier Ministre, concernant le sport : si on dit que le Sénégal est un pays de pêche, on peut en douter ; un pays industriel, on peut aussi en douter. Mais ce qui est sûr, c'est que le Sénégal est un pays de sport car, par l'engouement de la pratique sportive de tous les jours, par l'amour du sport pour la tradition, le sport occupe une place primordiale dans la vie des Sénégalais. Et, ce qui manque au sport Sénégalais, c'est l'articulation d'une politique sportive dans tous les

domaines et sur tout le territoire national, accompagnée des programmes sectoriels de

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Mouhamadou NGOM pour 2 mn.

MONSIEUR MOUHAMADOU NGOM

(Intervention en Poular et Ouolof).

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Aïssatou MBODJ, pour 4mn.

MADAME AÏSSATOU MBODJ

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, vous comprendrez que nous soyons animés par un double sentiment au moment de recevoir votre déclaration, un sentiment de soulagement d'abord de vous voir sacrifier enfin à ce rituel immuable dans une République même si vous avez versé lamentablement dans la critique facile ; mais aussi, un sentiment de malaise en raison du non respect, voire de la violation du calendrier

républicain. Pourtant, Monsieur le Premier Ministre, la loi est très claire à ce propos : les articles 55 de la Constitution et 97 de la loi organique portant Règlement intérieur de l'Assemblée nationale disposent que le Premier Ministre doit faire sa Déclaration de Politique générale, au plus tard, trois mois après l'entrée en fonction du Gouvernement. L'équipe que vous dirigez ayant été nommée par décret le 4 avril 2012, avant de tenir son premier conseil des Ministres le 12 du même mois, le chef du Gouvernement que vous êtes devez s'astreindre à cet exercice, au plus tard le 13 juillet 2012.

Mais, à votre décharge, Monsieur le Premier Ministre, je comprends que cette violation flagrante du calendrier républicain soit liée à la délicatesse de l'exercice. Nommé chef du Gouvernement par un Président élu dont vous n'avez pas pris part à la campagne électorale ni associé au programme de Gouvernement avec lequel vous ne partagez pas forcément la même vision, on peut comprendre, dès lors, que vous ayez eu besoin de tout ce temps pour harmoniser vos vues et positions. Il s'y ajoute que l'homme qui a placé sa confiance en vous a été élu sur la base du programme Yoonu Yokute avant de s'engager dans l'entre deux tours à des fins purement électoralistes, à appliquer la charte de gouvernance démocratique issue des Assises nationales.

Les programmes spécifiques à chacun de ces alliés de Benno Bokk Yaakaar et votre propre vision de gouvernance en tant qu'acteur du privé sont aussi sont aussi autant de paramètres qu'il vous a fallu intégrer pour élaborer la déclaration de ce matin. C'est pourquoi nous ne sommes pas étonnés, nous qui avons conçu avec le dernier Premier Ministre d' Abdoulaye Wade le document de politique économique et sociale 2011-2015 ; l'essentiel de ce que vous avez dit se trouve dans ce document. Je renvoie les gens à ce document.

Ce que les Sénégalais attendent donc de vous, Monsieur le Premier Ministre, c'est de veiller à ce que la cohérence de l'action de votre Gouvernement ne soit pas sacrifiée à la logique de cette alliance électoraliste, j'allais dire de cette tontine. Pour notre part, nous veillerons à ce que l'harmonisation du statut des fonctionnaires, le relèvement du SMIC (Salaire Minimum de Croissance), la restauration du pouvoir d'achat des Sénégalais, l'emploi des jeunes, l'autopromotion des

femmes, l'autonomisation et la réinsertion des groupes vulnérables, la crise dans les secteurs de la santé et de l'éducation ainsi que le renforcement de la sécurité publique soient au cœur de l'action de votre Gouvernement.

Dans cette ordre d'idée et vu le caractère urgent des réponses que votre Gouvernement doit apporter pour soulager les populations des zones inondées, nous pensons que la majorité qui vous soutient devrait vous engager résolument vers un réaménagement budgétaire. En effet, en échos à l'élan de solidarité nationale en faveur des sinistrés, une partie des fonds politiques de la Présidence et de l'Assemblée nationale devrait être mobilisée pour abréger la souffrance des populations. A défaut, notre Groupe fera très rapidement une proposition de loi dans ce sens et nous espérons qu'elle sera soutenue par l'ensemble des députés.

Dans tous les cas, nous prenons ici l'engagement d'être une opposition vigilante et sans complaisance

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Serigne Khadim THIOUNE pour 2mn.

MONSIEUR SERIGNE KHADIM THIOUNE

(Intervention en Ouolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Haoua Dia THIAM pour 2 mn.

MADAME HAOUA DIA THIAM

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, vous avez toute notre confiance, nous vous soutenons et je pense que nous allons servir ensemble le peuple sénégalais qui a beaucoup d'attentes et j'ai une grande confiance en ce Gouvernement qui, à mon avis, sera à la hauteur.

Vous nous avez livré, aujourd'hui, une déclaration pertinente au cours de laquelle vous avez mis les femmes au centre des activités du Président de la République, de votre Gouvernement.

Nous saluons également toutes les mesures que vous avez eues à prendre pour l'amélioration du statut de la femme mais, je crois que pour ce qui est de la réserve du foncier, il serait bon et important que cette mesure soit accompagnée, pour que les femmes puissent avoir droit à de bonnes terres, parce que cela est important. Une chose est d'avoir accès au foncier mais une autre est d'avoir également accès à la bonne terre. Vous savez que c'est un secteur très difficile où il y a déjà de grands entrepreneurs. Les choses ne s'arrêtent pas là pour le statut de la femme.

Je crois que, pour le statut de la femme, tant qu'on n'aura pas réglé la question de l'autorité parentale, la question de la femme ne pourra pas être réglée. C'est un problème structurel ; aujourd'hui, les femmes travailleuses ont un problème important ; par exemple, la réversion de la pension des femmes travailleuses à leurs ayant droits. C'est un problème qui doit être résolu tout comme le capital de décès. Ce sont entre autres des problèmes auxquels il faudrait faire face. Nous vous faisons confiance pour régler également cela. Je vais terminer, Monsieur le Premier Ministre, en parlant un peu de l'assainissement des finances publiques...

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Ibrahima Sall pour 3mn.

MONSIEUR IBRAHIMA SALL

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre nomination à la tête du Gouvernement, vous et vos collègues, ainsi que pour la confiance que le Président de la République a bien voulu placer en vous. Je souhaite vraiment votre réussite parce que c'est cela le bonheur du Sénégal.

Je voudrais aussi vous féliciter pour la brillante prestation que vous venez de faire, parce que, à vous entendre, elle prend en compte l'essentiel des aspects stratégiques retenus dans le vaste programme dit Yoonu Yokute qui a été conçu par le Président Macky SALL suite, vous l'avez rappelé, à des missions qui l'ont conduit sur presque l'étendue du territoire national : il a visité systématiquement, il a vu, écouté, entendu et noté. C'est vivant. Cela résume l'ensemble des préoccupations des populations sénégalaises. Ce que vous avez fait,- pour répondre un peu à l'Honorable député Aïssatou Mbodj-, c'est une mise en cohérence avec les documents stratégiques. C'est cela votre travail, vous l'avez fait ; c'est un programme révolutionnaire, il est pertinent. Nous souhaitons que vous arriviez à le réaliser, car en le réalisant vous aurez réglé le problème des Sénégalais.

[Applaudissements].

Je reviens sur quelques préoccupations. La première, c'est par rapport aux accidents : les Sénégalais sont en train de mourir ; moi-même, j'ai failli perdre la vie, il y a deux semaines à l'entrée de Fatick, parce que maintenant les gens voyagent dans de gros cars qui transportent entre 40, 50 et 100 personnes. Il faut très rapidement prendre des mesures par rapport à cela.

Ma deuxième préoccupation me fait revenir sur la question des audits. Madame le Ministre de la Justice, nous vous félicitons pour le travail que vous faites. Nous sommes dans une démocratie, le Sénégal est un pays majeur, ce que vous faites, c'est cela que vous devrait faire. Les Sénégalais ont besoin de savoir où sont passés leurs sous et l'argent que l'on dit souvent très important, placé dans des banques à l'étranger, cet argent-là, il faut que le Gouvernement comprenne qu'il nous est essentiel.

[Applaudissements].

Il faut que cet argent revienne. Vous ne pouvez rien faire pour que le Sénégalais accepte le travail bien fait de ce Gouvernement, si vous n'avez pas fait cela. Je vous le dit, c'est presque les 60% de réussite du mandat du Président de la République. Il faut le faire, cet argent doit revenir, on a le droit effectivement d'avoir nos ressources.

Je vais terminer par ma troisième préoccupation, pour dire à Madame le Ministre de la santé que c'est quand même étonnant : le district de la ville de Bakel a une unité de radiographie depuis 9 ans. On n'arrive pas à nous la mettre simplement dans un local. Le médecin a même donné deux salles mais, on ne peut pas avoir une visite de la direction des maintenances. Moi-même, j'ai saisi plus de douze fois le Directeur de Cabinet. Aujourd'hui, ce sont les émigrés qui sont en train de se cotiser pour construire cela. Avec le magistère de Macky SALL, cela est inadmissible. Je vous demande, très rapidement, de prendre des dispositions pour régler cette situation.

Il faut traverser la Mauritanie pour aller faire une radio, pour quelqu'un qui peut être gravement malade, où est ce qu'on va ? Donc voilà, je vous remercie.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Thierno BOCOUM pour 3mn.

MONSIEUR THIERNO BOCOUM

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Premier Ministre, nous vous félicitons de cette Déclaration de Politique générale qui est très révélatrice, elle montre que vous avez décidé, vous et votre Gouvernement à mobiliser toutes vos énergies au service des populations. Et, c'est de cela dont il doit s'agir aujourd'hui, mais pour faire ce travail vous avez bien évidemment besoin de ressources, vous l'avez dit tantôt, vous avez trouvé une situation économique chaotique, 455 milliards de déficit budgétaire, plus de 2700 milliards de dettes publiques, vous avez bien évidemment besoin de ressources.

Et, je voudrais que vous identifiez un pôle de production de ressources en dehors des ressources internes et des ressources que nous pouvons avoir avec nos partenaires, il s'agit bien évidemment des fonds planqués à l'étranger.

Monsieur le Premier Ministre, sur cette question, ces fonds qui sont estimés à des centaines de milliards, on a même entendu parler de milliers de milliards, ces fonds, les Sénégalais en ont besoin, ils en ont besoin pour leur éducation, ils en ont besoin pour leur santé, ils en ont besoin pour l'insertion des jeunes, ils en ont besoin pour régler le problème des inondations,...

[Applaudissements].

...ils en ont besoin tout simplement pour vivre. Parce que malgré vos efforts considérables, les Sénégalais croulent sous le poids de la pauvreté.

Un Sénégalais sur deux est au-dessous du seuil de pauvreté, c'est très révélateur et c'est extrêmement grave. Je pense que c'est criminel que de planquer des centaines de milliards à l'étranger au moment où les Sénégalais sont dans la pauvreté.

Monsieur le Premier Ministre, sur un autre volet, je pense que l'accaparement des richesses de ce pays par une infime minorité est inacceptable. Nous voulons de la diligence par rapport aux audits et que vous élargissiez le champ d'investigation. Sur ces audits financiers d'ailleurs, il faut commencer par les gros dossiers ; si on commence avec les gros dossiers cela va nous permettre d'assainir l'Assemblée nationale.

Alors, en dehors de ce bilan financier, il faudra également des audits miniers et des audits fonciers, c'est extrêmement important. En réalité, il ne s'agit pas de sanctionner pour sanctionner, il s'agira surtout de dissuader ceux qui sont au commande aujourd'hui et qui sont exposés aux mêmes tentations. Il faudra...

Je vous remercie.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Fatou THIAM pour 3mn.

MADAME FATOU THIAM

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,

Monsieur le Premier Ministre, c'est avec fierté que je prends aujourd'hui la parole parce que après avoir écouté votre déclaration, nous avons constaté que vous avez repris, à 80 % ou même plus, le document de développement économique et social que nous avons élaboré et que nous avons laissé avec vous.

Monsieur le Premier Ministre, je pense que vous n'aviez pas besoin de reporter autant de fois votre Déclaration de Politique générale si ce n'était que pour plagier un document.

Monsieur le Premier Ministre, vous aviez pris l'engagement d'octroyer 500.000 emplois aux jeunes, donc, en moyenne, 100.000 par an, 50.000

par 6 mois, et après vos premiers 6 mois, nous avons constaté que rien a été fait allant dans ce sens. Je voudrais, Monsieur le Premier Ministre, savoir dans quel secteur ces emplois ont-ils été créés et qui en a bénéficié ?

Monsieur le Premier Ministre, il me semble que les Institutions de Breton Woods ont recommandé au Gouvernement de supprimer la généralisation de la bourse ou de l'aide octroyée aux étudiants, nous qui avons fait l'université, peut-être que vous n'avez pas eu la chance d'être à l'UCAD, mais nous qui avons fait l'université, qui avons trimé à l'UCAD, nous savons dans quelles conditions vivent ces étudiants. La bourse n'est pas un luxe, mais une nécessité, donc ... **[Passage en Wolof]**..., et je voudrais, Monsieur le Premier Ministre, avoir une réponse claire par rapport à cela en vous demandant si en 2013 les bourses ne seront pas supprimées.

Monsieur le Premier Ministre, les professionnels de la santé sont en chômage endémique, des étudiants sortis de la seule école de santé sont aujourd'hui en chômage, je voudrais savoir quelle est la solution du Gouvernement par rapport à cela.

Monsieur le Premier Ministre, ces mêmes institutions ont demandé la réduction du budget de la santé et nous tous nous savons pertinemment que la santé est primordiale, quelle est donc la politique de santé définie par le Gouvernement ? On constate aujourd'hui que notre santé est à genoux, que les jeunes vivent le calvaire. Monsieur le Premier Ministre, je voudrais vous demander de donner plus d'attention aux étudiants, parce qu'ils sont l'avenir de notre pays.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue Thillo SARR pour 2 mn.

MADAME THILLO SARR

(Intervention en ouolof).

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Idrissa DIALLO pour 2mn.

MONSIEUR IDRISSE DIALLO

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Chers Collègues,

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser mes vives félicitations à Monsieur le Premier Ministre pour sa brillante prestation et qui, en fait, a pris en compte les préoccupations des Sénégalais qui ne sont pas nés aujourd'hui. L'on sait que vous êtes là, il y a à peine cinq (05) mois et des problèmes ont été créés de façon cumulative bien avant votre arrivée. Les inondations, vous en avez parlé, c'est ce dont nous souffrons le plus en banlieue. J'aurais souhaité que son règlement tienne compte des délais. Parce que, entre deux hivernages, le temps passe vite. Qu'il y ait des canaux primaires de drainage des eaux mais aussi, le traitement des eaux usées ménagères.

D'un autre côté, votre discours a été rythmé par des valeurs telles que la justice, l'équité et la cohésion sociale. Je me demande si l'on peut y arriver si l'on sait que l'impunité est érigée en règle de gestion depuis plus d'une décennie. Vous vous souvenez, ce n'est pas pour faire mal que je le rappelle, dans seize (16) jours ce sera l'anniversaire du naufrage du bateau « Le Diola » qui a fait des victimes dont le nombre

avoisine 2000 et soixante quatre (64) rescapés. Les orphelins sont dans la détresse, le bateau est toujours là où il est et en son sein, les restes de plus de mille (1000) victimes.

Il y a eu des crimes, depuis Balla GAYE en 2001, au début de l'alternance passée et après, on est passé en 2011 à Malick BA, les cas de Podor et Mamadou DIOP. Je crois que votre Gouvernement ne peut pas faire passer tout cela en pertes et profits. Je crois que le peuple ne l'acceptera pas.

[Applaudissements].

La cohésion sociale impose d'abord qu'on mette l'impunité à côté et que l'on sanctionne tous ceux qui ont participé à ces crimes contre leurs concitoyens, parce que « Le Diola » est un crime comme les autres. Car, on a regardé de façon passive et active aussi les gens se noyer, mourir. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

La parole est à notre collègue Mbaye NIANG pour 3mn.

MONSIEUR MBAYE NIANG

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Chers Collègues,

(Intervention en wolof).

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Abdoulaye Makhtar DIOP pour 2 mn.

MONSIEUR ABDOULAYE MAKHTAR DIOP

[Prières].

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Honorables Députés,

Monsieur le Premier Ministre, *ad initio*, en vertu de l'article 57 de notre Constitution qui dit, en son alinéa 2, que vous devez assurer l'exécution des lois, je vous demande de veiller particulièrement à la loi 61-10 du 07 mars 1961 portant Code de la nationalité au Sénégal, qui dit en son article 18 que «tout Sénégalais majeur qui acquiert la nationalité étrangère perd automatiquement sa nationalité ». Un des membres de votre Gouvernement a dit qu'il a la nationalité allemande. Au 21^e siècle, il n'est pas admis au nom de l'extranéité qu'un étranger participe à la gestion des affaires publiques...

[Applaudissements].

L'article 16 de cette même loi dit que même un naturalisé sénégalais ne peut ni exercer des fonctions électives ni travailler dans la fonction publique, au moins 10 ans après avoir acquis la nationalité. Je demanderais la création d'une commission d'enquête parlementaire pour que tous ceux qui n'ont pas la nationalité sénégalaise dans les communes, les communes d'arrondissement, les conseils régionaux, l'Assemblée nationale et même le Gouvernement démissionnent. Nous ne pouvons pas accepter que des renégats, au sens propre du terme, participent à la gestion des affaires publiques.

[Applaudissements].

Des étrangers ne peuvent pas participer à la gestion de ce pays. La deuxième chose, Monsieur le Premier Ministre,...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

[Brouhaha].

S'il vous plaît !

Je rappelle au public qu'il faut arrêter les manifestations, ce sont les députés qui participent au débat. Je demande au public de garder le calme et de laisser les députés s'exprimer librement comme le veut la loi. Sinon, je serais obligé de faire prendre les mesures qui sont prévues par le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale. S'il vous plaît !

La parole est à notre collègue Babacar DIAME, pour 2mn.

MONSIEUR BABACAR DIAME

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,

Honorables Députés,

Je remercie Monsieur le Premier Ministre, pour la clarté de sa Déclaration de Politique générale qui, en fait, constitue l'application pure et simple du programme du Président de la République consistant à mettre fin aux inégalités sociales, à assurer les bases économiques du développement durable, à atteindre une productivité développée, à devenir un modèle de démocratie efficace, à garantir la paix, la stabilité, la sécurité, l'intégration africaine à une politique étrangère et une diplomatie de développement et avoir une politique de diaspora.

Monsieur le Premier Ministre, le programme du Président de la République est un programme qui a été d'abord conçu par la Coalition Macky 2012 qui a fait de Macky SALL le deuxième homme en face du Président Abdoulaye Wade. Ce programme a été réorganisé en tenant compte de ceux de la Coalition Benno Bokk Yaakaar, donc ce

programme n'est pas un programme emprunté dont la conséquence a été la sanction de la population.

Le développement durable que vous préconisez, Monsieur le Premier Ministre, suppose des mesures d'accompagnement. Il vous faut des infrastructures et de bonnes infrastructures. La théorie des échanges veut que vous puissiez transférer les produits d'un endroit à un autre sans difficulté. Or, nos collectivités locales sont enclavées. Je m'en vais vous dire que, au niveau du département de Foundiougne, nous sommes enclavés et terriblement enclavés. Le bac de Foundiougne vient d'être arrêté sans mesures d'accompagnement. Nous demandons que l'armée nous envoie des bacs militaires pour assurer le transport.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre Collègue Alioune Badara DIOUF pour 2mn.

MONSIEUR ALIOUNE BADARA DIOUF

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Messieurs, Mesdames les Ministres,

Honorables Députés,

Tout d'abord, Monsieur le Premier Ministre, je vous félicite pour cette brillante déclaration.

Je vais plutôt parler de la violence dans les stades qui est un mal qui développe plus ses germes au niveau du football et de la lutte. Si le phénomène a pris une ampleur inquiétante dans ces disciplines, c'est en partie dû à leur popularité qui, malheureusement, profite aux éléments incontrôlés.

Mais, c'est la mouvance des navétanes qui remportent la palme à propos de violence, et au rythme où se déroulent ces films d'horreur, on a le sentiment que c'est parti pour un bail. Car malgré les nombreuses formules appliquées pour enrayer ce fléau, les dirigeants peinent à faire tomber les cerveaux. Il ne se passe pas une saison sans qu'on ne dénombre des cas graves de violence. Et, ce ne sont pas les sanctions allant même jusqu'à la suspension d'une A.S.C. ou d'une zone qui découragent les vandales bien au contraire, d'ailleurs certains observateurs n'hésitent même pas à symboliser le navétane par la violence. Très rapidement, des solutions doivent être préconisés par le Gouvernement ainsi, en plus du renforcement du service d'ordre, une campagne,...

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

La parole est à notre Collègue Oumar SARR n° 1 pour 5 mn.

MONSIEUR OUMAR SARR N°1

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, je vous souhaite d'abord plein succès pour votre mission et bien sûr aujourd'hui ce qui nous réunit c'est votre discours et vos propositions, je dois dire que je fais partie de ce qui sont déçus par votre discours.

En vous écoutant, j'ai pensé au film de Claude le Louche : « Tout ça pour ça ! » Quand je vous ai écouté, lorsque vous avez déroulé tout le programme du PDS 2011 – 2015, quand dans la première partie de votre discours vous avez rappelé tous les principes de gestion du

Gouvernement, principes qui s'appliquent au Sénégal, qui peuvent s'appliquer au Burkina, ou à n'importe quel pays d'Afrique.

Quand vous êtes venus maintenant sur le fond, nous avons vu que réellement ce sont les programmes que nous étions en train de réaliser. Rien de nouveau et on se dit si le 25 mars finalement c'était ça, alors on peut se poser beaucoup de questions. Tant de bruits, tant de morts pour aboutir simplement à la réalisation ou une tentative de réaliser nos propres programmes, les programmes du Président Abdoulaye WADE. C'est bien triste finalement d'aboutir à ce résultat-là.

Et donc, je fais parti des déçus comme je pense que tous les Sénégalais qui vous ont écouté aujourd'hui seront déçus puisqu'il n'y a rien de pratique, il n'y a rien que des principes, des vœux, il n'y a rien de pratique qui est proposé. D'autres l'ont dit avant moi.

Je vais reprendre certains points de votre programme, de votre déclaration. Mais, dans l'ensemble, on ne peut rien tirer de concret de ce que vous avez aujourd'hui dit dans votre discours. Et, c'est bien dommage et quand je regarde ce qui est fait, je reprendrai simplement, j'espère que j'en aurai le temps, trois domaines que je connais assez bien. Je parlerais de l'hydraulique. Vous avez bien sûr parlé de votre ambition pour le pays. Je rappelle que, en milieu rural, puisque vous avez distingué le milieu rural et le milieu urbain, je le distingue aussi à mon tour. Vous aurez pu rappeler que, en termes de taux d'accès, nous étions en milieu rural à 56 % en 1990, 59 % en 2000. Mais, nous étions déjà en décembre 2010 à 77,5 %. Vous voyez, les taux importants que nous avons faits et nous avons promis d'atteindre déjà en 2012 les objectifs du millénaire concernant le taux d'accès en milieu rural. Il y a eu avant 2000, simplement 2500 localités dans le milieu rural qui étaient desservies. A notre départ, il y avait plus de 6500 qui étaient desservies. Notre objectif c'était, en 2012, d'atteindre les OMD. Est-ce que, aujourd'hui, c'est encore votre objectif ? Rien ne le dit dans votre discours. Dans le milieu urbain, le taux était de 98,5% que nous devrions atteindre, nous l'avons déjà atteint. Et, notre objectif pour 2015 concernant le taux urbain en termes d'accès c'est d'aller vers les 100 %. Qu'est-ce qui est fait ? ...

C'est dommage ! J'avais trois points importants.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

C'est la machine qui se trompe rarement.

La parole est à notre Collègue Pape Diallo dit Zator MBAYE pour 3 mn.

MONSIEUR PAPE DIALLO DIT ZATOR MBAYE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

C'est à la fois difficile et facile de se prononcer après Monsieur Omar inondations SARR. Voilà des gens qui aujourd'hui devraient se faire tout petits parce que simplement ayant causé beaucoup de tort après avoir englouti...

[Applaudissements].

... près de 72 milliards dans ces inondations-là. Je pense que, aujourd'hui, nous devrions, au même titre que nous parlons de cyber criminalité, parler également de gouvernance criminelle qui devrait être réprimée. Monsieur le Premier Ministre pour moi se sera juste quelques questions très pratiques sur l'énergie, qui est quand même un des problèmes les plus cruciaux auxquels sont confrontés nos compatriotes citoyens Sénégalais. Et, c'est pour moi le lieu ici de vous demander d'abord à quand la fin des délestages ? Parce que je pense que c'est un problème récurrent et les Sénégalais doivent savoir aujourd'hui quand est-ce que ces délestages prendront fin.

Mais également, il y a une question qui me titille l'esprit c'est-à-dire est-ce qu'on ne va pas vers l'augmentation du prix de l'électricité si vous avez parlé de retrait de la subvention de l'Etat allouée à ce secteur. Alors qu'en est-il du plan Takkal ? Une autre source de criminalité. Est-ce que nous le vivons toujours ou en lieu et place de la criminalité est-ce que l'Etat a prévu un autre système pour que les Sénégalais oublient et de

manière définitive les délestages ? S'agissant de la diversification des sources d'énergie, nous applaudissons mais nous voulons un calendrier concret. Je voudrais également me prononcer sur l'électricité ou l'électrification de l'île de Gorée pour l'avoir vécu voilà une île aujourd'hui qui est complètement, je peux dire, détournée de Dakar. Nous avons assisté avec des collègues, lors de la campagne électorale, à trois jours de délestage successifs ; je voudrais savoir quel est le plan qui a été destiné à cette île-là ?

L'indemnisation des personnes qui ont souffert des délestages de l'électricité, cela m'intéresse et sur ce plan- là, je vais terminer surtout par les redevances de la SENELEC aux collectivités locales qui souffrent aujourd'hui. Les mairies n'ont même pas de quoi acheter du pain parce que simplement les redevances n'ont pas été versées.

Pour terminer avec le carburant, je veux juste demander à quand la baisse du prix du gasoil pour nos collègues transporteurs qui en souffrent vraiment, pour le meilleur devenir de ces transporteurs mais également de tout ce qui est usager de la voie publique. Je ne terminerais pas sans pour autant demander un plan spécial pour la réfection de la route le tronçon Fatick Kaolack qui fait beaucoup de ravage.

Je vous remercie.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est notre collègue Ibrahima SANE pour 3mn.

MONSIEUR IBRAHIMA SANE

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, les Sénégalais ont pu constater jusqu'ici que vous ne réagissez jamais à la provocation et que vous avez été jusque-là économe de vos propos, je voudrais vous encourager dans

cette posture car l'usure de la parole est l'un des dangers qui guette les dirigeants à votre niveau.

Et, dans votre déclaration, Monsieur le Premier Ministre, vous avez parlé du rapprochement des services publics des citoyens, je voudrais saluer cette option parce qu'elle est importante et je voudrais l'illustrer. Tous les Sénégalais ont entendu parler du tremblement de terre en Haïti, il y a bientôt 3 ans, en quelques instants, 500.000 personnes ont perdus la vie essentiellement dans la grande agglomération de Pétiion-Ville, Delmas et Port au Prince la capitale. Et, vous savez pourquoi ? Parce que la plupart de ces personnes sont venus de l'intérieur pour chercher qui, un extrait de naissance, qui un casier judiciaire ou d'autres documents administratifs. Vous voyez ? La trop grande concentration des services de l'Etat dans une seule capitale a eu des conséquences tragiques en Haïti.

Le Sénégal n'est pas mieux loti, si vous affectez un enseignant à Bignona, il va affecter la plus grande partie de son énergie à essayer de revenir à Dakar ou à essayer de s'en approcher, ce sera la même chose pour un gendarme ou un tout autre agent de l'Etat et, pas parce qu'il y a de l'insécurité, c'est un prétexte qui n'est pas valide, car ma conviction est qu'il n'y a pas plus d'insécurité à Dakar qu'à Bignona, mais il va chercher à revenir parce qu'il y a plus d'opportunités d'avancement à Dakar, il va chercher à revenir parce que les services de l'Etat sont essentiellement à Dakar ; il va chercher à revenir parce que les opportunités d'emploi pour ses parents, les membres de sa famille sont essentiellement à Dakar.

J'ai entendu Monsieur Idrissa SECK dire l'autre jour que Dakar concentrait plus 80% de l'économie du Sénégal. Monsieur le Premier Ministre, le collectif des entrepreneurs de la région de Ziguinchor dit que pour créer une entreprise viable à Ziguinchor, c'est un véritable parcours du combattant. Ces entrepreneurs m'ont d'ailleurs remis des propositions très précises pour changer la situation, que je souhaite faire parvenir à vos services.

Dans des zones comme Bignona, la pauvreté est endémique, la prostitution gagne du terrain, la mendicité a détrôné la fierté traditionnelle des populations de la zone.

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Elène Marie Ndione TINE pour 2mn.

MADAME ELENE MARIE NDIONE TINE

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre,

Je m'associe aux félicitations adressées au chef du Gouvernement et à son équipe.

Monsieur le Premier Ministre, la vision, les valeurs, les principes, ainsi que les axes programmatiques que vous venez de décliner nous rassure, parce que devant inscrire notre pays dans un cercle vertueux de développement, nous vous encourageons dans ce sens.

Nous souhaiterions, cependant, être rassurés quant à la mobilisation des ressources, je suis donc en phase avec mes collègues quant à l'impérieuse nécessité de poursuivre les audits et le recouvrement des biens mal acquis.

Monsieur le Premier Ministre, le 25 mars, les Sénégalais ont sanctionné aussi le règne du pilotage à vue, le règne de l'instabilité institutionnelle qui a vu passer, devant cette auguste Assemblée, une pléthore de premiers ministres dont les discours de politique générale sont restés des vœux pieux, c'est pourquoi nous voulons aussi être rassurés quant

aux mécanismes de suivi de ce programme que vous venez de nous présenter.

Vous avez dit, à la page 15, Monsieur le Premier Ministre, que le chemin de fer devra jouer un rôle déterminant dans la circulation des biens et des personnes sur l'axe Dakar-Bamako ainsi que dans les zones périurbaines et les villes de l'intérieur. La situation actuelle de Transrail, nous préoccupe, Monsieur le Premier Ministre ; c'est une société qui est dans une situation grave et nous aimerions être rassurés quant à ce que vous allez faire.

Je vous remercie beaucoup.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Mamadou DIOP, pour 3mn.

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre cet exercice se déroule dans un contexte sous régional extrêmement préoccupant. Plus de la moitié du Mali est occupée pendant que l'état de ce pays est au bord de l'implosion. En Côte d'Ivoire, le Gouvernement qui aurait dû aujourd'hui faire face à résoudre des problèmes de développement continue de connaître une situation assez difficile avec des armes qui continuent de parler ; en Mauritanie la même chose ; en Guinée Bissau la transition est préoccupante ; et la Casamance dans cet arc de crise ? Voilà à l'extérieur, Monsieur le Premier Ministre, les défis, les dangers et les menaces auxquels nous faisons face ici au Sénégal.

Intramuros, Monsieur le Premier Ministre, vous avez les inondations, vous en avez beaucoup parlé. Le coût de la vie, vous en avez parlé, ainsi que le chômage et le sous-emploi.

Monsieur le Premier Ministre, j'ai écouté votre discours, je l'ai comparé avec le discours du Premier Ministre Moustapha NIASSE, avec le discours du Premier Ministre Idrissa SECK, avec le discours du Premier Ministre Souleymane Ndéné NDIAYE et le discours du Premier Ministre Macky SALL. Il n'y a pas de grande différence sauf que, entre temps, le Sénégal a beaucoup avancé dans beaucoup de domaines. Ce qui reste à faire est encore beaucoup mais, ce qui a été fait n'est pas à négliger, Monsieur le Premier Ministre. Votre bilan a été très dur, je considère que tout en étant dans l'Opposition, Monsieur Macky SALL, Premier Ministre entre 2004 et 2008, a fait beaucoup pour ce pays sous le Gouvernement du Président Abdoulaye WADE.

C'est la raison pour laquelle, en terminant, je souhaiterais que nous considérions que notre pays est un et indivisible, et que notre responsabilité dans cette Assemblée est très grande dans le contexte actuel. Voilà pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, en terminant, Monsieur le Président, je voudrais qu'on aborde cette législature avec beaucoup de sérénité, avec un esprit constructif. Autrement, nous ne nous en sortirons pas, parce que ce que je n'ai pas vu dans ce que vous avez dit quelque chose qui soit nouveau par rapport à ce nous avons dit. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Aïssata TALL pour 3mn.

MADAME AÏSSATA TALL

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mes chers Collègues,

Il n'y a guère longtemps, Monsieur le Premier Ministre, notre pays a failli basculer dans la violence, c'était à l'occasion de l'élection présidentielle dernière. Heureusement que notre peuple, faisant preuve de beaucoup de maturité, a restauré la sérénité de notre démocratie. Et, notre peuple

a voulu le changement ; il a voulu le changement parce qu'il avait faim ; il a voulu le changement parce qu'il avait soif et qu'il réclamait de l'eau potable ; il a voulu le changement parce qu'il ne voulait plus d'inondations ; il a voulu le changement parce qu'il voulait sortir du « wax waxeet », du tâtonnement, de l'incompétence...

[Applaudissements].

...Et, voilà que le Président Macky SALL a été élu sur ce grand espoir de changement. Le Président Macky SALL a aussi été élu, parce que le peuple réclame beaucoup plus de démocratie, vous en avez parlé, Monsieur le Premier Ministre, et vous avez dit que dans le programme Yoonu Yokute, la démocratie se veut efficace, nous sommes d'accord avec vous. Mais pas seulement, elle se doit aussi d'être moderne et pour que la démocratie soit moderne, il faut, Monsieur le Premier Ministre, accentuer la séparation des pouvoirs. L'indépendance de la justice, on en a parlé, cela ne doit pas être un slogan creux. Que feriez-vous pour réformer le conseil supérieur de la magistrature, pour que les magistrats, sous le prétexte de nécessité de service, ne soient pas affectés au gré et à la volonté du pouvoir politique ? La démocratie doit être moderne, parce qu'il nous faut beaucoup plus de décentralisation. Vous nous avez parlé de la généralisation de la communalisation, eh bien, j'ai une inquiétude : avec quels moyens allons-nous assurer cette généralisation de la communalisation ? Les communautés rurales étaient une particularité sénégalaise comment les supprimer sans laisser un vide à la fois social et culturel dans nos territoires et dans nos collectivités.

Mais la démocratie doit également être irréversible. Elle le sera lorsqu'elle va se fonder sur un socle institutionnel solide. Que notre Constitution ne soit pas changée, agitée comme un chiffon rouge parce que le pouvoir le veut ! Nous voulons une Constitution ancrée, nous voulons une Constitution solide, c'est cela qui va pérenniser la démocratie.

Autre chose, Monsieur le Premier Ministre, les partis politiques concourent à l'expression du suffrage universel, il faut un paramètre important de la démocratie. Que feriez-vous pour rationaliser le champ

d'intervention des partis politiques ? Il y a trop de partis politique au Sénégal et trop de partis tue la démocratie. Il faut en assurer le financement, nous voulons en voir l'opérationnalité. Egalement, est-ce qu'il est possible, pour moderniser cette démocratie et pour l'ancrer, que tout le monde, que tout Sénégalais soit inscrit au fichier électoral de façon automatique dès qu'il aura atteint l'âge de voter ? Cela est possible et je vous demande de le faire.

Enfin, la démocratie, c'est l'exemplarité, vous en incarner l'exemple vivant, vous êtes courageux et honnête, je vous demande de vous y engager et le « Yoonu Yokute » sera la voie du véritable développement. Je vous remercie.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je donne la parole à notre collègue Awa GUEYE pour 3mn.

MADAME AWA GUEYE

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,

Chers Collègues, Honorables députés,

Chers invités,

Monsieur le Premier Ministre, nous vous avons écouté, nous vous avons entendu, nous vous avons compris et nous pouvons dire, aujourd'hui, avec assurance que ce programme qui a été exposé, n'est pas une juxtaposition de belles phrases écrites en français.

Ce n'est pas aussi un ensemble de promesses utopistes, nous sommes convaincus que ce programme peut remettre le Sénégal sur les rails de la bonne gouvernance et sur les rails de la démocratie et du développement.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier ministre, nous vous remercions vivement et après les mots de félicitations, je voudrais saluer les efforts du Gouvernement qui, bien qu'ayant hérité d'une situation scolaire chaotique, a su, avec les enseignants, gérer la crise, sauver l'année scolaire et permettre un bon déroulement des examens ; et c'est l'occasion aussi de féliciter les enseignants pour leur sens patriotique et pour la confiance placée en ce nouveau Gouvernement.

Je pense, Monsieur le Premier Ministre, que la question de l'école mérite d'être gérée de manière plus sérieuse, plus responsable et plus rigoureuse que sous l'ancien régime.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, je voudrais en fait demander quels sont les garanties prises avec les enseignants, ou à prendre pour nous épargner d'une prochaine année scolaire troublée de grèves ?

Je vais terminer, Monsieur le Premier Ministre, par demander à être édifié sur le dossier des victimes des violences postélectorales.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue Djibo KA pour 2 mn.

MONSIEUR DJIBO KA

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mes Chers Collègues,

Je vous comprends bien Monsieur le Premier Ministre, vous êtes balloté entre Yoonu Yokute, Assises nationales par ci et les 12 programmes

éliminés au 1^{er} tour, pour être en cohérence, fréquemment ...
[Inaudible]...au cours des 5 prochaines années, vous aurez des difficultés.

Pour permettre aux Sénégalais d'y voir clair, publiez, s'il vous plaît, la liste des gens qui ont planqué de l'argent à l'étranger, dès que possible et on sera tous à l'aise. 400 milliards ! Ils se trouvent où ? Qui les a envoyés à l'étranger ? Dites-le aux Sénégalais !

L'insécurité à Dakar : il y a beaucoup d'agressions à Dakar, depuis quelques temps, avec morts d'hommes. Vous savez qu'une des missions essentielles de l'Etat est de garantir la sécurité des personnes et de leurs biens. Que comptez-vous faire face à ce fléau-là ?

Le Sénégal compte 3.800.000.000 ha de terres cultivables, le sel en a mangé un million. Il y a 4 ans de cela, nous avons élaboré un document de projet de 30 milliards de FCFA pour libérer nos terres. Que comptez-vous mettre en œuvre pour régler cette question importante ?

Pour développer l'élevage au Sénégal, le Président SENGHOR avait conçu et mis en œuvre un projet de ranch à Dolli entre Kaffrine et Linguère sur cent mille hectares. Actuellement, il est foutu. Je demande donc de faire auditer ce parc qui a sauvé plus d'une fois le cheptel sénégalais et dire au pays qu'il reste et demeure réservé à l'élevage.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue Ndèye Dieynaba NDIAYE pour 2 mn.

MADAME NDEYE DIEYNABA NDIAYE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,
Chers Collègues,
Honorables Députés,

L'exécutif comme le législatif se sont engagés à opérer des ruptures ; c'est une tâche immense. Monsieur le Premier Ministre, vous en

conviendrez avec moi, tout est priorité aujourd'hui au Sénégal. Mais, heureusement que le Chef de l'Etat, dans un souci d'efficacité et pour mieux gérer les préoccupations des populations, a décidé d'initier un nouvel ordre de priorités. Au vu de l'immensité de l'attente des populations, vous venez de nous démontrer, Monsieur le Premier Ministre, que vous et les membres de votre Gouvernement, investis de la confiance du Chef de l'Etat et du peuple sénégalais, vous allez vous atteler à faire en sorte de tenir les promesses que le Chef de l'Etat a fait aux Sénégalais lors des dernières élections présidentielles. C'est pourquoi, à la place des félicitations d'usage, Monsieur le Premier Ministre, ce sont des prières que je vais formuler à votre endroit... **(Passage en wolof)...**

Je crois que pour que le Sénégal soit stable, il faut une stabilité nationale totale. Plus de 10% de notre superficie n'est pas stable, il est à feu et à sang. Monsieur le Premier Ministre, pourquoi ne pas instaurer les assises nationales de la crise casamançaise en y associant tous les acteurs étatiques mais surtout la population sénégalaise.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à présent à notre collègue Mamadou Lamine DIALLO pour 5 mn.

MONSIEUR MAMADOU LAMINE DIALLO

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Excellences, les Ambassadeurs,

Chers Collègues,

Chers invités,

Je suis bien content d'écouter ce discours de Politique générale, d'être là aujourd'hui parce que si vous l'aviez fait avant, ce serait devant une Assemblée qui était décriée le 23 juin 2011 et mon ami Souleymane Ndéné Ndiaye ne serait pas là aujourd'hui pour nous écouter.

J'ai lu avec beaucoup d'attention son dernier discours de Politique générale, ainsi que le document de politique économique et sociale. Très honnêtement, je pense que dans cette Déclaration de Politique générale, il y a incontestablement des inflexions fondamentales dans les politiques publiques menées au Sénégal.

[Applaudissements].

Celles-ci vont dans le sens des aspirations populaires et citoyennes reflétées entre autres dans les conclusions des Assises nationales et la vision du Président Macky Sall qui était un acteur déterminant dans la victoire du 23 juin 2011.

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais citer deux ou trois exemples : d'abord, il y a la stabilisation de la Constitution et des institutions de la République du Sénégal. La suppression du Sénat, de la Vice-présidence, la réforme du Conseil constitutionnel, je pense que c'est un premier pas vers la Cour constitutionnelle pour reprendre Maître Aïssata Tall Sall ; la création d'un Conseil Economique, Social et Environnemental, tout cela participe de la stabilité de notre Constitution et de nos institutions ; et sans cela, il n'est pas possible de résoudre le problème des inondations, de créer des emplois dans ce pays.

Monsieur le Premier Ministre, je suis content de voir que vous vous attaquez sérieusement à la modernisation du secteur informel : les mécaniciens, les tailleurs, l'aménagement équilibré du territoire à travers les pôles régionaux de développement et surtout la lutte contre l'extrême pauvreté dans laquelle vivent 50 à 80 % des ménages. Vous avez notre confiance. Je me réjouis de l'initiative sur la Casamance. Ces stratégies de développement territorial, on aimerait évidemment en savoir plus, vous allez nous en parler très certainement. Maintenant, il reste le défi de la mise en œuvre. Le peuple, les députés attendent un tableau de bord précis et un chronogramme. Vous devez nous le donner et c'est

comme cela que nous pourrions contrôler l'action du Gouvernement et rassurer évidemment les populations.

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais dire deux choses : premièrement, les politiques ciblées, les bourses familiales, le CAPSU c'est bien, mais nous devons faire attention ; l'état civil n'est pas stabilisé dans ce pays. Vous le savez, la fraude et l'indiscipline sont systématiques, alors dans ces conditions-là, les politiques ciblées peuvent ne pas être efficaces. Deuxièmement, vous devez élever le débat aujourd'hui, vous avez parlé du défi de l'emploi des jeunes dans le monde entier. Eh bien, il faut vous adresser au monde entier pour dire que la crise dans le monde, aujourd'hui, va être résolue par l'industrialisation de l'Afrique et du Sénégal. Il faut le dire, il faut avoir le courage de le dire au monde entier, à l'Europe, à la Chine, aux Etats-Unis et à tout ce monde. Et c'est comme cela que nous allons ensemble, avec vous, mettre en pratique ce programme-là qui va évidemment accélérer la croissance économique.

Monsieur le Premier Ministre, ... **[Passage en wolof]**...

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais que vous clarifiiez un point. Vous avez parlé de priorité, de sur priorité, d'extrême priorité, de super priorité, de première priorité, il faut clarifier cela qu'on sache exactement comment tout cela va se mettre ensemble avec évidemment les ressources. Voilà ce que je voulais dire. Bonne chance.

Je vous remercie, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, chers Collègues.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Alioune Abatalib GUEYE pour 2 mn.

MONSIEUR ALIOUNE ABATALIB GUEYE

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,
Honorables Collègues,
(Intervention en Ouolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Abdou MBOW pour 3 mn.

Je rappelle que chaque temps de parole a été déterminé pour chaque intervenant par les Groupes parlementaires et par le Groupe des Non-inscrits.

MONSIEUR ABDOU MBOW

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre,

Nous vous félicitons de la brillante déclaration que vous nous avez faite aujourd'hui.

Monsieur le Premier Ministre, le 25 mars 2012, la jeunesse sénégalaise s'est fortement mobilisée pour porter sa confiance sur la personne du Président Macky SALL, et lui a ainsi permis de devenir le 4^e Président du Sénégal. Ce faisant, cette jeunesse a voulu sanctionner un régime qui, pendant 10 ans, a voulu l'enfermer dans des projets chimériques qui, comme on pouvait s'y attendre, n'ont pas donné des réponses pertinentes à l'angoissante question de l'emploi des jeunes.

Aujourd'hui, l'espoir est permis avec l'avènement du Président Macky SALL dont le programme Yoonu Yokute offre à cette préoccupation une place de choix. C'est une évidence que, lorsque le taux de chômage est

élevé dans un pays, les jeunes sont les premiers à en subir les contre coups. Le relèvement du capital scolaire des jeunes n'a pas d'effets sur leur insertion professionnelle, les diplômés de l'enseignement supérieur vacillent entre CDD et stages pendant que la frange la plus importante de cette jeunesse ne dispose d'aucune qualification professionnelle et ne peut, dès lors entrevoir l'avenir avec sérénité. Monsieur le Premier Ministre que faire dans ce contexte ? A notre avis, la solution passe fondamentalement par une meilleure adéquation entre les besoins du marché du travail et la formation professionnelle des jeunes.

Déjà en créant au sein de votre Gouvernement un Ministère chargé de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation professionnelle , le Président Macky SALL a montré le cap. Mais, au-delà, notre société a travaillé à revaloriser l'image des enseignements professionnels. Le rapprochement entre le monde de l'enseignement professionnel et celui des entreprises doit être renforcé. Et, pour terminer sur ce point, Monsieur le Premier Ministre, je suis d'avis que la politique fiscale doit être au service de la création d'emplois. Donc, nous attendons des mesures concrètes par rapport à l'emploi des jeunes.

Monsieur le Premier Ministre, je ne saurais terminer mon intervention sans vous interpeller sur les mesures fortes malgré les efforts du Ministère de tutelle sur la société Transrail où plusieurs pères de familles sont en attente parce que leur société vit aujourd'hui des difficultés. Nous attendons des mesures fortes que vous voudrez annoncer ici devant le peuple sénégalais pour que ces gens-là puissent être tranquilisés.

Monsieur le Premier Ministre, la Coalition Benno Bokk Yaakaar, majorité politique dans notre pays doit donner suite au message d'espoir que la jeunesse a transmis au Président Macky SALL, le 25 mars. Jeune, parmi ces milliers de jeunes, nous vous accompagnerons dans ce combat.

Maintenant,... **[Passage en Wolof]**...

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Abdou Khadir MBODJ pour 2 mn.

MONSIEUR ABDOU KHADIR MBODJ

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais d'abord vous féliciter pour ce brillant discours précis, concis. Que Dieu puisse vous accompagner pour la réalisation de ce programme si ambitieux !

Pour 2 minutes, je n'ai pas assez de temps mais, je voudrais vous parler, en matière de politique agricole, simplement des engrais. Je n'ai pas compris que, depuis 4 ans, ce pays qui a du phosphate dans son sol, qui a une usine d'engrais de deux-cent cinquante mille (250 000) tonnes, ici à Mbao, soit amené à importer de l'engrais. Le Sénégal, qui a toujours exporté de l'engrais dans toute l'Afrique de l'Ouest : le Mali, le Bénin, le Burkina Faso, aujourd'hui, importe de l'engrais. C'est inacceptable !... **[Passage en wolof]**...mais, c'est très coûteux pour le budget du Sénégal, dans la mesure où la facture d'engrais est, aujourd'hui, majorée de plus de 30 à 40% par rapport effectivement à nos besoins.

Donc, ... **[Passage en wolof]**...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je donne la parole à notre collègue Abdoulaye BALDE pour 2 mn.

MONSIEUR ABDOULAYE BALDE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais vous féliciter pour le brio avec lequel vous avez délivré votre message qui me laisse, malheureusement, sur ma fin. Je voudrais relever ici que nous attendions beaucoup de concrets dans votre discours. Malheureusement, nous avons eu droit à beaucoup de rhétoriques, beaucoup de bonnes intentions, mais pas d'actions. Ce que je voudrais déplorer c'est que vous avez fait un tableau très sombre de l'économie sénégalaise, en rappelant que, en 2011, le taux de croissance était de l'ordre de 2,6% ; en 2010, il était de 11% et que vous projetez, pour l'année à venir, un taux de croissance de 3,9% bien en deçà de ce que prévoit la Stratégie de Croissance Accélérée.

D'un côté, vous dites que vous allez réduire les impôts ; d'un autre côté, vous dites que vous n'allez pas beaucoup emprunter. Je voudrais savoir comment vous allez financer votre économie. Comment est-ce que vous allez procéder ? C'est vrai que vous parlez de réforme du Code général des impôts. Dans les démocraties modernes, quand on doit réformer les impôts, on prévient les secteurs et on dit dans quel secteur l'imposition doit davantage être axée. Allez-vous ... **[Inaudible]** ... ? Qu'est-ce que vous allez faire ? Je voudrais vraiment des propositions et des mots concrets sur ce plan-là.

Comment allez-vous financer un des axes majeurs du programme Yoonu Yokute, qui est la couverture maladie universelle ? Comment allez-vous la financer ? En France, cela est gérée par le paritarisme avec un budget social qui est bien au-delà du budget de l'Etat. Je pense que vous vous êtes inspirés de cela...

Bon, j'avais beaucoup de questions mais malheureusement, je m'arrête là.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

La parole est à notre collègue El hadji Mansor SY pour 5mn.

MONSIEUR EL HADJI MANSOR SY

[Prières].

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, je suis comblé... **[Passage en wolof]**...

Je suis comblé par la qualité de votre prestation, par le contenu de votre discours, par sa lucidité, par son esprit de responsabilité, mais aussi par son épaisseur stratégique, sa cohérence stratégique. Et, je vous en félicite, nous avons réellement une base de discussion. On parle de la séparation de l'Exécutif et du Législatif ... **[Passage en wolof]**... parce que ce sont deux démembrements de l'Etat. ... **[Passage en wolof]**... vos prédécesseurs qui ont occupé les mêmes fonctions que vous. Vous avez trouvé dans l'hémicycle d'anciens ministres comme vous avez dans le Gouvernement d'anciens députés. Donc, nous pouvons parler le même langage et nous comprendre. J'espère que cette législature va refléter cela. Nous avons les mêmes démembrements de l'Etat et Monsieur le Président de la République doit conduire un pays en proie à plusieurs types de crises : la crise financière, la crise politique, la crise éthique et la crise citoyenne.

Mais, avec beaucoup de responsabilités, avec beaucoup de lucidité, vous avez essayé de décliner sa vision du pays avec ses deux

inspirations principales : Yoonu Yokute mais aussi, les conclusions des Assises nationales, qui constituent le point de départ d'un questionnement au pluriel. Et, à cet égard, je voudrais simplement m'appesantir sur deux aspects qui sont très importants, lorsque vous présentez ce programme-là nous avons besoin d'un Etat stratège mais aussi d'un Etat très proche de ses administrés. Vous avez parlé de transparence, d'efficience et de protection et par rapport à cela je me pose la question de savoir combien coûte ce programme-là et qui va payer.

Je voudrais attirer votre attention sur un fait : c'est le financement de ce programme à travers le contrôle de la fiscalité minière dans ce pays. En 2003, il y a eu un Code minier qui a donné aux sociétés minières d'énormes avantages et d'énormes privilèges. Qui a donné à ces sociétés-là une exonération de l'ensemble des taxes, de l'ensemble des impôts alors que, en 2011, il y a eu une loi qui permettait d'appliquer 5% des chiffres d'affaires aux sociétés minières à l'échelle du pays ? Si vous consultez la direction des impôts, jusqu'à présent cette loi-là n'est pas appliquée aux sociétés minières telles que MIFERSO, la Société minière en or ; des bijoutiers me disent que « Nous sommes dans la bijouterie, le Sénégal a de l'or mais, nous n'avons jamais vu cet or ». C'est l'opacité la plus totale de nos propres richesses... **[Passage en Wolof]**..., nos richesses du sol et du sous-sol.

Et, on ne peut pas accepter que les sociétés minières continuent à exploiter notre pays et elles sont complètement exonérées de toutes taxes, y compris la taxe de 5% alors que nous en avons besoin actuellement surtout pour financer le problème des inondations.

Je voudrais me féliciter du fait que, il y a 3 jours, notre président de la BID ait signé 650 milliards de francs et je trouve que en développant les finances islamiques nous pouvons trouver des ressources supplémentaires.

Je vous remercie.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je donne la parole à notre collègue Oumar SARR n°2 pour 5mn.

MONSIEUR OUMAR SARR N°2

Monsieur le Président

Monsieur le Premier Ministre

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Mes chers Collègues, Honorables députés,

Distingués invités,

Monsieur le Président, je voudrais au passage remercier mon collègue Zator qui a permis de me distinguer de mon collègue du même nom, qu'il a désormais surnommé Oumar inondations SARR. Donc, Zator, je te remercie de ce poids.

[Applaudissements].

Monsieur le Premier Ministre, vous êtes dépositaire de la confiance du Président de la République, il vous a confié la redoutable mission de mettre en œuvre ce qu'il a appelé le chemin vers un véritable développement, il se trouve que l'héritage que le Président Macky SALL a reçu du Président Abdoulaye WADE ne milite pas en faveur d'un optimisme béat. C'est pourquoi, j'ai beaucoup apprécié son appel à la rigueur mais surtout, à beaucoup plus de transparence et de rationalisation dans l'utilisation des finances publiques.

En 2011 donc, la dernière année du septennat d'Abdoulaye WADE, le Sénégal, par comparaison à ce qui se passe dans notre espace économique, a un déficit budgétaire de 7%, le plus élevé de la sous région. Il a le déficit commercial le plus élevé de l'espace économique UEMOA de 17%, et à côté de ce déficit, il y a un endettement. Je n'estime pas que notre pays est surendetté, mais il a été mal endetté, suite à l'utilisation qui a été faite des emprunts, surtout auprès des pays arabes avec qui nous avons un service de la dette de plus de 20%, je

pense que, voilà un aspect de notre économie qu'il faudrait revoir. Comment inverser cette tendance ?

Pourtant à la faveur de l'initiative PPTTE et à l'initiative de l'annulation multilatérale de la dette publique en 2005, notre service de la dette était de 2096 milliards ; et en 2006, cette dette a été divisée par deux et on est arrivé donc à 1022 milliards et bizarrement en 2011, cette dette s'est reconstituée et a atteint 2539 milliards ; du coup, il est impossible dans une telle situation de faire face à nos obligations sociales, mais surtout aux investissements de nature à améliorer le quotidien du Sénégalais. A cinq mois et demi après l'arrivée de Macky SALL, quelles sont les premiers signes de frémissements qui récompenseraient son appel à la sobriété ?

Ma deuxième préoccupation, Monsieur le Premier Ministre, porte sur ce que j'appellerais une véritable politique de maintenance et d'entretien du patrimoine roulant, du patrimoine routier et du patrimoine bâti de l'Etat du Sénégal. On se rend compte que les véhicules administratifs finissent trop vite dans des garages cimetières. On se rend compte aussi que nos bâtiments administratifs sont dans un état de délabrement...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

Je donne la parole à notre collègue Demba DIOP, pour 2mn.

MONSIEUR DEMBA DIOP

(Intervention en Wolof).

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Cheikh SECK pour 5mn.

MONSIEUR CHEIKH SECK

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Je voudrais tout d'abord vous féliciter de la qualité de votre Déclaration de Politique générale et de la manière dont vous l'avez livrée, avec beaucoup de brio.

Je voudrais également vous féliciter et me féliciter de ce triptyque par lequel vous avez inscrit en priorité votre discours à savoir le monde rural, les femmes et les jeunes.

S'agissant du monde rural, je crois que ceux qui parlent ici, ils peuvent ne pas apprécier, mais le paysan qui est là-bas en brousse apprécie à plus d'un titre ce que vous avez fait. Et, en m'adressant à ce monde rural, je voudrais dire quelques mots en wolof ... **[Passage en wolof]**...

Il faut, aujourd'hui, aller vers une multiplication des semences pour qu'on ait des semences de qualité et de quantité. Quand vous preniez le pouvoir, Monsieur le Premier Ministre, vous avez trouvé au Sénégal, moins de 5000 tonnes de quantité de semences sélectionnés, cela montre que le Gouvernement qui était là n'avait pas privilégié l'agriculture, n'avait pas privilégié le monde rural. ... **[Passage en wolof]**...

Autre chose également, c'est par rapport à la jeunesse, je crois que le Président Macky SALL accorde beaucoup d'importance à la jeunesse et le rapport que vous venez de nous présenter a beaucoup mis l'accent sur la jeunesse. Je crois qu'il faut aujourd'hui avoir un signal fort, il faut recentrer, à mon avis, les différents acteurs qui interviennent dans le développement de la jeunesse. Je ne vois pas aujourd'hui l'utilité des structures satellites FNPJ, OFEJBAN, ANEJ ; moi, je crois qu'il faut tout recentrer et avoir un seul répondant pour que cette jeunesse puisse être développée très rapidement.

Pour dire également, et terminer par les inondations. ... **[Passage en wolof]**...et parlant de ces inondations, je dis qu'il y a la pluviométrie, il y a des causes qui sont humaines. Qui a morcelé la zone de captage, le CICES, qui était une zone de ruissellement et de stockage des eaux ? Eh bien ! C'est ce Gouvernement qui était là, ... **[Passage en wolof]**...

Donc, Monsieur le Premier Ministre, vous avez le Groupe Benno Bokk Yaakaar avec vous, nous allons vous accompagner, vous soutenir,

participer à l'exécution de ce ambitieux programme auquel les Sénégalais doivent adhérer et ils y adhéreront parce que nous sommes leur représentant ici et nous y adhérons. ... **[Passage en wolof]**...

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue Barthélémy Toye DIAS pour 3 mn.

MONSIEUR BARTHELEMY TOYE DIAS

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, vous me permettrez de vous féliciter, parce que, en écoutant votre discours, je me réjouis de la volonté politique manifeste, je me réjouis de sentir cette ambition manifeste à travers ce discours et comme disait l'autre, l'ambition est le moteur de la vie, donc toutes nos félicitations!

La différence entre votre DPG et la précédente, c'est que la vôtre on peut y sentir l'ambition et cela est important et je dois rappeler aussi au passage que votre particularité c'est que vous n'êtes pas un homme issu du monde politique, nous avons beaucoup d'espoir.

Je me permettrais aussi de vous féliciter surtout par rapport à cette innovation allant dans le sens de la promotion des femmes. Moi, j'ai deux sœurs, une grande et une petite, toutes mariées à des étrangers et de *facto* mes neveux et nièces ne peuvent pas bénéficier de la nationalité sénégalaise, j'ai toujours dit qu'on ne peut pas rectifier une

injustice par une injustice, donc une fois de plus, félicitation pour cette initiative.

Vous me permettrez de vous inviter à réfléchir sur la tenue des assises pour l'accès au logement. J'ai 36 ans, je suis Député Maire, hébergé par mes parents, parce que malheureusement, ni la SICAP, ni les HLM n'ont aujourd'hui une politique sociale. Donc, c'est dire aujourd'hui que c'est presque impossible, pour les jeunes appartenant à ma génération, d'avoir un jour accès au logement. Je vous invite à réfléchir sérieusement sur l'accès au logement et vous me permettrez aussi de parler de la décentralisation.

En tant que Maire, je dois dire qu'on parle souvent des compétences transférées, Monsieur le Premier Ministre, vous me permettrez de parler des problèmes transférés. Quand vous transférez des compétences et au passage, vous avez oublié de transférer les moyens, résultat des courses, se sont des problèmes qu'on nous a transférés.

J'invite le Gouvernement du Sénégal à organiser la tenue des assises sur la décentralisation, qu'on puisse évaluer la décentralisation et éventuellement apporter les réformes nécessaires à cette décentralisation.

Vous me permettrez rapidement de parler de la sécurité dans nos villes. Monsieur le Premier Ministre, je suis un jeune, habitant un quartier populaire qui est la SICAP. Quand dans un quartier populaire, des jeunes peuvent avoir accès à un litre de whisky ou de gin à 1.000 frs le litre, mais bien sûr qu'il y aura des problèmes.

Quand des jeunes aujourd'hui peuvent avoir accès à l'alcool à 100 frs -et cet alcool est appelé « salagne salagne »- donc,... **[Passage en wolof]**... et au finish, c'est la République qui trinque. Dans un pays qui se respecte, une fois de plus, l'on ne peut pas acheter un litre de Whisky ou de gin à 1000 francs. Pour ne pas être trop long, je crois que le reste je vous le ferai parvenir par écrit. Je voulais me permettre aussi de parler de la cherté de la vie. Je crois que les propositions je vous les transmettrais par écrit. Je vous remercie de votre attention.

[Applaudissements]

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Seynabou WADE pour 2mn.

MADAME SEYNABOU WADE

Merci, Monsieur le Président.

(Intervention en wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Katy CISSE pour 5 mn.

MADAME KATY CISSE

Merci beaucoup, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,

Honorables Députés, chers Collègues

Permettez-moi à l'entame de mon propos de dire ceci à Monsieur le Premier Ministre : Monsieur le Premier Ministre, le programme de développement que vous venez de décliner devant cette auguste Assemblée est un programme cohérent et pertinent et le discours pour le dire a été rigoureux et méthodique. Soyez-en remercié !

Cependant, vous me permettrez, Monsieur le Premier Ministre, de vous faire part de quelques préoccupations par rapport à la question des audits et du rapatriement des biens mal acquis. Vous vous direz peut-être, encore une intervention dans ce domaine mais cela signifie tout simplement que ceci constitue une préoccupation majeure chez les députés, les représentants du peuple que nous sommes et donc partant, chez les citoyennes et les citoyens sénégalais.

Monsieur le Premier Ministre, il me plaît de dire, tout d'abord, que dans les pays démocratiques et organisés, lorsqu'un nouveau pouvoir

s'installe, l'une des premières mesures est de procéder à l'état des lieux, lequel état des lieux est une exigence de puissance publique et une précaution d'ordre moral qui fonde le principe et la procédure des audits.

En l'occurrence, il est établi et cela je le dis à l'endroit de nos amis de la fraîche opposition que les missions d'audits qui sont actuellement gérées par le Gouvernement ont commencé sous l'ère Wade, on le sait. C'était des rapports qui étaient commandités en 2008 sous la pression, entre autres, des bailleurs de fonds, des partenaires au développement et des populations sénégalaises qui étaient quelque peu excédées par des cas flagrants de gaspillage des fonds publiques. De ce fait, bien qu'il soit évident que le nouveau régime dirigé par le Président Macky SALL soit tenu de faire effectuer de nouveaux audits, les audits en cours ne peuvent être assimilés en aucune façon à une chasse aux sorcières. Il faut que cela soit dit.

Et, Monsieur le Premier Ministre, rassurez-nous une fois de plus que ces audits seront menés à leur terme, que ceux qui seront tenus responsables seront sanctionnés, mais les sanctionnant, il faut que ce soit une sanction juste, une sanction proportionnée, une sanction dissuasive parce que, une fois de plus, il ne s'agit pas d'une chasse aux sorcières mais, il faut que le droit soit dit.

Ceci étant dit, Monsieur le Premier Ministre, il est heureux de noter également que dans votre discours vous avez réaffirmé que le programme Yoonu Yokute, le programme du Président Macky Sall est un programme qui est décliné sur 3 leviers, soutenu par 3 leviers et l'un des leviers qui m'intéresse essentiellement concerne une gouvernance sobre et une gouvernance vertueuse. Tous les démocrates de ce pays vous félicitent et vous exhortent à consolider cette démarche de gouvernance vertueuse.

Mais, Monsieur le Premier Ministre, une chose est de dire sa volonté ferme de lutter contre la corruption, une autre est de mettre en place les mécanismes pour que cette lutte contre la corruption soit effective et menée de manière efficace. Donc, j'ai quelques questions, comment comptez-vous mener les réformes nécessaires à la véritable mise en œuvre de la politique anti-corruption ? Comment, dans le cadre des

audits, Monsieur le Premier Ministre, le Gouvernement compte-t-il assurer la transparence et la crédibilité pour éviter que demain les mêmes critiques qui avaient été formulées par les sénégalais en 2000 - rappelez-vous comment les audits avaient été utilisés à mauvais escient - soient formulées sur la conduite et l'utilisation des audits que vous ferez ? Monsieur le Premier Ministre, qu'en est-il des nouveaux audits, ceux devant nécessairement être initiés par les nouvelles autorités ? Avez-vous prévu un dispositif d'évaluation régulière des politiques de lutte contre la corruption et la fraude afin de s'assurer que l'on est sur la bonne voie et que des résultats positifs seront effectivement obtenus ? Il ne s'agit pas de lancer des audits et que, à terme on se rend compte que finalement, la montagne aura accouché d'une souris.

Sur la question du rapatriement des biens mal acquis, qui est revenu plusieurs fois, permettez-moi de saluer l'action du gouvernement parce qu'il y a déjà des jalons qui ont été posés à travers l'initiative Star soutenue par la Banque Mondiale et je crois qu'il y a un expert qui était venu récemment au Sénégal pour mener une mission dans ce cadre-là, le Sénégal a aussi décidé de se constituer partie civile en France pour poursuivre d'anciens dignitaires et sera assisté par l'organisation Sherpa. Donc, il y a un certain nombre de jalons qui ont été posés. Mais, Monsieur le Premier Ministre, tous les spécialistes s'accordent à dire que les procédures de rapatriement des biens mal acquis sont des procédures complexes, longues. Ma question est la suivante: Monsieur le Premier Ministre est-ce que la complicité de ces procédures de rapatriement...

Je reviendrai plus tard, si c'est possible.

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie chère Collègue. Votre temps de parole est épuisé.

Je donne la parole à notre collègue Samba Diouldé THIAM pour 4 mn.

MONSIEUR SAMBA DIOULDE THIAM

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Qui venait à la rencontre de Macky Sall, en campagne ? Khémesse, ce prénom ne s'oublie pas, m'a dit : je souhaite que Macky Sall soit Président de la République, je suis fière de lui, je l'aime, j'aurai souhaité qu'il fût mon père. Khémesse, voilà le Président Macky Sall devenu le père symbolique de ta génération. Une jeune sénégalaise émigrée dans le nord de l'Europe prend ses congés et vient faire campagne pour Macky Sall, accompagnée par son frère installé en Espagne et leur mère restée à Dakar par choix. C'est le symbole de la jeunesse, de la famille et de la Diaspora confiante en Macky. Les Sénégalais venaient de toutes les régions, de tous les départements et de la Diaspora, ils venaient de nos universités et de nos grandes écoles, de nos collèges et de nos lycées ainsi que de nos daara, ils venaient de Sandaga, de la dure école de la vie et des ateliers divers grouillant de créativité. Sont venus aussi les retraités de l'armée, de la gendarmerie, de la police, des douanes, des eaux, forêts et chasses, les enseignants en langue arabe, les manifestants réguliers de la place de l'Obélisque, le peuple du 23 juin et des Assises, les hauts cadres de l'administration et du secteur privé ainsi que les anciens démobilisés de l'armée qui ont refusé la tentation criminelle des maquis de la Casamance et les chemins du banditisme et de la criminalité. Sont venus aussi, en grand nombre, les handicapés divers symbolisés par Aïssatou au sourire plein de bonté, de vie romancière très présente dans l'action sociale. Que voulaient, que veulent ces personnes et ces catégories socio professionnelles représentatives du Sénégal angoissées et espérantes ? Elles voulaient et elles veulent que 2012 rectifie en profondeur 2000 et les années d'avant. Elles veulent travailler et vivre mieux dans la sécurité et la dignité.

Le 25 mars, le peuple a choisi Macky SALL et l'a placé à la tête de l'Etat pour conduire les destinées du Sénégal pour une mandature. Il est le chef de l'équipe en charge de la mission à savoir la reconstruction et la rédemption du Sénégal. Un pacte d'honneur, de fidélité et de

responsabilité lie Macky SALL et Benno Bokk Yaakaar au peuple, à la Nation et à la République pour assumer et assurer la mission dont les axes sont :

- 1- mettre à mort le monstre historique qu'a été le parti Etat et son corolaire maléfique l'Etat parti, passer de la période de domination et d'exploitation de la société par le pouvoir politique et ses diverses coteries au service exclusif de la société, de l'intérêt général de la communauté. Cet objectif, cet axe est la traduction de la formule, la patrie au dessus du parti ;
- 2- mettre les Sénégalais au travail, cultiver l'abnégation dans l'effort, faire respecter la discipline et assurer plus de justice et de justice sociale ;
- 3- rassembler durablement les Sénégalais à travers le compromis historique à la sénégalaise, avec Benno Bokk Yaakaar comme expression politique, et aller plus loin par la construction des autres expressions de ce compromis au plan social, économique, éthique moral et spirituel.

Nous avons une opportunité de reconstruire le pays, dans la démocratie et la paix, malgré les turbulences à nos frontières, je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre Collègue El Hadj Moustapha DIOUF pour 3mn.

MONSIEUR EL HADJ MOUSTAPHA DIOUF

Monsieur le Président, je vous remercie.

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Nous avons élu, le 25 mars 2012, notre ami Macky SALL. Il n'a pas le droit de décevoir. C'est pourquoi je rêve d'un Sénégal sécurisé, de paix, de concorde, assurant la santé de ces populations, avec une éducation digne de son nom, une adéquation formation-emploi. Un Sénégal ! Je rêve, d'un Sénégal doté d'une justice indépendante, avec la suppression du Ministère de la Justice, pour rendre tous les pouvoirs, les trois, indépendantes : l'Exécutif, le Judiciaire et le Législatif.

Je rêve d'un Sénégal, prenant en charge la question des ouvriers et surtout résolument engagé dans la voie de l'industrialisation pour vaincre le chômage des jeunes. Je rêve de voir le train siffler à Saint-Louis, à Kaolack, pour une réhabilitation du chemin de fer.

Je rêve d'un Sénégal émergent, sans coupures de courant, sans inondations, avec un Gouvernement compétent ayant chiffré son programme, je voudrais que ce programme soit plus chiffré. Combien de milliards il faut pour sortir des inondations, pour créer des emplois, pour régler la question de la Santé, de l'Education et dans quels délais ? Je veux qu'on soit plus concret, plus précis, parce que Macky SALL, n'a pas le droit de décevoir, s'il le fait ... !

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre Collègue Modou DIAGNE pour 5 mn.

MONSIEUR MODOU DIAGNE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Chers Collègues,

Nous voici, après la seconde alternance politique depuis l'indépendance, en face du Premier Ministre, pour entendre son premier et grand discours, devant la représentation nationale.

Nous avons donc entendu le discours du Premier Ministre, qui nous a laissé d'ailleurs sur notre faim ; car, comme on le craignait, rien de nouveau et non une Déclaration de Politique générale du Premier Ministre, au sens des articles 55 de la Constitution et 97 la loi organique, portant Règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez donc violé délibérément le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale et nous avons pensé que vous auriez l'humilité, devant cette forfaiture, de présenter vos excuses aux représentants du peuple que nous sommes mais que nenni. Sachez donc qu'en ce qui nous concerne, ce que vous venez de faire n'a ni le caractère, ni la force d'une Déclaration de Politique générale au sens du droit positif Sénégalais. Par conséquent, nous ne participerons pas à un vote de confiance s'il arrivait que vous le demandiez car pour nous, vous vous êtes invités à l'Assemblée nationale et nous profitons de cette occasion pour vous faire prendre en charge les préoccupations du peuple Sénégalais qui nous a envoyé ici.

Malgré aussi le fait que nous avons beaucoup de respect pour l'Institution que vous représentez ici, parce que rappelons-le, c'est Abdoulaye WADE qui a consacré le Gouvernement comme étant une Institution. Ce boycott du vote de confiance est la forme de protestation que nous avons retenue devant la violation du règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mes Chers Collègues,

Le peuple Sénégalais après avoir fait confiance à Maître WADE le 19 mars puis en 2007 et même lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2012, a élu le 25 mars 2012 Monsieur Macky SALL, Président de la République. Le régime libéral a été défait non pas parce qu'il n'a pas fait de bons résultats, loin s'en faut. Son bilan est élogieux. Mais, il est difficile de tout faire en 12 ans. C'est pourquoi des problèmes

demeurent et encore, la solution de ces problèmes-là est attendue de vous. Ces problèmes ont pour non le chômage des jeunes, la pauvreté, la cherté encore de la vie, malgré les hausses substantielles de salaires auxquelles notre régime a régulièrement procédé.

En sommes, votre problème, c'est la demande sociale. Mais, ce qui nous étonne, c'est que depuis 5 mois que vous êtes là, aucune orientation n'est arrêtée. On ne vous demande pas de régler les problèmes en 5 mois. Mais 5 mois, c'est suffisant pour fixer les repères, définir les grands axes, rassurer le peuple surtout si vous êtes élus avec un programme tel que vous le prétendez. Mais, on a l'impression d'avoir déjà fait beaucoup d'années avec vous. Car l'état de grâce s'effrite de jour en jour, l'euphorie baisse, l'enthousiasme se dilue dans une marre d'interrogations de larges couches du peuple Sénégalais qui se posent la question de savoir est-ce que nous ne nous sommes pas trompés en élisant Monsieur Macky SALL comme Président de la République du Sénégal. Le découragement gagne du terrain, la déception est grande. D'ailleurs, une étude réalisée par un grand pays vous donne un code de popularité tellement basse en seulement 3 mois d'exercice. Beaucoup de Sénégalais regrettent d'avoir participé à la défaite libérale car, le pays ne bouge pas, le pays stagne, tout est bloqué. Le népotisme et le clientélisme sont érigés en règle dans le choix des hommes et des femmes qui nous dirigent. A la place de la compétence, c'est la logique du quota, c'est le partage du gâteau bien sucré pendant que le peuple trime, trinque et s'interroge : « Où va le pays ? » La seule orientation claire et précise, prise par les nouveaux tenants du pouvoir que vous êtes : c'est le harcèlement, l'intimidation, les règlements de compte politique, la chasse aux sorcières. Sinon, comment comprendre les audits sélectifs orientés vers les seuls responsables du PDS ? Que vous auditez, nous sommes preneurs mais, auditer tout le monde, tous ceux qui ont exercé des responsabilités de 2000 à 2012 sans exception, sans partis pris. Ne vous y trompez pas ! Nous sommes pour la transparence. C'est pourquoi, durant le magistère de Maître WADE, nous avons adopté le nouveau Code des marchés supprimant presque les possibilités de marchés de gré à gré, créé l'ARMP dont les rapports publics continus de faire des vagues, créé la Commission de Lutte contre la Corruption, la Concussion et la Non Transparence. Nous avons

aussi renforcé les pouvoirs, les moyens et la liberté de la Cour des Comptes, de la CENTIF, du GIABA et de l'Inspection générale d'Etat.
Je vous remercie, Monsieur le Président.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre Collègue Moustapha DIAKHATE pour 6 mn.

MONSIEUR MOUSTAPHA DIAKHATE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Honorables Députés,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, le Groupe Benno Bokk Yaakaar ...
[Passage en wolof]..., l'évaluation et le suivi de la Déclaration de Politique générale.

Ceci dit, Monsieur le Premier Ministre, vous êtes conscient que vous êtes le Premier Ministre d'un pays pauvre, j'allais dire d'un pays appauvri par une décennie de mal gouvernance, de népotisme, de concussion, de détournement de deniers publics, de pillards des biens de la Nation.

[Applaudissements].

Heureusement que vous en êtes conscient. Les dégâts sont nombreux, mais la feuille de route que vous venez de nous dresser montre combien vous êtes capable de relever les défis auxquels notre pays est confronté. C'est pourquoi ce pays qui a été abîmé par le népotisme, la corruption vous engage à faire la traque nécessaire contre tous les pillards des biens de ce pays.

Et à ce titre, Madame Aminata TOURE, Garde des Sceaux, ... **[Passage en wolof]**...

[Applaudissements].

Une défaite n'efface pas un bilan, cela il faut que tout le monde le sache, surtout lorsqu'il est désastreux. Monsieur le Premier Ministre, c'est vrai, il faut traquer les pillards mais ce que le pays cherche le plus c'est qu'on lui donne une gouvernance compétente et vertueuse ... **[Passage en wolof]**...

Les Sénégalais sont fatigués notamment les Sénégalais des centres villes, des villes. C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, nous vous encourageons à tout faire pour mettre un terme à cette situation. Et, à ce titre le Groupe Benno Bokk Yaakaar est prêt à vous accompagner pour voter une loi d'encadrement des loyers dans ce pays parce qu'on ne peut laisser les populations à elles même face à des spéculateurs fonciers.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez dit que votre programme fait un focus sur l'agriculture et à ce titre nous vous invitons à réfléchir pour rendre les paysans propriétaires fonciers. Nous estimons que le jour où les populations détiendront les titres fonciers de leur terre, elles pourront les utiliser pour les déposer en terme de garantie au niveau des banques pour avoir des prêts. Il y a une injustice dans ce pays, nous qui sommes des fils de paysans et qui sommes en ville, nous avons obtenu des titres fonciers avant nos pères et nous pensons que cette situation-là, il faut y remédier, c'est-à-dire réfléchir sur la loi du domaine national pour que les paysans puissent accéder à la propriété foncière des terres.

Monsieur le Premier Ministre, l'autre proposition que nous voulons faire, c'est par rapport aux accidents de circulation qui font beaucoup de dégâts dans ce pays. Nous pensons qu'il est temps d'y mettre un terme et à ce titre, ne serait-il pas utile, Monsieur le Premier Ministre, d'instaurer dans ce pays le permis à point. Et, tout récemment, un débat a été posé sur les contrôles techniques des véhicules. Ne reculez pas ! Nous nous souvenons de ce qu'on appelait naguère la clinique

automobile, c'était un projet qui pouvait effectivement permettre de lutter contre les accidents ; cela été abandonné, cette fois aussi.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous invitons évidemment à négocier avec ceux qui sont dans le transport mais aussi, à être ferme pour que désormais les véhicules dans lesquels se trouvent les Sénégalais ne soient pas des tombeaux à ciel ouvert parce que quand même cela fait des dégâts, cela laisse des veuves et des orphelins et le pays en souffre beaucoup.

Monsieur le Premier Ministre, moi, je vous connais, je vous ai pratiqué quand vous étiez président de l'APBEF et moi membre de la délégation syndicale du SYTBEP, ... **[Passage en wolof]**..., c'est une feuille de route d'actions concrètes et à ce titre, vous pouvez compter sur nous, sur le Groupe Benno Bokk Yaakaar, parce que le Groupe Benno Bokk Yakaar est conscient que Macky SALL ... **[Passage en wolof]**....

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mes chers Collègues,

La liste des orateurs est épuisée.

Je donne la parole à Monsieur le Premier Ministre.

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Honorables Députés,

Je dois d'abord vous avouer tout le plaisir que je prends à être partie de ces échanges, en raison de leur vivacité qui prouve la qualité de la démocratie sénégalaise.

Je commencerais par remercier tous ceux qui m'ont adressé des félicitations et parfois d'ailleurs des remerciements.

Je remercie les membres de l'Opposition qui ont eu parfois à dire : « Ce n'est pas nouveau, on l'a déjà fait », parce que si c'était mauvais, ils auraient sans doute dit c'est mauvais mais dès lors qu'ils le revendiquent c'est que c'est bon.

[Applaudissements].

Considérons donc, que nous sommes sur la bonne voie, pour construire ce Sénégal nouveau dont nous rêvons.

Je voudrais également apporter une petite précision, nous sommes en situation de Déclaration de Politique générale, il s'agit d'une politique générale, c'est pour répondre à certaines critiques qui ont reproché l'absence de mesures concrètes, de chiffres, de détails, d'étapes. Cela viendra et sera soumis à votre contrôle à l'occasion des prochaines sessions notamment budgétaires et vous aurez le loisir d'interpeller le Gouvernement sur toutes les politiques sectorielles qui pourront être ultérieurement définies, cela ne m'empêchera pas parfois de revenir dans le détail que vous avez réclamé. Mais, il était important, je crois, au moment de vous répondre, de rappeler que je m'étais mis dans une situation de Déclaration de Politique générale, il m'appartenait, je pense, de tracer des grandes orientations, définir des priorités, indiquer les grandes options pouvant permettre de rendre crédible l'atteinte des objectifs fixés. Mais, pour le détail, soyez-en sûr nous y reviendrons en temps opportun et à chaque fois que vous l'aurez souhaité, à chaque fois que vous l'aurez réclamé.

Je commencerais par répondre à l'Honorable député Moustapha Cissé LO sur l'ensemble des points qu'il a évoqué et qu'il a identifié comme étant des questions essentielles qui assaillent les populations. Concernant l'âge des véhicules, des mesures ont été prises. C'est un âge qui a été étendu des véhicules à l'importation, mais c'est une décision également qui s'est souciée de prendre en compte de ne pas importer des épaves. L'Honorable député Moustapha DIAKHATE a rappelé tout à l'heure- et j'y reviendrais- la nécessité d'une qualité technique des véhicules pour éviter qu'ils ne se transforment en

tombeaux roulant. Mais, les promesses du Président Macky SALL sur ce point ont été respectées.

Concernant l'accès au logement des Sénégalais de la Diaspora, il faut savoir que nous avons consacré une réunion technique interministérielle à cette seule question et un comité a été mis en place, qui travaille sous la présidence du Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat pour faire des propositions concrètes qui seront soumises à la décision du Président de la République.

Pour ce qui a trait à l'assainissement de Touba, vous vous souviendrez que lors du conseil interministériel qui a été tenu à Diourbel, suivi d'un conseil des Ministres au cours duquel le Président de la République a adopté toutes les mesures décidées par le conseil interministériel, il a été retenu de mettre en œuvre la première phase d'urgence de ce plan directeur d'assainissement qui a été élaboré pour la ville de Touba et qui correspond à une enveloppe de 6,3 milliards, parce qu' il faut se féliciter de ce que Touba dispose d'un plan directeur d'assainissement et il faut également saluer la décision du Khalife général de Touba de participer au financement de la phase d'urgence.

Concernant le bilan de la décentralisation, c'est effectivement une question qui est revenue plusieurs fois, on va aller plus loin, c'est vrai, ce sont les instructions du chef de l'Etat, on veut poser un acte 3 de la décentralisation et les instructions du chef de l'Etat sont également très claires, cela ne pourra se faire que dans le cadre d'une large concertation à engager, à organiser entre l'ensemble des acteurs et cette concertation va évidemment donner lieu à un bilan et c'est en fonction du bilan que des solutions seront retenues et que du contenu concret sera donné à cet acte 3.

Le prélèvement du COSEC, le Président Moustapha Cissé LO l'a évoqué et il raison, parce que dans le cadre du « plan Takkal », on a dévêtu Jean pour habiller Paul et, comme il l'a rappelé, les 85% des recettes du COSEC qui étaient affectées au « plan Takkal », il y a des corrections qui vont intervenir rapidement par rapport à cela et le Ministère des Finances a d'ailleurs déjà accepté le principe de ramener la quotité à 50%.

En réponse à l'Honorable député Papa Biram TOURE, je l'ai dit dans la Déclaration de Politique générale, la question des loyers – et l'Honorable député Moustapha DIAKHATE est également revenu sur la question et plusieurs autres députés aussi- est un élément important du panier de la ménagère. C'est une dépense qui grève largement le revenu des ménages. Ce qu'il faut d'abord savoir c'est qu'un dispositif existe déjà, qui permet la contestation des loyers, peut-être pas avant de contracter mais au moins, lorsque vous avez contracté ; dans tous les centres fiscaux, il y a un bureau qui est installé à l'effet de recueillir les informations ou toute réclamation sur les niveaux de prix jugés hors norme. Donc, il est important que les populations le sachent, il est important que les populations fassent jouer cette clause.

Ceci dit, il s'agit quand même d'un secteur où se confrontent l'offre et la demande. Il est donc important, pour se donner de véritables solutions structurelles à cette question, d'agir sur les deux paramètres : au niveau de l'offre de logement et au niveau de la demande. Au niveau de la demande, je dois souligner que, en rapport avec notre stratégie de création de pôles régionaux de développement, avec une démarche visant à maîtriser l'exode rural, la pression sur le nombre de logements disponibles à Dakar devrait se réduire. Il y a également, au niveau de l'offre, des décisions à prendre pour dynamiser et, je l'ai dit également dans la Déclaration de Politique générale, il y a nécessité de donner un nouveau dynamisme aux institutions qui sont en charge de proposer des délogements et en particulier des délogements sociaux, y compris non seulement ceux dépendant de l'Etat, donc je pense à la SNHLM et à la SICAP, mais également les promoteurs privés sous réserves, toutefois, de mieux les encadrer ; cela est également envisagé.

Au niveau de la législation, c'est vrai, et à la suite de la dernière intervention de l'Honorable député Moustapha DIAKHATE, il est important de procéder au toilettage des textes actuels qui régissent les locations à usage d'habitation au Sénégal. Parce qu'il faut rappeler que les plus anciens remontent à 1966 et les plus récents datent de 1981, donc c'est une question qui va être prise en charge, dans les meilleurs délais, par le Gouvernement.

L'Honorable député Papa Biram TOURE a également réclamé des délais précis pour réaliser les hôpitaux et les centres de santé et en

particulier, ceux qui ont été bloqués. Ce que je puis vous dire, c'est que cela relève de l'urgence, parce qu'on commence par cela : terminer ce qui a été commencé, il y a dix ans parfois et cela va se faire également dans le cadre d'une programmation à la suite d'arbitrages nécessaires. Parce que c'est vrai, cela me permet de répondre partiellement à certains des observations qui ont été faites, on peut partir du même constat, retenir qu'il y a nécessité d'améliorer la couverture médicale, décider de construire des hôpitaux et des centres de santé, le problème se trouve ensuite dans la méthode et dans leur coût, cela ne doit pas durer 10 ans, cela ne doit pas coûter deux ou trois fois plus cher que cela ne coûte normalement.

Donc, il y aura priorité donnée à la fin des travaux pour ces infrastructures sanitaires mais, cela dans le cadre d'un arbitrage qui vous sera de toute façon soumis et, dans le cadre notamment de la session budgétaire qui va s'organiser très prochainement.

L'Honorable député Aliou KEBE a posé la question relative au vol de bétail en la rattachant à la problématique de la sécurité. C'est une préoccupation majeure du Président de la République. Je puis vous dire que des instructions ont déjà été données pour lutter contre ce fléau, mais je reviendrais sur une autre observation faite par l'Honorable député et nous allons organiser une réunion technique interministérielle spécifique, consacrée à cette question. Et, il a raison d'attirer l'attention sur la faiblesse des effectifs de gendarmes et là également, le Président de la République a donné des instructions pour que des recrutements puissent être opérés permettant de rattraper une insuffisance d'effectifs, parce qu'il y a une baisse d'effectifs et nous allons nous mettre dans un processus de rattrapage mais, qui va devoir être étalé sur plusieurs années, puisque la fonction publique ne peut pas recruter d'un seul coup.

L'Honorable député Aliou KEBE pose également la question essentielle de la semence. Point d'agriculture performante sans semences de qualité, mais en comparaison, la semence à tout va acquise à 120 frs et revendue ensuite à 325 frs. Il ne s'agit pas là de semences certifiées, ce dont l'agriculture a besoin, ce sont des semences certifiées. Malheureusement, lorsque nous sommes arrivés, quand le nouveau Gouvernement a été mis en place et que nous nous sommes souciés de

mettre en place des semences de qualité pour permettre un bon redémarrage de la campagne agricole, on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas plus de 4.000 tonnes de semences certifiées.

Donc, ce sont des graines à tout va qui ont été distribuées, il est normal que la semence certifiée coûte plus chère, mais par contre la semence à tout va, cela n'est pas normal.

Mais vous posez un autre problème, celui de la revente à 120 frs pour racheter plus cher quelque temps après, je crois qu'il est important de permettre au paysan et de l'amener à conserver les graines qui sont celles de sa production pour éviter le rôle des spéculateurs, parce que malheureusement, là également, il s'agit d'un marché libre. Il est difficile d'interdire la vente, il est difficile également de contrôler le prix quand vous n'êtes pas vous-même offreur du produit.

L'Honorable député Souleymane Ndéné NDIAYE a fait une observation sur le fonctionnement récent de la Justice, je n'ai pas toujours compris d'ailleurs si c'est la presse qu'on accusait ou la Justice, ce que je puis dire, c'est que si le Président Macky SALL est très ferme sur la nécessité de conduire les audits, il est également tout aussi ferme sur la nécessité de respecter les droits des personnes qui sont d'abord interrogées et qui pourraient être jugées demain.

La Justice sénégalaise reste une Justice et restera une Justice de qualité et nous nous efforcerons, au contraire, de mettre fin à certaines dérives qui ont pu être constatées par le passé.

Au niveau des stades, je crois qu'il ne faut pas confondre modernisation et stade nouveau. Il y a des stades qui existent mais qui sont impraticables. C'est, par exemple, le cas du stade Aline Sitoé DIATTA, les navétanes refusent de l'utiliser parce que les tribunes ne sont pas là, etc. Donc, il y a un programme de réfection des stades et il y en a également quelques uns qui seront faits. De même, des palais des sports seront édifiés.

Mais ce qui est important, c'est qu'il y a évidemment de l'existant, c'est clair, on n'a pas trouvé une table rase et tout n'a pas été détruit avant que le Président Macky SALL n'arrive, avant que le nouveau

Gouvernement ne soit mis en place. La question des infrastructures est une question importante mais, je crois que ce qu'il faut souligner, c'est que le Gouvernement est décidé à mener une politique active en matière de réhabilitation des infrastructures sportives et de construction de nouvelles infrastructures sportives. Mais cela, évidemment dans le cadre d'une programmation qui va dépendre des moyens dont nous disposerons. Mais là également, l'Assemblée nationale pourra et devra, le moment venu, donner son avis sur l'ensemble des arbitrages qui seront faits.

L'Honorable député Khadidiatou DIEDHIOU et plusieurs après elles, m'ont reproché d'avoir attendu plus de trois (03) mois pour vous livrer ma Déclaration de Politique générale. Là, il y a une toute petite correction à apporter : c'est que cette déclaration est prévue par l'article 55 de la Constitution mais, laquelle Constitution ne prévoit pas de délai. Par contre, c'est l'article 97 de la loi n°2002-20 du 15 mai 2002 modifiant et complétant le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale qui précise que cette déclaration doit intervenir au plus tard, trois (03) mois après l'entrée en fonction du Gouvernement. Comme cela était rappelé, j'avais donc jusqu'au 13 juillet pour faire cette déclaration. J'étais prêt, aucun problème. J'étais prêt...

[Applaudissements].

Par contre, il s'est posé quand même un problème : j'aurais fait cette déclaration le 13 juillet alors que le 1^{er} juillet, les Sénégalais avaient procédé au vote et choisi de nouveaux députés, laquelle élection avait été validée. Sachant que c'est quand même un cas inédit : une Assemblée, certes, qui est encore en place, une nouvelle Assemblée qui est connue, j'aurais fait ma Déclaration de Politique générale le 13, d'abord je crois qu'on ne m'aurait pas raté mais surtout, j'aurais sans doute dû revenir la refaire devant vous. Parce que c'est vous qui allez me sanctionner demain, c'est vous qui allez juger ...

[Applaudissements].

...comme l'a réclamé l'Honorable député Moustapha DIAKHATE, c'est vous qui allait me dire : « Mais, vous nous aviez dit cela, ou est-ce que

vous en êtes ? Et que comptez-vous faire pour poursuivre votre chemin ? »

Et surtout, je n'aurais pas eu l'Honorable député Modou DIAGNE Fada en face de moi, je n'aurais pas eu l'Honorable Député Khadidiatou Diédhiou, mais je tenais à les avoir en face de moi...

[Applaudissements nourris].

Concernant l'Honorable député Aïssatou Sow Diawara, elle a raison, les inondations, pour l'instant nous n'en voyons que des solutions conjoncturelles. Ce sont des solutions de pompage, ce sont des solutions qui traitent le symptôme mais pas encore le mal dans sa profondeur, même si parfois, le programme qui avait été mis en place, parce qu'il existe un programme de lutte contre les inondations que nous avons trouvé et qui, sur certains aspects apportent des solutions, pas toujours pérennes, mais au moins à moyen terme, sur la question des inondations. Mais, il fallait également pour ces projets, pour ces programmes, les terminer, parce qu'ils ne l'étaient pas encore. On ne pouvait pas faire autrement. La question des inondations a été l'une des priorités du Gouvernement après celle de la faim dans les campagnes.

C'est pourquoi on a tenu le premier Conseil interministériel sur les inondations dès le 30 avril, nous en avons tenu plusieurs ensuite et c'est le conseil interministériel qui est allé dans le détail le plus fin au niveau des instructions retenues. D'habitude, nous formulons des recommandations adressées au Ministère ; dans ce cas-là, les recommandations sont allées jusqu'au niveau des services avec identification précise des moyens financiers qu'il fallait mobiliser pour les mettre en œuvre. Il y a eu ensuite, une mise en place d'un comité de suivi, comité national de lutte contre les inondations qui existait mais auquel on a imposé une réunion hebdomadaire avec l'ensemble des services pour assurer la coordination avec des visites périodiques et c'est pourquoi, malgré les pluies exceptionnelles, particulièrement exceptionnelles, puisque certaines ont dépassé des records qui dataient de 30 ans, de 40 ans, le dispositif a quand même fonctionné. On a cité le cas de la nationale 1, aux dernières inondations connues, la nationale 1 quand elle était revêtue d'eau cela durait plusieurs jours, aujourd'hui en

une demi-journée quand il y a pluie exceptionnelle, la RN1 est dégagée. Ce sont quand même des évolutions importantes qu'il est bon de noter et il faut s'en féliciter.

Les vraies décisions, les vraies solutions ont un caractère structurel évident. Le Président de la République a décidé d'organiser et de consacrer le premier conseil présidentiel à la question des inondations. Le Ministre en charge de la question de l'assainissement, donc le Ministre de l'hydraulique et de l'assainissement a fini de présider, ce week-end, un séminaire de réflexion sur la question. J'ai moi-même, avant cela, tenu une réunion préparatoire fixant les grandes directions de la réflexion et les contributions qui devaient venir de chacun des ministères concernés. Nous nous orientons vers un plan de lutte contre les inondations mais qui, cette fois, apportera des solutions structurelles. Cela ne nous empêchera pas de maintenir le dispositif de pompage. Parce que ces solutions structurelles passent par la mise en œuvre de plans directeurs d'assainissements qui ont, il faut le reconnaître, des coûts extrêmement élevés ; on parle d'un total de 400 milliards pour le Sénégal. Ce sont des erreurs d'urbanisation, des constats de mal urbanisation qui appellent aujourd'hui à la nécessité de trouver des solutions qui, malheureusement, vont coûter très chères. Il faut le savoir, il y aura des arbitrages, mais cela figure bien au programme des fortes priorités retenues par le Gouvernement.

L'Honorable député Magatte MBODJ a évoqué la nécessité d'entrer dans le détail de politique sectoriel. C'est effectivement une nécessité. Il y a la vision du chef de l'Etat, la Déclaration de Politique générale et après la Déclaration de Politique générale, il y a les politiques sectorielles qui doivent être mises en œuvre.

J'ai noté, avec plaisir, son plaidoyer pour les budgets à maintenir au niveau du social et notamment de la santé. Dans le calcul auquel nous devons procéder, il est important de donner sa juste place à tout ce qui correspond à de la gratuité, c'est important. Sinon, il peut y avoir des erreurs. Mais, je souhaite la rassurer sur un point important : il n'y aura pas de baisse de ce budget ; par contre, plusieurs éléments de gratuité ont été évoqués à l'occasion de mon intervention et certains déjà en place et d'autres en cours de préparation.

Et, pour ce qui concerne en particulier la lutte contre le SIDA, c'est vrai il y aura une nouvelle appréciation, des efforts qui sont faits, de nouveaux efforts éventuellement à faire. Mais là aussi, il est important de prendre en compte les gratuités comme les antis rétroviraux.

En réponse à l'Honorable député Mbayame Guèye DIONE, je voudrais indiquer que nous avons déjà tenu une audience très instructive avec les pharmaciens du Sénégal, qui nous ont largement sensibilisés sur la problématique des médicaments frauduleux. Et, sur ce point, nous allons engager une réforme de tous le dispositif permettant de lutter contre le médicament frauduleux, en raison de ses graves conséquences sur la santé des populations et également sur le dispositif de mise à disposition, de vente de médicaments aux Sénégalais, puisqu'il met en mal la rentabilité de ses officines, conduisant certaines d'entre elles à fermer.

J'ai d'ailleurs choisi sur ce point, toujours en exécution des instructions de Monsieur le Président de la République, d'essayer de doter le Sénégal, d'une législation, d'une réglementation qui en ferait un exemple pour l'Afrique de l'Ouest en particulier et pourquoi pas pour l'ensemble de l'Afrique. Les lignes de production de médicaments également seront favorisées mais, cela dépendra évidemment de l'intérêt qu'une telle production pourrait représentée pour le secteur privé.

Une question précise est venue, concernant la loi anti tabac, on peut retenir qu'elle vous sera soumise avant la fin de l'année.

Le projet est prêt, il lui reste à être circularisé, à recueillir les différentes observations qui pourraient être faites avant, sa présentation et son adoption par le Conseil des Ministres.

L'Honorable député, Woraye SARR a évoqué plusieurs questions...
[Passage en wolof]...

En réponse à l'Honorable député Sokhna DIENG MBACKE, je voudrais souligner, puisque Madame la député réclame du concret, et rappeler que cela viendra au-delà du général qui nous a préoccupés aujourd'hui. Des mesures concrètes seront proposées au niveau de l'ensemble des secteurs mais, je dois tout de même avouer que je ne partage pas tout à

fait l'appréciation portée sur l'opérabilité du plan ORSEC, car il n'a pas été lent. Il faut d'ailleurs dire, à cet égard, que nous avons prévu l'exceptionnel et donc la mise en œuvre du plan ORSEC et que l'enveloppe financière a y consacré avait également été programmée. Donc, cela a permis de mettre en œuvre, très rapidement, le plan ORSEC et de déclencher, très vite, toute une série de mesures qui ont été mises en application avec beaucoup de professionnalisme, avec des groupes concernés, avec la supervision efficace de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Alors, concernant les délestages que vous évoquez, vous savez, il y a délestage pour disons 2 raisons : insuffisance de la production, donc de l'offre, ou alors, réseau qui ne fonctionne pas, qui s'abîme. Il faut savoir que le réseau électrique du Sénégal est en très mauvais état, il est vieux et malheureusement, il est arrivé parfois que même récemment changé, on se rend compte qu'il ne faisait pas l'affaire après avoir coûté plusieurs milliards. Donc, on a eu, au niveau de l'offre, des problèmes puisque certaines centrales sont tombées en panne. Dès lors que vous avez une offre qui est très limitée par rapport à la consommation, dès qu'il y a une panne, cela perturbe la production. Cela est arrivé, mais pour l'essentiel, nous avons quand même dû faire face à des problèmes dans le réseau. Les réparations se font au fur et à mesure mais surtout, il y a là également un gros programme de mise en état de ce réseau.

Vous avez rappelé la formule, « les sénégalais sont fatigués », cela datait de 1981, c'est vrai, ils le restent, ils le sont encore, nous partons d'un état des lieux Madame, l'Honorable député, nous nous efforcerons d'améliorer les conditions de vie des Sénégalais. Nous n'avons pas d'autres objectifs, nous ne sommes pas là pour nous, mais cela je le dis au nom de l'ensemble du Gouvernement, nous avons une mission : améliorer le vécu quotidien des Sénégalais.

Vous avez évoqué les économies de bouts de chandelles, bon ! Il y a les économies qui ont un caractère spectaculaire et qui sont, malheureusement, les plus évoquées par la presse, mais il faut savoir qu'il y a des arbitrages sérieux, on y est obligé d'ailleurs, des arbitrages sérieux qui se font au point parfois de compromettre le fonctionnement,

de tous les jours, des administrations mais, on ne peut pas faire autrement. Ce ne sont pas des bouts de chandelles.

Vous aurez l'occasion de débattre de ces questions, lorsque vous aurez à voter la loi de finances rectificative.

Alors, l'Honorable député Mouhamed DIEDHIOU s'est interrogé, à la suite de ce qui s'est produit en Gambie, sur l'attitude des autorités sénégalaises, pour éviter que pareille chose ne se reproduise. Il est difficile de s'opposer à l'exécution de la loi d'un pays, mais par contre ce que les représentations du Sénégal ont reçu comme directives désormais, c'est de faire valoir l'ensemble des droits, tous les droits de nos concitoyens dans les pays qui les accueillent. La vraie question est que nous devons avoir, par contre, un interlocuteur attentif et dans le cas de la Gambie, la représentation diplomatique du Sénégal a cherché à entrer en relation avec les autorités gambiennes pour avoir le détail des conditions dans lesquelles nos compatriotes avaient été condamnés et, malheureusement, même après leur exécution nous n'avons pas encore reçu les informations que nous souhaitons, cela se fait dans le cadre de l'application de la Convention de Vienne, donc il s'agit de droit international, on ne peut que réclamer l'application de ce droit, mais cela, vous en conviendrez, dépend de l'interlocuteur que nous avons en face de nous. En tout cas, aucun Sénégalais, vivant à l'extérieur, ne sera violenté, et dans ce cas-là, malheureusement, exécuté, sans que nous ne protestions vigoureusement, si nous constatons qu'il n'y a pas eu respect de ses droits. Cela est clair. Et, le Sénégalais doit savoir, où il se trouve, que son Etat est derrière lui et le soutient, en particulier lorsqu'il agit dans le cadre du respect des lois et des règlements du pays qui l'accueille.

[Applaudissements].

L'Honorable député Mouhamed DIEDHIOU a également évoqué le problème des terres et le barrage d'Afignam qui sont quasiment perdus, en tout cas, quasi inutilisables. Il faut savoir que dans le cadre de la relance de notre agriculture, nous allons veiller à procéder à la réhabilitation, à la récupération de toutes ces terres ayant déjà fait l'objet

d'aménagements et qui, malheureusement, n'ont pas reçu le suivi nécessaire.

Pour la question concernant la réalisation des hôpitaux interrompus, cela va se faire de toute façon, je l'ai déjà dit, dans le cadre des priorités à définir et d'arbitrage à réaliser.

L'Honorable député Sira NDIAYE a évoqué la crise des valeurs, les contre valeurs promues à travers les médias. Nous sommes dans un pays où il y a la liberté de la presse, il est difficile parfois d'avoir des attitudes s'assimilant à de la censure, il est par contre nécessaire d'utiliser la régulation au maximum et la censure lorsque les limites sont évidemment dépassées.

Vous avez raison de souligner le goût du Sénégalais pour le sport, la pratique quotidienne du sport, et nous en avons bien conscience, parce que trop souvent, le sport de l'élite est trop privilégié, et on sacrifie la pratique sportive à caractère général. Mais, d'une manière générale, dans la pratique sportive, nous allons mettre à disposition le maximum d'installation parfois sommaire, il ne suffit pas de faire grand-chose à chaque fois, de ne pas réaliser des stades avec des milliers de places, il suffit simplement d'organiser ou de réorganiser des structures qui ont prouvé, par le passé, leur efficacité, notamment dans la pratique du sport scolaire et universitaire et cela est l'une de nos ambitions en la matière, parce que c'est également grâce à une pratique de détection dans le sport que l'on peut atteindre des objectifs majeurs au niveau de l'élite.

L'Honorable député Mouhamadou NGOM est revenu sur le problème du riz ... **[Passage en Wolof]**...

L'Honorable député Aïssatou MBODJ est revenue sur la question de la violation du calendrier républicain, je pense y avoir répondu, on l'avait évoquée ; pour moi, le besoin de temps. Je la rassure, je sais être rapide quand il le faut. Et, elle nous a accusé de plagiat, mais je prends cela comme un compliment, comme je le disais tout à l'heure quand on revendique quelque chose, on accepte que c'est bien et positif.

[Applaudissements].

Par contre tout en faisant ce reproche, j'ai cru noter qu'il y avait dans ces propos comme une contre Déclaration de Politique générale donc cela montre qu'il y a quand même quelques points de divergences qui continuent de nous opposer.

Ceci dit, sur cet aspect également, je crois qu'il est important de s'en remettre au choix populaire, c'est le peuple qui a sanctionné, qui a considéré que ce qui se faisait n'était pas bien et qu'il était nécessaire de faire autrement, peut être dans le même objectif, parce que l'objectif est toujours, jusqu'à celui annoncé, l'amélioration des conditions de vie des populations, d'une manière générale, le développement économique, c'est dans la manière, dans la méthode, dans la durée, dans le temps que les divergences se créent et en ce moment-là, lorsque les échéances arrivent, le peuple sanctionne.

L'Honorable député Serigne Khadim THIOUNE a évoqué le contrôle par l'Assemblée nationale des fonds publics, mais c'est effectivement le cas, c'est confirmé, cela viendra dans le cadre de vos prochaines sessions...
[Passage en Wolof]...

J'ai noté le plaidoyer de l'Honorable député Haoua Dia THIAM sur la nécessité de mettre en place un dispositif pour l'accès des femmes aux bonnes terres. Je remercie la Député pour cette précision mais évidemment, il n'était pas question dans l'objectif de réparer des injustices, de choisir les terres les plus arides pour les donner aux femmes. Mais, il faudra que nous soyons vigilants sur les processus de distribution ou de mise à disposition des terres qui pourraient être mises en œuvre.

Elle a aussi évoqué la question de l'autorité parentale, c'est un débat lourd, c'est un débat important, c'est un débat de représentant du peuple.

L'Honorable député Ibrahima SALL, que je remercie lui également pour ses félicitations et sa confirmation de la nécessité de procéder à des poursuites à la suite des résultats des audits engagés, a évoqué le cas de Bakel qui manque de locaux pour abriter son service de radiographie. Là, le Ministre de la Santé a bien noté, j'en suis sûr, et prendra en charge cette importante question. Il s'est également inquiété de savoir

quelles étaient les mesures concrètes qui pourraient être prises pour lutter contre les nombreux accidents et j'ai plaisir à l'informer qu'un Conseil interministériel a été consacré à cette question le 07 septembre dernier, c'est-à-dire vendredi, le seul Conseil que j'avais accepté de tenir dans la semaine précédent la Déclaration de Politique générale. Et je puis vous assurer que nous sommes engagés à prendre des mesures concrètes, énergiques face à la recrudescence des accidents mortels sur les routes. J'ai été particulièrement troublé à l'annonce des statistiques qu'on présente d'ailleurs comme incomplètes et selon lesquelles, il y aurait, chaque année, au Sénégal, 1200 morts sur les routes pour cause d'accidents. C'est évidemment une situation inacceptable et, il y a un plan d'actions global ; d'ailleurs, c'est un Conseil interministériel qui a été élargi aux syndicats des chauffeurs, aux différents regroupements de propriétaires de cars et parmi les mesures importantes, nous avons notamment décidé de voir tout ce qui peut permettre d'améliorer la prise en charge en urgence des blessés, mais avant cela évidemment, il faut un audit de la formation, de la prévention, la formation des conducteurs, l'examen des conditions d'octroi du permis de conduire, cela permet également d'évoquer la question du permis à point. Concernant le contrôle technique des véhicules, on a confirmé qu'il était impossible de renoncer à un contrôle technique qui porte sur des questions de freins, de directions et de lumières. Ce n'est pas possible ! La problématique de l'assurance, l'application des sanctions pénales et des amendes également. Nous avons évoqué le système d'information sur les accidents, la sécurité des infrastructures, la sensibilisation sur la sécurité routière donc, autant de choses qui vont faire l'objet, dans la semaine ou dans les quinze jours au plus tard, d'un plan d'action à élaborer dont instruction à été donnée au Ministre des Infrastructures et des Transports pour le faire.

L'Honorable député Thierno BOCOUM est revenu sur la nécessité de faire revenir les fonds détournés à l'étranger, cette question est revenue plusieurs fois. Il est évident qu'ils existent. Il y a des ressources, des fonds qui ont été détournés et qui sont allés se réfugier sous des latitudes plus clémentes. Je dois d'ailleurs dire que, dans un cas, nous avons déjà réussi à mettre la main sur un milliard huit cent millions mais c'est un montant bien faible par rapport à ce que l'on peut supposer

comme correspondant aux fonds déplacés. Nous nous organisons avec le concours de compétences particulières notamment de la Banque Mondiale qui a eu à assurer l'encadrement de pays qui s'étaient engagés dans une voie similaire mais, il faut par contre également savoir que ce n'est pas une œuvre facile à réaliser, cela peut prendre du temps. Il y a des exemples que l'on peut citer : celui du Nigéria où le retour des avoirs ne s'est pas fait avant dix années. Mais, ce qui est sûr c'est que les procédures seront engagées. Par contre, la traçabilité n'est pas trop difficile à établir ; mais, il y a évidemment une longue procédure à engager qui peut prendre du temps.

Je rejoins tout à fait l'Honorable député Thierno BOCOUM, lorsqu'il propose, dans les procédures, comme démarche à observer celle consistant à commencer par les gros dossiers, c'est conforme à la démarche du Gouvernement.

Il propose également des audits miniers, c'est envisagé. Cela a été annoncé dans ma déclaration de tout à l'heure. Il évoque aussi les audits fonciers, là également il s'agit d'éléments considérés comme prioritaires.

Pour les avoirs détournés comme cela a été indiqué par un autre de ses collègues c'est effectivement dans le cadre du programme Star de la Banque Mondiale que nous avons reçu récemment un expert qui va apporter son concours à la mise en place des mécanismes adéquats pour permettre le recouvrement de ces sommes.

L'Honorable député Fatou THIAM évoque 500.000 emplois promis et réclame les secteurs. Nous allons y revenir. Vous savez le problème du chômage des jeunes est la plus grosse préoccupation de ce Gouvernement, la plus grosse préoccupation du Président Macky Sall, et toute cette économie que nous devons faire redémarrer doit permettre d'offrir des emplois aux jeunes.

J'ai noté d'ailleurs avec plaisir, j'y reviendrai tout à l'heure, l'observation particulière, récente faite par l'Honorable député Mamadou Lamine Diallo, c'est vrai ! Il s'agit, je l'ai rappelé, d'un problème mondial. Il s'agit d'un problème qui a une acuité particulière en Afrique et il est vrai que, au-delà des démarches visant à organiser une croissance économique locale par nos propres moyens, il est important de proposer l'Afrique- et

d'ailleurs certains pays le perçoivent déjà- comme la nouvelle frontière du développement économique mondial, de la relance de l'activité économique mondiale. Donc, il s'agit là d'une question qui va faire l'objet d'un véritable forum. J'ai considéré que le seul conseil interministériel n'était pas suffisant, qu'il fallait aller au-delà de cette formule, réunir un maximum de compétences, faire le bilan de l'ensemble des actions qui ont pu être mises en œuvre avec cet objectif : développer l'emploi des jeunes. Cela passera sans aucun doute et cela a été également évoqué le matin, cela passera, sans aucun doute, par une rationalisation du dispositif institutionnel aujourd'hui en place, que nous n'avons pas supprimé parce que nous considérons qu'il faut réfléchir, aller vers des propositions de restructuration avant d'enlever simplement ce qui existe.

Alors, elle a demandé de préciser si les bourses des étudiants allaient être supprimées en 2013. Non ! Il n'y a aucune décision de supprimer les bourses, aucune décision n'a été prise. Par contre, il y a déjà un audit de bourses, il faut qu'on le sache, parce que cela représente quand même des sommes colossales. Ce qu'il faut savoir c'est que vingt et un milliard cinq-cents millions (21 500 000 000) de francs sont consacrés aux bourses nationales et sept milliards cinq-cents (7 500 000 000) aux bourses étrangères, cela fait un total de vingt-neuf milliards (29 000 000 000). Et, nous avons un accroissement défectif qui est prévu, nous iront très certainement et très vite au-delà de ce montant. Donc, il va falloir y réfléchir, mais, pour l'instant, aucune décision n'est prise. C'est plutôt un audit qui va être organisé. Cette question sera également évoquée lors de la concertation nationale sur l'enseignement supérieur qui va bientôt démarrer et c'est seulement après réception des résultats de ces deux consultations que le Gouvernement prendra des décisions. Mais, pour l'instant ce sur quoi on doit tous s'accorder c'est qu'il faut lutter contre les fraudes, l'inefficience, les abus. Je crois que tout le monde s'accorde sur cet aspect. Il est important de souligner à cet égard et vous l'aurez remarqué, sur chacun des points évoqués sur lesquels je suis à chaque fois revenu, j'ai noté que notre souci est toujours de bien expliquer la démarche du Gouvernement et d'arriver à des conclusions bien comprises et tenant compte des échecs passés, des difficultés vécues, des leçons tirées des expériences vécues.

L'Honorable député Fatou THIAM a également évoqué le chômage des diplômés de l'Ecole de Santé, nous avons trouvé une situation anormale, nous pensons qu'il doit y avoir également, dans le recrutement, des priorités, il faut tenir compte des priorités. Et, malheureusement, parfois, les recrutements ne se sont pas toujours faits dans cet objectif et nous allons y veiller à l'avenir. On ne peut pas manquer de personnel infirmier par exemple et avoir des diplômés formés par notre système de formation et chômeurs.

L'Honorable député Thillo SARR est revenue sur la question des inondations ... **[Passage en Wolof]**...

L'Honorable député Idrissa DIALLO a bien raison d'attirer l'attention sur le fait que nous devons être déjà attentifs à ce qui va se passer l'année prochaine. C'est vrai que personnellement, et c'est un constat que nous avons fait avec le Ministre en charge de l'Assainissement, j'ai été assez surpris par le fait qu'on attendait l'arrivée de l'hivernage, la toute prochaine arrivée de l'hivernage pour mettre en place les dispositifs, prendre des décisions. D'ailleurs, les fonctionnaires en charge de la question répondaient parfois après que nous ayons donné des instructions à la fin du mois d'avril : « On a le temps. L'hivernage n'est pas encore là ». Il est très important de rester vigilant sur cette question, y compris après l'hivernage. Et, c'est ainsi, par exemple, que des instructions fermes avaient été données pour vider les bassins au maximum et certains d'entre eux avaient été totalement vidés. C'était le cas de Gnetti Mbar. Donc, à la fin de cet hivernage, nous poursuivrons le déroulement du plan anti-inondations même sans attendre les mesures à caractère structurel qui vont être arrêtées à l'occasion d'un Conseil présidentiel qui sera tenu avant le 20 de ce mois.

Il a évoqué le cas douloureux du Joola, ce fut une terrible tragédie et il faut savoir, parce qu'on a peut-être souvent tendance à l'oublier, que c'est la catastrophe maritime la plus importante de tous les temps. Même le Titanic, qui est souvent évoqué, n'a provoqué que la perte en vie humaine, si je puis m'exprimer ainsi, de 1.500 personnes. Le Joola c'est la catastrophe maritime la plus importante de l'humanité. C'est donc un drame terrible, on doit préciser que l'action est éteinte au Sénégal elle se poursuit en France. Concernant l'aspect particulier du bateau à renflouer ou pas, il est important qu'une décision de cette nature ne puisse être

prise qu'en large concertation avec l'ensemble des familles car, il y a des positions pour mais, il y a également des familles qui ne veulent pas que les plaies soient ré-ouvertes. Donc, c'est une question délicate sur laquelle il sera sans doute important d'organiser de la concertation. Par contre, il va falloir réfléchir à la possibilité, mais là encore une fois en concertation avec les familles des disparus, d'avoir un mémorial allant au-delà de ce qui a déjà été réalisé.

En réponse à l'Imam Mbaye NIANG, ... **[Passage en Wolof]...**

Concernant l'aéroport de Diass, la mise en service pourrait intervenir, je dis « pourrait » parce que d'autres avant moi ont souvent pris des engagements en terme de livraison et il y a des risques que je ne veux pas trop prendre, le maximum est fait pour que la livraison se fasse le plus rapidement possible, mais la mise en service de l'aéroport pourrait intervenir durant le premier trimestre 2014. Alors, concernant les infrastructures, il y a eu des choix de faits, des choix qui sont parfois malheureux, mais il est difficile de les remettre en cause, on va donc vivre avec.

L'Honorable député Mbaye NIANG évoquait en ce moment-là le problème du tunnel qui se transforme en piscine lorsqu'il pleut.

... **[Passage en Wolof]...**

L'Honorable député Abdoulaye Makhtar DIOP a évoqué un article du Code de la nationalité qui transforme en renégat tout Sénégalais qui aurait une autre nationalité, alors, je l'invite peut-être à revoir l'article qui est cité parce que cet article ferait plutôt allusion à l'individu qui a requis la nationalité sénégalaise et pas le Sénégalais naturalisé étranger, donc je crois qu'il y a un débat à avoir sur cette question. Autant que je me souviens, la seule contrainte qui existe à ce jour est celle qui pèse sur le Président de la République. Oui, c'est un débat qui pourra se prolonger ; pour ma part, je considère que nous pouvons avoir des Sénégalais de double nationalité et je pense à un grand Monsieur de la fonction publique sénégalaise qui dédiait samedi dernier son ouvrage et qui avait commencé par être mauritanien mais, qui a été un des plus grands ministres des Finances que notre pays ait jamais eu.

L'Honorable député Babacar DIAME, je commencerais par le remercier d'avoir noté la conformité de la DPG avec le programme du Président de la République, avec le programme également de Benno Bokk Yaakaar. Il a particulièrement insisté sur l'enclavement des Collectivités locales, je lui réponds tout net, cela est une grosse priorité. On a trop mis l'accent sur les grandes infrastructures, les routes, les autoroutes, etc., il est important de parvenir à un rééquilibrage. Et, dans le cadre de la démarche visant à développer des pôles régionaux, visant aussi à faire reposer notre développement économique principalement sur l'agriculture, il est important de créer un maillage optimal entre les grands axes routiers, il faut qu'il en ait, mais également les pistes de production, les petites routes secondaires permettant le désenclavement des Collectivités locales.

Il a souligné et attiré l'attention sur l'arrêt du bac de Foundiougne, il faut savoir que cet arrêt est consécutif au risque qu'il représentait pour les populations qui l'empruntaient mais, le Ministre en charge des questions de transport maritime est informé et il veillera à faire mettre en place des solutions de substitution.

L'Honorable député Alioune Badara DIOUF a évoqué la violence dans les stades, à juste raison. Je dois lui préciser que nous avons consacré un Conseil interministériel aux navétanes et que, à cette occasion, la question de la violence dans les stades a fait l'objet d'une attention particulière. Au-delà de la sécurité à assurer par les services de sécurité, nous nous sommes entendus sur la nécessité d'impliquer davantage les organisateurs des manifestations sur la question de la sécurité et ils ont décidé et retenu de mettre en œuvre des stadiers pour contrôler et améliorer la sécurité dans les stades où se déroulent des compétitions navétanes.

En réponse à l'Honorable député Oumar SARR N°1, je voudrais simplement rappeler ce que j'ai déjà dit : il n'est pas impossible que, sur les objectifs de début, on se rejoigne. Le vrai problème naît quand l'objectif n'est pas atteint ou reporté, le vrai problème est celui de méthodes différentes et à cet égard, allant dans le sens des exemples que j'ai pu donner, on peut décider de réaliser une route, un pont, un hôpital ; mais derrière, cela peut prendre deux ou trois fois plus de

temps, cela peut prendre également deux ou trois fois plus d'argent. L'important, je crois, c'est de faire un bilan équitable, un état des lieux juste et à partir de cela, il faut peut-être partir sur les mêmes objectifs, mais avec de méthodes différentes, puisque les premières n'ont toujours pas pu donner les meilleurs résultats.

Et souvent d'ailleurs, dans la Déclaration de Politique générale, on ne remet pas tout en cause mais, on s'engage à rattraper des retards et à se remettre dans le droit chemin. C'est le cas pour l'eau, puisque cela a été évoqué, cela aurait pu être le cas pour l'assainissement, la STEP de Cambérène, par exemple, entre autres exemples et sur bien d'autres choses, sur Jaxaay aussi.

Bon, répondant à l'Honorable député Pape Zator MBAYE, je crois qu'il avait d'ailleurs, avant moi, apporté des réponses à l'Honorable député Oumar SARR N°1.

Il nous a interrogé sur la fin des délestages ; bon, j'en ai donné les raisons tout à l'heure, mais il y a, et là également vous aurez à en décider, aussi bien pour la distribution que pour la production, des projets qui vont être mis en œuvre et qui vont permettre, dans des délais raisonnables, de mettre derrière nous la question des délestages.

C'est une promesse qui avait été prise en 2000, qui n'était pas encore respectée en 2012, nous pensons que dans les trois prochaines années, c'est une question qui sera définitivement résolue. J'ai évoqué la question de la subvention de l'électricité, il est impossible de la conserver, elle coûte trop chère à l'Etat et c'est une subvention qui, si elle est maintenue, va agir négativement sur des politiques qui ont un caractère encore plus social comme la santé, notamment autre grosse priorité.

Donc, il est important dans l'attente de voir la SENELEC être en mesure de réduire ses coûts, et de production, et de management. Il est important de procéder à des réajustements tarifaires. Par contre, il faudra prendre en compte l'aspect social en ce moment-là et veiller à ce que ce ne soit pas trop lourd pour les consommateurs les moins nantis.

Concernant, la route Fatick – Kaolack, c'est une enveloppe de 3 milliards qui est consacré à cet entretien, il faut quand même souligner que, s'il y

a eu retard dans la réfection de cette route, c'est qu'il y a derrière un gros contentieux juridique entre l'Etat d'une part et celui qui avait réalisé la route à savoir l'Entreprise Jean Lefebvre, mais des solutions vont être mises en œuvre pour permettre qu'elle redevienne praticable.

Il a également évoqué les deux ou trois jours, je crois, sans électricité vécus par l'Île de Gorée, je ne sais pas s'il faut révéler cela ici, mais je crois que c'est nécessaire : il y a eu une panne l'année dernière, le câble s'est détaché, il y a eu réparation par une société spécialisée dans les travaux sous-marin, cette société a réclamé, pour une solution pérenne, d'enterrer de manière significative le bloc par lequel le raccordement se faisait, elle aurait même, cette société, adressée plusieurs lettres au Gouvernement, il n'y a pas eu de suite, la houle est venue, la boîte a bougé, le câble s'est détaché et il y a eu, pendant 2 à 3 jours, coupure totale d'électricité.

Nous pensons qu'avec la mesure mise en œuvre, la réparation est cette fois de nature à éviter ce type d'inconvénient. A un moment donné le Ministre a évoqué avec nous la possibilité de changer le câble, mais il est extrêmement cher et le niveau des consommations sur l'île est extrêmement réduit.

Donc, il y a un gros problème d'arbitrage à ce niveau -là, mais le Ministre sera en mesure de proposer des solutions, il a d'ailleurs réfléchi à la possibilité de mettre en place de l'énergie solaire puisque l'Île est isolée, elle n'est pas grosse consommatrice d'électricité, mais pour des questions d'esthétique et d'architecture, l'île de Gorée étant sensible sur ce point, c'est un projet difficile à mettre en œuvre.

L'Honorable Député a également évoqué ou demandé à quand la baisse du prix du gasoil, je pense y avoir répondu en indiquant bien qu'il s'agissait d'un produit importé et qu'il nous était difficile d'agir sur ce prix, donc il baisse quand le prix baisse à l'étranger, il augmente, quand le prix augmente à l'étranger.

Ce que peut faire le Gouvernement c'est identifier les possibilités de réduire, d'agir sur certaines niches qui pourront permettre, et cela je l'ai dit d'ailleurs, une légère action sur le prix du gasoil.

L'Honorable député Ibrahima SANE a été très sensible à ce vœu exprimé de pouvoir rapprocher les services publics aux citoyens. Il a

insisté sur le fait qu'il était difficile de fixer les fonctionnaires en poste dans les régions, au delà du fait qu'il y a quand même l'attitude d'autorité que l'Etat doit se donner dans son objectif ferme de pouvoir faire bénéficier les différentes collectivités de service minimum, il est également important de donner corps à une politique de décentralisation qui permettra de donner plaisir à vivre hors de Dakar, c'est cela l'objectif.

Il faut que les pôles régionaux, les villes secondaires prennent une importance telle qu'il soit agréable d'y vivre. Rien que, par exemple, pour pouvoir bénéficier d'économies sur le plan du loyer.

L'Honorable député Elène Marie Ndione TINE a évoqué une question concernant le sort futur de Transrail. C'est une question importante parce que le Sénégal doit pouvoir développer, renforcer sa relation économique avec le Mali qui constitue un hinterland naturel et qui est l'un des tout premiers partenaires économiques de notre pays. Ce qu'il faut savoir, c'est que la société Transrail est en règlement préventif depuis 2009, il s'agit d'un dossier pendant devant le tribunal de commerce de Bamako. Le dernier concordat qui a été mis en œuvre, en 2011, va s'achever en fin 2012 et nous sommes très attentifs à son respect.

Il repose essentiellement sur le fait que le Sénégal et le Mali doivent payer les dettes dues à Transrail, les dettes dues au 31 décembre 2010. Au niveau du Sénégal, en tout cas, le paiement de cette dette est en cours depuis la mi-août et il est également retenu que les deux pays doivent financer le plan d'extrême urgence qui est évalué à quatre (04) milliards en raison d'un (01) milliard par Etat sur plusieurs années donc 2012 et 2013. Sur cet aspect-là également, l'Etat du Sénégal a respecté son engagement pour 2012. Il faut confirmer l'allocation budgétaire d'un milliard pour 2013 et là, je parle du respect par le Sénégal de ses engagements. Il faudra que nous nous intéressions au respect par le Mali des siens également. Il est prévu, je le rappelle, un schéma institutionnel modifié. On ne serait plus dans une situation de concession intégrale telle qu'elle avait été signée en 2003. Cette fois, on aura deux sociétés de patrimoine et une société d'exploitation, et chaque Etat sera propriétaire et responsable de l'entretien des infrastructures figurant sur son territoire. Par contre, la société d'exploitation, elle sera binationale et

il y aura aussi un organe de régulation binational qu'il est prévu de mettre en place. Ce schéma prévu depuis 2011 perd du temps, nous allons le réexaminer mais, nous considérons qu'il tarde à être mis en place et la situation du Mali, vous en conviendrez, n'est pas pour faciliter les choses.

L'Honorable député Mamadou Diop a évoqué, fort justement, le contexte global sous-régional préoccupant ; il a également indiqué qu'il n'y avait pas de grande différence au niveau des Déclarations de Politique général. Ce n'est pas notre avis, je ne me serais jamais contenté de prononcer une Déclaration de Politique générale ressemblant fortement à celles qui ont été prononcées en ces lieux par mes prédécesseurs qui ont eu, par contre, et je l'ai souligné dans ma déclaration, à faire leur part du travail.

Ce que je puis dire par contre, c'est que les constats peuvent être les mêmes, je le répète, on peut constater qu'il y a tel et tel problème, on peut retenir qu'il faut aller vers tel et tel objectif, la différence vient de la manière de mettre en œuvre les solutions retenues, leur vitesse, leur coût. On peut, par contre, ajouter, parce que son observation pourrait laisser le penser, que le Sénégal n'est pas absent des processus de recherche de solutions pour les conflits qui ont lieu aussi bien au Mali qu'en Guinée Bissau. Bien au contraire, le Sénégal joue un rôle prépondérant.

Et concernant la Casamance, puisque elle a également été citée, je peux le rassurer, les démarches ont commencé dès le premier jour de l'installation du Président Macky Sall. Et depuis lors, il ne cesse de guider, d'instruire et d'orienter les négociations qui ont déjà démarré, la définition de la stratégie et sa mise en œuvre. Mais, vous conviendrez qu'il s'agit d'un problème complexe et nous considérons qu'il est important dans ces premiers moments de le faire dans la plus grande discrétion. Il arrivera bien évidemment un moment où, comme cela a été proposé, il faudra élargir et faire participer l'ensemble des forces vives concernées.

En réponse à l'Honorable député Aïssata Tall SALL, je voudrais lui répondre, concernant la Constitution du Sénégal, qu'elle s'achemine

vers une stabilité plus importante. Elle n'en a pas eu de stabilité, puisqu'elle a été plusieurs fois modifiée ces dernières années mais des réformes importantes sont en cours de préparation, après quoi, il faudra veiller à donner à notre pays -je vous rejoins totalement sur ce point - une Constitution stable. Concernant les violences pré-électorales qui ont été citées ainsi que par d'autres députés, il faut savoir qu'elles font toutes l'objet de procédure devant les cabinets d'instruction et tous les auteurs sont présentement poursuivis. Mais encore une fois les droits de la défense seront scrupuleusement respectés comme d'ailleurs dans toute démocratie moderne. Mais, il n'y aura pas impunité, il n'y aura pas absence de recherche de la vérité.

Pour ce qui a trait à la lutte contre la corruption, et je réponds d'ailleurs ce faisant à d'autres Honorables députés, nous sommes quasiment au terme du processus de création de l'Office national de Lutte contre la Corruption (OFNAC) en remplacement de la Commission de Lutte contre la Corruption, la Concussion et la Non transparence. Et, cet office aura la possibilité de s'autosaisir, donc aura plus de pouvoir que l'ancienne commission et il pourra également commanditer des enquêtes à la police judiciaire. Donc, il y a un progrès qui est en route, il pourra transmettre au Procureur de la République les résultats des enquêtes et si des faits délictueux sont constatés, il publiera évidemment un rapport chaque année.

C'est l'occasion également de préciser que notre Gouvernement est et sera toujours soucieux du respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire et il y a un projet de réforme de la justice concernant la carte judiciaire qui est en court, le conseil supérieur de la magistrature, disons son réaménagement possible également est à l'étude.

Sur la limitation du nombre de partis politiques, il faut savoir que la loi de 1981 impose aux partis politiques des obligations et le Ministre de l'Intérieur engagera la concertation avec notre pays. C'est vrai, il ne peut pas y avoir plus de 150 partis politiques. Il y a un problème de crédibilité et le rapport avec le financement possible des partis ne pourra être envisagé d'ailleurs de manière sérieuse qu'à ce moment-là.

J'ai noté une proposition très particulière portant sur l'inscription des sénégalais dès leur naissance. Au Sénégal, je crois, nous avons réussi, parce qu'on peut constater que c'est très difficile dans les autres pays, à mettre en place des mécanismes consensuels de révision de toutes ces questions. Dès lors qu'elles permettent d'approfondir la démocratie, je crois qu'il faut rester dans cette dynamique et construire du consensus autour de ce type de préoccupation.

L'Honorable député Awa Gueye a souligné qu'il n'y avait pas juxtaposition ; je la remercie, elle également, pour ces félicitations. Concernant l'école, nous sommes en discussion avec les syndicats, je crois qu'ils ont fait preuve d'une attitude exemplaire, en acceptant de reprendre les cours, en acceptant d'organiser les examens, il y a eu tout de suite engagement des discussions. Cela est venu d'une rencontre que j'ai personnellement présidé pour la préparer. Ces discussions sont en cours, elles tournent autour de différents points, des plateformes qui ont été soumises. Nous avons vraiment bon espoir que nous pourrions aller vers des solutions. Mais, l'école apaisée est à ce point indispensable à notre système éducatif, qu'il est nécessaire d'organiser des assises, des concertations larges, pour mieux comprendre, mieux s'expliquer.

Concernant les négociations sur lesquels, je souhaite revenir, elles ont lieu, elles se poursuivent, des commissions ont été mises en place, avec l'une d'entre elles qui se penche sur les statuts et carrières, une autre sur l'habitat, une autre sur la pédagogie, une quatrième sur les questions financières. Et nous sommes en voie de tenir la séance plénière qui permettra d'obtenir des accords réalistes. Il est important de parler d'accords réalistes parce qu'il est hors de question que le Gouvernement prennent des engagements qu'il ne peut pas respecter. Ce n'est pas possible. On est sorti de cette logique, on dira la vérité, pour les accords, qui ont déjà été signés, *a priori*, ils devront être appliqués, mais s'il s'avère également qu'il existe des obstacles objectifs pour une application immédiate, l'application pourra être différée en discussion avec les syndicats des enseignants.

Mais, toutes les dispositions sont prises pour que l'école puisse redémarrer à la rentrée prochaine, tout comme il avait été possible, de la faire redémarrer et de la sauver avant la fin de l'année scolaire dernière.

L'Honorable député, Djibo Leyti KA interroge sur les mesures prises pour éviter les problèmes d'accessibilité aux moutons de Tabaski. J'ai eu à évoquer cela tout à l'heure ; des délégations, des missions spéciales vont être envoyées en Mauritanie et au Mali pour faciliter les négociations avec les exportateurs de moutons. Un ensemble de dispositions fiscales, de levées des taxes, etc. ont été prises. Des mesures ont été également prises pour réduire le prix du transport notamment en provenance du Mali par chemin de fer, pour assurer l'accueil dans des zones bien préparées, surtout sécurisées à Dakar et dans les environs. Nous avons pris des décisions qui visent à faciliter le transport des bêtes à partir des frontières vers les centres les plus gros consommateurs. Nous avons pris des mesures pour subventionner l'aliment de bétail dont ces moutons pourront se nourrir. Bref, un ensemble de mesures, une panoplie de mesures ont été prises pour permettre que tout cela se passe normalement.

Il est exact que certaines terres agricoles souffrent de salinité. Il faudra, dans la mesure du possible et selon le coût que cela représente, mettre en place des programmes de lutte contre cette salinisation des sols. Concernant la question de l'argent expatrié et qui devrait revenir, nous ne savons pas encore exactement où ils se trouvent même si les indications existent. Il faudra des enquêtes très fines pour pouvoir retrouver leur trace et notamment les coffres dans lesquels ils sont accumulés.

L'Honorable député Ndèye Dieynaba NDIAYE... **(Passage en Wolof)**...

L'Honorable député Mamadou Lamine DIALLO a fait des développements très intéressants. J'ai évoqué une partie de ces derniers, tout à l'heure. Ce que je souhaiterais répondre à la question de la mise en œuvre par un tableau de bord, c'est que nous allons y venir. On part d'une vision, on fait une Déclaration de Politique générale et on entre ensuite dans le détail de politiques sectorielles. Donc, de toute façon, l'Assemblée nationale, les députés auront, à l'occasion

d'arbitrages à venir, à l'occasion des débats qui se créeront sur la loi de finances rectificative, sur la prochaine loi de finances, à plusieurs reprises, l'occasion, sur leur propre initiative, d'interpeller les membres du Gouvernement pour avoir des précisions sur les moyens de mettre en œuvre la Déclaration de Politique générale. J'ai apprécié cet appel au reste du monde pour que tout le monde accepte que l'Afrique est la nouvelle frontière non pas seulement pour son propre progrès économique mais, pour offrir une nouvelle dynamique à la croissance économique mondiale ... **[Passage en Wolof]...**

Il a interrogé sur les priorités, les super priorités, les sur priorités, j'ai quand même pris le soin, dans la Déclaration de Politique générale, par moment, de recentrer sur l'essentiel et d'évoquer l'agriculture, les jeunes, les femmes comme les deux leviers principaux. Mais, il est évident que -une de vos collègues l'a souligné- il n'y a que des priorités, on ne peut pas décider de renoncer à faire des efforts dans une direction ; par contre, il sera important de procéder à des arbitrages car effectivement, nous n'avons pas les moyens de tout lancer en même temps, nous n'en avons peut-être pas les capacités. Le moment venu, il faudra procéder à des arbitrages et là ce sera à cette auguste Assemblée de décider où se trouve la vraie priorité ou la priorité à retarder légèrement.

C'est également l'Honorable député Mamadou Lamine DIALLO qui a évoqué la question de l'état civil. C'est vrai que nous avons un système d'état civil qui présente quelques faiblesses : il existe de la fraude, on a eu des cas de destruction d'état civil je pense à Thiès, Tivaouane, Mbao. Il y a un déficit de modernisation donc, sur toutes ces directions, il faudra veiller à trouver des solutions. Il y a également le fait que tous les faits d'état civil ne sont pas déclarés ni enregistrés dans les centres créés à cet effet. Mais, on retient la non sécurisation suffisante de notre état civil.

Ce que je pense, c'est qu'il faudra mettre en place un cadre juridique et institutionnel adapté ; il faudra parvenir à sensibiliser et les personnes concernées et les responsables de la tenue des états civils, de la nécessité d'assurer l'enregistrement de tous les faits d'état civil : mariages, naissances, décès, etc., et parfois former d'ailleurs parce qu'on a toujours des aprioris sur ce point. Mais, il est peut-être parfois

nécessaire de former les élus et le personnel concerné des Collectivités locales à tous ces exercices ; et, à ce moment-là évidemment, par une décentralisation optimale, rendre accessible aux usagers les services et les centres d'état civil.

Il faut savoir qu'il y a une modification qui est projetée au niveau du Code de la famille et qui va permettre de l'adapter au contexte actuel et d'ériger tous les centres d'état civil des chefs-lieux de communautés rurales et de communes d'arrondissements en centres principaux ruraux et le PAMEC (Projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat Civil) , je vous le rappelle, financé à concurrence de 5 millions d'euros par l'Union Européenne dans le cadre du 10^e FED, va être mis en œuvre. Donc, il pourra permettre d'atteindre les objectifs que je viens de citer. Il y a également une étude de faisabilité du projet d'informatisation de l'état civil parce que cela, c'est quelque chose d'essentiel et cela porte sur un montant de 44 millions de dollars pour la période 2013-2015, l'étude de faisabilité réalisée pourra s'engager si la requête de financement qui est déjà introduite aboutit ; on pourra à ce moment-là mettre en œuvre ce projet.

L'Honorable député Alioune Abatalib GUEYE évoque la question des fonds communs et l'attitude des magistrats, il attire notre attention sur le fait que les juges seront juges et partie dans un recours pour excès de pouvoir. Moi, j'ai confiance en la justice sénégalaise. Le magistrat saura décider en fonction non pas de ses intérêts directs, j'espère, mais plutôt en fonction des textes qui vont asseoir sa décision... **[Passage en Wolof]**... Et, on doit aller vers une cohérence adonnée à l'ensemble des systèmes de rémunérations de la Fonction publique.

Je dois dire à cet égard que, comme le disait l'Honorable député tout à l'heure en rappelant l'état des Sénégalais : « les Sénégalais sont fatigués » et cela date de 1981, tout le monde a une raison de demander une augmentation salariale. Le vrai problème, la vraie limite, ce sont les capacités de l'état à pouvoir satisfaire et la demande sociale et les revenus, disons, les exigences de certains corps. Il faut savoir que nous sommes dans un pays où environ 100 000 fonctionnaires consomment plus de 40% des recettes du budget et cela sans tenir compte de certaines dépenses qui ont un caractère proche du salaire, sans en avoir

la totale caractéristique. Mais, cela appelle évidemment à un maximum de prudence dans toutes les décisions qui peuvent permettre de détourner d'autres recettes au profit de certains corps de fonctionnaires.

L'Honorable député Abdou MBOW a insisté, à juste raison sur la nécessité de rapprocher le monde de l'entreprise et la formation professionnelle, je pense que c'est un projet fort du mandat de Monsieur le Président de la République, des centres de formation professionnelle spécialisés seront développés dans les régions, de grands centres de formation professionnelle. Il y a également une organisation qui va se mettre en place et qui consistera à intégrer le processus d'apprentissage dans une partie de son processus et, il faudra évidemment que les centres de formation puissent, comme vous le proposez fort justement, se rapprocher des entreprises et permettre également des aller-retour sous forme de stages entre centres de formation et entreprises.

Vous avez raison, vous aurez à débattre de la prochaine réforme fiscale mais, il est important de concevoir, d'une manière générale, la politique fiscale comme un moyen se mettant au service non seulement de la création d'emplois mais du développement d'une manière générale.

J'ai évoqué la question de Transrail, tout à l'heure, et je vous ai donc donné les éléments de réponse.

L'Honorable député Abdou Khadir MBODJ évoque une anomalie, il a tout à fait raison, nous avons au Sénégal des phosphates, nous avons une usine, nous importons de l'engrais alors qu'il y a peu, nous étions exportateurs et le Mali, par exemple, dépendait largement de la production d'engrais sénégalaise... **[Passage en Wolof]**...

L'Honorable député Abdoulaye BALDE revient sur l'absence de concret ; je crois que j'ai donné une réponse globale à cette question, le concret arrivera, ne soyons pas impatient. Nous sommes dans le général parce que c'est l'esprit, c'est la règle en matière de Déclaration de Politique générale. Et, croyez- moi les choses viendront avec plus de précision, à l'occasion des débats sur le budget, à l'occasion des débats sur les politiques sectorielles, qui seront soumises à vos examens.

Vous posez une question précise par contre sur la réduction des impôts. Nous avons cité une réduction d'impôt, c'est vrai ! Mais, nous n'avons pas dit que tous les impôts allaient baisser. Il est même probable qu'il y en ait d'autres qui augmentent. On restera quand même dans un cadre global où certaines baisses seront compensées par certaines hausses. Ce sont des calculs que nous savons encore faire, rassurez-vous ! Par contre, et vous l'avez évoqué vous-même, parfois la baisse de l'impôt ne voudra pas nécessairement dire baisse de la perception globale, il faudra en ce moment-là élargir l'assiette et cela est possible. Le financement de tout ce programme, il y a évidemment la part, disons, locale, financement à partir du budget ; il y a également le recours aux partenaires extérieurs mais, il faut savoir que ce recours aux partenaires extérieurs offre aujourd'hui d'énormes possibilités, parce que –l'une de vos collègues l'a évoqué avant moi- il y a désormais davantage de confiance, et nous avons les partenaires techniques qui reviennent en masse et qui proposent de nous aider à financer les projets pour lesquels, évidemment, des documents de qualités seraient présentés. Donc, c'est important, il y a retour de confiance de la part des partenaires techniques, financiers et ce sera un élément important dans la recherche des moyens pour réaliser certains programmes. Cette confiance on la retrouve également chez des privés. Nous avons évoqué des modes de financements alternatifs, ils existent et de plus en plus de privés proposent des modèles par B.O.T. Je l'ai évoqué dans la Déclaration de Politique générale, ces moyens de financements seront encouragés pour permettre à l'Etat de consacrer davantage de ressources au reste de sa politique hors investissement structurel.

L'Honorable député El Hadji Mansor SY s'est appesanti sur la question de la fiscalité minière, nous sommes parvenus au même diagnostic ; les compagnies minières retirent beaucoup du Sénégal et le Sénégal n'en retire pas toujours grand-chose. Comme cela a été annoncé dans la Déclaration de Politique générale et sur instruction du Chef de l'Etat, le Code minier sera revu, réexaminé et les conventions minières seront auditées. Nous sommes dans un champ délicat, parce que, en général, les accords passés prévoient une stabilité fiscale et il n'est pas toujours simple de les remettre en question. Par contre, vous avez cité le cas particulier de la contribution minière spéciale de 5% qui a été arrêtée.

Dès lors qu'il s'agit d'une loi, le Gouvernement s'est engagé à l'appliquer.

Et, les structures, les sociétés qui ne veulent pas payer vont se soumettre aux rigueurs des procédures de recouvrement. Cela est clair. Mais, une discussion est engagée avec elle, car ce n'est pas une mesure toujours acceptée, nous avons les arguments du côté du Sénégal, ils ont les leurs et l'option du dialogue va être privilégiée mais avec ce souci de faire gagner davantage le Sénégal au titre des conventions minières.

L'Honorable député Oumar SARR n°2 a fait une brillante intervention, très argumentée, très précise, c'est vrai ! Il était important de relever que le Sénégal avait réussi à se désendetter, à considérablement alléger le poids de sa dette, que cette dette s'est reconstituée très très vite et aujourd'hui, comme j'ai eu à le souligner, nous sommes dans un cycle où on s'endette pour rembourser et c'est un cercle vicieux qu'il faut casser.

Bien évidemment, il y a les mesures qui visent à restructurer cette dette et elles seront prises incessamment, mais il y a également, comme vous l'avez évoqué, Honorable député, la nécessité d'aller vers davantage de sobriété, vers des économies et cela vous aurez à en décider avec la loi de finances rectificative qui sera soumise à votre sanction sous peu.

Vous constaterez à ce moment-là que de sérieuses économies sont devenues nécessaires pour permettre à l'Etat de continuer de fonctionner.

Nous avons bien noté les points que vous évoquez comme nécessitant des mesures hardies pour rappeler à des économies, il s'agit de points pour lesquels le Président de la République a déjà donné des instructions en ce qui concerne notamment le parc automobile, sa rationalisation ; en ce qui concerne également le patrimoine bâti sur lequel il a demandé un état détaillé, un véritable audit.

Et, concernant le patrimoine routier, nous serons arrivés à réfléchir sur les moyens d'éviter sa dégradation trop rapide notamment, du fait du poids à l'essieu qui ne correspond pas toujours aux normes requises.

L'Honorable député Demba DIOP... **[Passage en Wolof]**...

L'Honorable député Cheikh SECK... **[Passage en Wolof]**...

L'Honorable député Barthélémy DIAS s'est réjoui de la place donnée à la promotion des femmes dans la Déclaration de Politique générale. Il a également évoqué la nécessité d'accorder plus d'importance à la question de l'accessibilité aux logements ; il propose des assises. Le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, qui a déjà été instruit pour proposer un projet concret sur cette question importante, va prendre en compte cette proposition parce que de toute façon, d'une manière générale, à chaque fois que nous nous mettrons dans les dispositions visant à définir un projet ayant un caractère national, nous le ferons dans la concertation. Le Gouvernement n'a pas le privilège des solutions et de la réflexion, c'est avec les populations, avec les acteurs que, à chaque fois, les décisions seront retenues, et c'est le cas de la décentralisation. Il y aura échange, il y aura évaluation de l'existant, il y aura appréciation des objectifs vers lesquels on veut aller et établissement des conditions pouvant permettre la mise en œuvre de l'acte 3.

... **[Passage en Wolof]**...là, il y a un gros problème parce qu'à 1000 F c'est peut-être pas du vrai whisky, cela peut être du whisky frelaté et il est encore plus dangereux. Nous avons pris des décisions, de toute façon, de lutter contre toutes les formes de drogue et nous considérons que l'alcool est une forme de drogue, de poison d'ailleurs et là également, nous nous efforcerons de développer des plans de lutte contre la consommation d'alcool qui peut souvent justifier une partie de l'insécurité.

L'Honorable député Seynabou WADE a évoqué le courrier qu'elle m'a adressé le 4 mai concernant sa situation particulière. Nous avons tâché de prendre en compte une situation générale et elle ne peut pas exclure que dans certaines maisons en particulier, je l'ai dit, il y ait des inondations de situations spécifiques. D'ailleurs, à ce sujet, il faut que je vous dise, j'ai une maison à Ngor, on a une belle route qui a été faite deux fois doubles voies et, depuis cette année, je suis inondé. L'entrée de ma maison est sous 75 cm d'eau. Donc, personne n'est véritablement

à l'abri ; on peut être à l'abri aujourd'hui et, parce que des travaux ont été mal réalisés, comme c'est souvent le cas et être exposé demain.

Ceci dit, j'ai eu à le rappeler, ... **[Passage en Wolof]**...parce qu'on a remarqué quand on visitait les zones que les jeunes s'impliquaient beaucoup et parfois d'ailleurs de manière totalement désintéressée, demandant simplement des moyens. J'ai vécu cela, par exemple, directement à Rufisque et j'ai donné tout de suite des instructions pour qu'on mette, sous le contrôle du Préfet bien sûr, à la disposition des associations des jeunes les moyens d'organiser eux-mêmes ce pompage. C'est pourquoi, j'ai salué d'ailleurs dans le cadre de ma Déclaration de Politique générale l'élan de solidarité qui s'est créé autour de cette préoccupation d'envergure nationale.

L'Honorable député Katy Cissé WONE est revenue sur la question des audits, sur les biens mal acquis. Elle a eu à préciser, et c'est important de le faire, le caractère normal de l'audit. Il est difficile de comprendre, en particulier, lorsque vous avez appartenu au secteur privé, qu'on s'offusque parce qu'il y a audit, alors que l'audit normalement doit être régulier, permanent et vous devez en avoir plus d'un par an. Et, il est encore plus justifié quand vous quittez une fonction et que vous laissez une structure qui va être pris en charge par quelqu'un d'autre. Donc, il ne faut pas voir dans les audits une chasse aux sorcières. Cela n'a pas de sens. Il faut faire l'état des lieux, voir ce qui s'est passé et laisser la personne qui arrive prendre en charge une situation en toute connaissance de cause. Ce n'est pas une chasse aux sorcières. Merci, Honorable député de l'avoir rappelé.

Et, pour répondre de manière précise à vos interrogations, il faut dire que l'OFNAC, évoqué tout à l'heure, est l'organe qui va prendre en charge la politique de lutte anti-corruption. Concernant les audits, un comité de suivi a déjà été mis en place par décret, il s'agit d'un comité que je préside concernant les biens mal acquis, comme j'ai eu à le dire. Nous bénéficions d'un soutien de la part de la Banque Mondiale en particulier à travers son programme STAR, mais comme je l'ai indiqué également, et comme vous l'avez rappelé, je crois, les procédures sont longues et complexes. Et, il faut montrer de la patience, ce n'est pas

après 5 mois qu'on va remplir les caisses de l'Etat de fonds retirés des banques à l'étranger, ce n'est pas cela ; lorsque la transaction sera possible sans aucun doute ; mais sinon, il faudra attendre parfois de longues années. Il faut également indiquer que nous avons en Conseil des Ministres déjà adoptés le Code de transparence et de la bonne gouvernance qui sera soumis au vote de votre auguste Assemblée dans les toutes prochaines semaines.

Je souhaiterais tout simplement remercier l'Honorable député pour la qualité de son importante contribution.

L'Honorable député El Hadji Moustapha DIOUF est révolutionnaire dans sa proposition, mais comme il semble lier la qualité de la démocratie et d'un Etat de droit avec une justice indépendante à la suppression du Ministre de la Justice, je souhaiterais quand même attirer l'attention sur le fait que les deux ne sont pas incompatibles. Il existe de grandes démocraties du monde peut-être, les plus grandes démocraties du monde ont toutes des Ministres de la Justice.

C'est vrai qu'il avait pris le soin de dire qu'il rêvait, mais je dois également lui dire que certains de ces rêves sont partagés, je ne reviendrais pas là-dessus, mes préoccupations de bonne gouvernance, de justice, de bonne justice, etc., etc.

Alors combien de milliards ? Dans quel délai ? Donc j'ai déjà répondu à ces questions, à ce type d'interrogation, ce sera au moment des arbitrages, au moment de la définition des politiques sectorielles et bien évidemment, l'Assemblée nationale y sera étroitement associée.

L'Honorable député Modou DIAGNE est revenu sur le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale délibérément violée, j'y ai répondu, je n'y reviendrais pas. Je me réjouis quand même d'avoir fait ma Déclaration de Politique générale, en sa présence. Concernant l'état des lieux ou il est faux ou il est juste. Mais, ce n'est qu'un état des lieux.

Les chiffres sont ceux que nous avons trouvés et c'est à partir de ces chiffres que nous définissons, que nous déterminons de nouveaux objectifs et un nouveau moyen de les atteindre.

« J'ai noté que trois mois après, tout est bloqué », je ne pense pas. On évoque le népotisme, plusieurs tares nous sont imputées, je n'ai pas été aussi sévère, pour le bilan fin mars, j'ai essayé de me montrer très objectif et d'insister surtout sur le fait que ce sont les populations qui ont constaté et qui ont demandé le changement, il ne faut pas voir cela comme un procès, c'est une précaution oratoire qui figure dans le document. On ne peut pas faire autre chose que de changer.

[Applaudissements].

Le nouveau Code des marchés a été présenté comme une création par souci de transparence du Gouvernement précédent, c'est vrai, il a été créé, on ne conteste pas sa qualité, par contre on a déjà régularisé les dérogations qu'il permettait et qui ont été récentes.

La Commission nationale de Lutte contre la Corruption est un autre exemple donné. C'est vrai. Mais, à cette Commission, on avait refusé le droit d'auto-saisine. Nous allons donner à l'OFNAC le droit d'auto-saisine. Tout n'est pas condamnable, tout n'est pas mauvais. Mais, on est dans une démarche d'approfondissement et de correction.

L'Honorable député Moustapha DIAKHATE est revenu sur plusieurs points que j'avais déjà évoqués. J'ai noté des phrases fortes par lui prononcées : « La défaite n'efface pas un bilan » mais surtout, je note, et c'est cela l'important, qu'il faudra à l'avenir organiser l'évaluation et le suivi de la Déclaration de Politique générale et des engagements qui ont été pris en face de la représentation populaire. On ne peut pas nous demander en 3 mois, en 4 mois, en 5 mois de tout réparer, de tout résoudre mais, on peut nous demander de prendre des engagements et de soumettre ces engagements à un contrôle régulier. C'est cela la démocratie et nous reviendrons souvent faire le point, évoquer avec vous les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de cette politique générale, pour la mise en œuvre de la vision du Président de la République, évoquer avec vous les étapes franchies, les difficultés rencontrées et nous resterons toujours ouverts à vos propositions parce que nous savons que nous partageons un fort souci d'améliorer les conditions de vie des Sénégalaises et des Sénégalais.

Sur les loyers, j'avais déjà répondu. Il est exact que le dispositif légal et réglementaire est vieux, il faudra le réexaminer et en ce moment-là, évidemment, l'Assemblée nationale jouera son rôle de législateur.

Au niveau des permis à point, je pense que c'est une bonne proposition. Il faut sanctionner le chauffeur et lui faire courir le risque de perdre son permis et donc souvent son métier. C'est à ce prix que nous pourrons conduire à la prudence, au respect des prescriptions du code de la route.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

[Applaudissements nourris].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre.

Nous arrivons, à présent, au temps du deuxième tour de parole. Conformément, à la procédure qui a été arrêtée, je voudrais rappeler que pour ce deuxième tour :

- le Groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar dispose de 40 minutes ;
- le Groupe parlementaire des Libéraux et Démocrates de 10 minutes ;
- les Non-inscrits de 10 minutes.

Je rappelle également, et c'est très important, que pour le deuxième tour, il ne s'agit ni de terminer une intervention, ni de poser de nouvelles questions à Monsieur le Premier Ministre. Je rappelle les procédures telles qu'elles existent.

Voici donc les orateurs qui sont inscrits sur proposition des différents Groupes parlementaires et des Non-inscrits pour ce deuxième tour :

M. Abdou MBOW, 4 mn

M. Moustapha Cissé LÔ, 4 mn

Mme Aïssatou MBODJ, 2 mn

M. Abdoulaye Makhtar DIOP, 2 mn

Mme Aïssata TALL, 4 mn
M. Mbaye NIANG, 4 mn
Mme Fatou THIAM, 2 mn
M. Demba DIOP, 1 mn
M. Papa Biram TOURE, 4 mn
M. El Hadji Mansor SY, 4 mn
M. Oumar SARR n° 1, 2 mn
M. Serigne Khadim THIOUNE, 1 mn
M. Oumar SARR n° 2, 4 mn
M. Cheikh SECK, 4 mn
Mme Woraye SARR, 2 mn
M. Alioune Abatalib, GUEYE 1 mn
Mme Katy CISSE, 4 mn
Mme Seynabou WADE, 2 mn
M. El Hadji Moustapha DIOUF, 3 mn
M. Modou DIAGNE, 4 mn
M. Moustapha DIAKHATE, 4 mn

La petite machine est toujours là pour surveiller de manière rigoureuse le temps de parole de chaque intervenant. Je vais commencer par notre Collègue Abdou MBOW pour 4 mn.

MONSIEUR ABDOU MBOW

Monsieur le Président de l'Assemblée,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre,... **[Intervention en wolof]**...

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Moustapha Cissé LO pour 4mn.

MONSIEUR MOUSTAPHA CISSE LO

Merci, Monsieur le Président.

Je commence mon propos par féliciter Monsieur le Premier Ministre pour la pertinence de ces réponses ; nous ne sommes pas déçus, mais nous avons besoin de quelques éclairages, Monsieur le Premier Ministre au sujet du prélèvement de 85% du budget du COSEC. J'ai lu Monsieur Pape DIOUF qui parlait de cela parce que j'ai dit que c'est un scandale. Est-ce que nous pouvons espérer rabaisser ce taux à 50% pour ne pas faire tomber la boîte. C'est concret.

L'autre problème, je vais rappeler le temps des années 70 et 80 : le parti socialiste avait mis la barre très haute en donnant 100 000 à 120 000 tonnes de semences -je suis un produit de l'ONCAD- pour espérer atteindre 1 million ou 1 million 200 mille tonnes. J'étais surpris ces années quand j'entendais Monsieur WADE dire que ces années la production n'a jamais atteint 600 000 tonnes et, je défie quiconque...

On a aussi parlé d'autosuffisance en riz et de tout. Autosuffisance! On importe 600 000 à 700 000 tonnes e riz, ce sont des milliards, et nous sommes autosuffisants ? Je regrette, je ne peux pas en tout cas être d'accord sur cela.

Mais, je dis Monsieur le Premier Ministre, face à la stupeur et l'indignation que nous avons ressenti à travers les propos discourtois et indécents de certains de nos collègues d'en face, et qui sont venus se réfugier à l'Assemblée nationale pour une protection statutaire, nous vous suggérons de faire preuve de beaucoup d'hauteur et de répondre par le mépris.

Vous, Modou DIAGNE Fada, vous êtes mon frère, nous habitons ensemble, je vous interpelle directement pour que, devant la représentation nationale, l'opinion nationale et internationale, vous puissiez nous dire pendant la XI^{ème} Législature, quand Wade, Doudou WADE et vous-même, vous violiez délibérément la Constitution, le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale en expulsant *manu militari* des députés bien élus, Mbaye NDIAYE et Moustapha Cissé LO où étiez-vous ? Cela est une question que je veux vous poser. N'étiez-vous pas parmi les dirigeants qui orchestraient cette forfaiture ? Donc, quelle leçon de démocratie, de justice et de déontologie pouvez-vous nous enseigner ?

Le Groupe Benno Bokk Yaakaar n'a de leçon à prendre de personne. Cette stratégie des vaincus que vous êtes, qui consiste à saper le moral d'une opinion publique nationale largement acquise aux idéaux et aux ambitions de son Excellence, Monsieur le Président de la République, ne va pas prospérer parce que le Groupe Benno Bokk Yaakaar est debout, est là. Il fera face à toutes les attaques et donnera les répliques à la dimension des coups reçus.

Pour cela, je vous pose deux questions importantes Modou DIAGNE Fada : où sont passés les cinq cent (500) millions destinés à l'achat d'appareils coronarographiques destinés à la faculté de médecine de l'université de Dakar et dont on dit qu'ils seraient inscrits plusieurs fois dans le budget du ministère de la Santé que vous dirigiez et qui se seraient volatilisés. Et les quatre-cent (400) millions dont à parler votre frère et ami Thierno LO, qui étaient destinés à la construction d'un centre d'enfouissement technique à Diass dont le financement bouclé, décaissé n'a jamais vu le jour et cela nul n'est mieux indiqué que vous pour le dire.

Merci !

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à Madame Aïssatou MBODJ pour 2 mn.

MADAME AISSATOU MBODJ

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, la loi sur la parité que vous avez évoquée tout à l'heure en répondant à notre collègue Woraye SARR, qui vaut à notre auguste Assemblée sa configuration actuelle avec une présence jamais égalée de femmes, découle de la volonté politique du Président Abdoulaye WADE. Aujourd'hui, plus qu'avant, nous revendiquons toutes ces initiatives heureuses ; vous l'avez dit, un état des lieux juste, c'est tout ce que nous voulons. Après 26 années d'Opposition et 10 ans de magistrature, le Président Abdoulaye Wade a renforcé notre démocratie et a réuni les conditions d'une alternance démocratique au soir du 25 mars 2012. Il revient, à présent, à son successeur, qui est aussi comptable du bilan d'Abdoulaye WADE, on ne peut pas faire l'impasse sur la gestion de Macky SALL et sur son appartenance à notre système, de préserver donc avec son Gouvernement et sa majorité parlementaire ce précieux héritage en consolidant les acquis et en travaillant pour l'intérêt de la nation sans discrimination.

Monsieur le Premier Ministre... **[Passage en wolof]**...

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Abdoulaye Makhtar DIOP, pour 2 mn.

MONSIEUR ABDOULAYE MAKHTAR DIOP

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Premier Ministre,

Par courtoisie républicaine, je ne dirais jamais à Monsieur le Premier Ministre "vous vous êtes trompés". Votre souffleur ou vos conseillers se sont trompés, j'ai bien dit et je le maintiens : l'article 16 crée une incapacité pour tout naturalisé, *a contrario* un non national ne peut assumer ni une fonction électorale ni entrer dans la fonction publique. Quand un naturalisé ne peut pas le faire à plus forte raison un étranger. Si, dans votre Gouvernement, il y a des français, des anglais, des américains, ils sont condamnés par l'article 16 qui est clair « Tout Sénégalais majeur qui acquiert une nationalité étrangère est automatiquement déchu de sa nationalité », je le maintiens. Alors, je dis

bien que nous allons créer une commission d'enquête sinon j'aurais recours aux questions orales. Et, investi député et représentant du peuple, je peux même saisir le Procureur de la République pour régler ces problèmes. Ce sont des problèmes très sérieux, le cas de Mamoudou TOURE que vous avez donné n'est pas illustratif. Quand, je suis entré pour la première fois dans le Gouvernement en 1988, j'avais posé la question à Abdou DIOUF, mais c'est sur les contraintes de la Banque Mondiale qui, à l'époque, appuyait le Sénégal que Mamoudou TOURE est devenu Ministre, qu'il soit le meilleur Ministre cela je vous concède la responsabilité.

Alors, je voudrais dire autre chose, vous avez dit que pour les inondations, vous allez avoir recours au concours de nos partenaires, je vais vous faire une suggestion, parce que je m'inscris dans une ligne de contribution au niveau de l'Assemblée nationale. Mais, cette suggestion requiert beaucoup de courage politique et appelle beaucoup de patriotisme économique. L'Etat du Sénégal n'a que 27% du capital de la SONATEL, il faut que nous remontions notre capital à 40% pour capter le maximum les bénéfices de la SENELEC et reverser.....

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue. Votre temps de parole est épuisé. La parole est à notre collègue Aïssata TALL pour 4 mn.

MADAME AÏSSATA TALL

Merci, Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,

Sur le Ministre binational, je voulais dire que le Code de la nationalité, quand il parle de naturalisation, parle de ceux-là qui ont acquis la nationalité sénégalaise non pas par la naissance, mais par une demande qui est formulée.

[Applaudissements].

Et, je voulais dire, puisqu'il faut se dire la vérité, nous sommes ici en tant que représentants du peuple, que Monsieur Abou LO est un digne fils du Sénégal, un patriote sincère, et je défie quiconque de dire ici, là et maintenant qu'il est plus patriote que Monsieur Abou LO.

Abou LO, « Fuutankoobe calminiima, ka bii Fuuta, ka mojjo, yo Allah walle heen! »

Cela dit, Monsieur le Président, on a reproché à Monsieur le Premier Ministre du Gouvernement d'être venu en retard pour sa Déclaration de Politique générale, mais, il faut venir à temps et il est venu à temps. Avant l'heure, ce n'est pas l'heure et quand vous lui demandez d'être là le 13 juillet, il ne pouvait pas seulement être là, cela découle d'une vacuité de nos textes.

Comment voulez-vous que Monsieur Abdoul MBAYE, Premier Ministre, vienne se présenter ici le 13 juillet alors que vous n'étiez plus l'Assemblée légitime du Sénégal ? Pourquoi vous ne vous posez pas cette question ? Et d'ailleurs, si cela était vrai, et que vous étiez la vraie Assemblée légitime du Sénégal, pourquoi n'aviez-vous pas convoqué Monsieur Abdou MBAYE à venir ? Pourquoi vous ne l'avez pas fait et que vous avez péché par lacune ? Alors, ce débat-là, je pense qu'il faut l'enterrer. Monsieur le Premier Ministre, vous êtes venu à l'heure, parce que vous êtes venu à temps ; vous êtes venu à l'heure, parce que vous êtes venus devant la vraie Assemblée que le peuple sénégalais s'est choisie et plus que de la respecter, vous avez bien respecté la volonté populaire.

Je voulais maintenant venir à ceux qui vous accusent de plagiat, mais de quoi parle-t-on ? Ceux qui vous accusent d'avoir plagié le programme d'Abdoulaye WADE, je pense que s'il était bon, le peuple l'aurait reconduit, c'est bien parce qu'il est mauvais que le peuple l'a chassé du pouvoir et mieux, si par extraordinaire, vous deviez le plagier, plagiez-le, le mal n'est pas dans le texte, il est dans celui qui ne peut pas le présenter.

Et, Abdoulaye WADE n'est pas celui qui a pu lui-même appliquer son propre programme que vous trouvez bien, donc puisque le texte c'est l'auteur, celui qui l'applique qui est bon et vous êtes le bon.

Pour finir, je dois dire fraternellement à nos amis de l'opposition qu'ils apprennent que nous sommes en démocratie et qu'en démocratie seul le peuple est souverain et qu'en démocratie, quand le peuple rend son verdict, il n'y a pas d'appel, le seul recours qui vous est donné, c'est de faire preuve de patience, de courtoisie, de caractère républicain, de travailler et peut-être qu'un jour, " Inchallah ", vous retrouverez le chemin du pouvoir, c'est le plus grand mal que je vous souhaite.

Je vous remercie.

[Applaudissements nourris].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue Mbaye NIANG pour 4 mn.

MONSIEUR MBAYE NIANG

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Premier Ministre,

(Intervention en wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Fatou THIAM pour 2 mn.

MADAME FATOU THIAM

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

[Intervention en Wolof].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je donne la parole à notre collègue Demba DIOP pour 1 mn.

MONSIEUR DEMBA DIOP

Monsieur le Premier Ministre,

(Intervention en wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Papa Biram TOURE pour 4 mn.

MONSIEUR PAPA BIRAM TOURE

Merci, Monsieur le Premier Ministre ! Je vais vous féliciter une deuxième fois, je n'allais pas le faire mais, je vais le faire pour deux raisons. La première, c'est que vous avez présenté un document qui reçoit aujourd'hui l'unanimité de l'Hémicycle, dans toutes ses composantes, dans l'Opposition comme dans le Groupe Benno Bokk Yaakaar. Les préoccupations, aujourd'hui, traduites par cette Opposition-là qui, d'une autre manière, s'approprie du document, même s'ils évoquent des similitudes, des ressemblances ou du plagiat ; donc, cela veut dire autrement, qu'ils se retrouvent dans ce que vous avez livré comme programme. L'autre aspect, c'est que, par la même occasion, ils reconnaissent qu'ils ont échoué dans les politiques qu'ils ont mises en œuvre parce qu'ils constatent au même titre que vous les problèmes dans tous les secteurs qui sont évoqués ici. Parce qu'un Gouvernement qui a 5 mois d'existence ne peut quand même pas apporter des solutions sur des problèmes structurels tels que les inondations et dans d'autres secteurs. Donc, pour ces deux raisons, je vous félicite parce

que l'Opposition, aujourd'hui présente, reconnaît qu'elle a failli et reconnaît aussi que vous avez un programme ambitieux pour le Sénégal... **[Passage en Wolof]**...Moi, je m'attendais à des questions beaucoup plus sérieuses qui prennent en compte la préoccupation des Sénégalais.

Par ailleurs, je vais remercier votre Gouvernement sur les mesures importantes prises pour réparer l'injustice de ces Collectivités via un prétexte de découpage qui a été utilisé pour enlever à la tête de vingt (20) Collectivités les Présidents de Communauté rurale parce que tout simplement, ils n'étaient pas du bord du pouvoir ; donc, je pense que vous avez rétabli cela par le biais de vos services. Nous vous remercions et nous vous demandons aussi dans le programme de communalisation générale de réparer l'injustice, l'injustice sociale, parce que nous ne pouvons pas comprendre que les administrés d'une Communauté rurale bénéficient de moins de ressources que les administrés d'une zone urbaine parce que tout simplement ces personnes-là ont des vecteurs beaucoup plus proches des dirigeants pour plaider leur cause.

Je vous remercie.

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue El Hadji Mansor SY, pour 4 mn.

MONSIEUR EL HADJI MANSOR SY

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

C'est une aubaine qui tombe du ciel, cela me permet de compléter l'intervention que je n'avais pas conclue.

Je voudrais tout simplement dire que, Monsieur le Premier Ministre, vous n'êtes pas nouveau, le Président de la République non plus n'est pas nouveau. Nous vous connaissons très bien, nous connaissons le Président de la République, nous connaissons le Premier Ministre, mais vous êtes neuf et vous avez inspiré une démarche tout à fait nouvelle, vous êtes jeune, vous êtes dynamique et nous sommes persuadés que vous allez insuffler à nos institutions ce bain de jouvence dont elles ont besoin. Que Dieu le fasse, Amen !

Mais, je vais revenir sur le financement avec nos partenaires telles que la Banque Islamique de Développement. Je disais que j'étais content de voir mon Président venir ici et signer 650 milliards de francs CFA. C'est un milliard d'euros, et par les temps qui courent, c'est très difficile de trouver un bailleur de fonds capable de financer si généreusement autant d'argent. Mais, je parlais avec le Directeur Régional de la Banque Islamique de Développement, qui se plaignait du fait que les Sénégalais n'utilisaient pas les produits financiers de la finance islamique. Et, ces produits financiers, pour votre information, pour votre gouverne, des Sénégalais y ont énormément contribué tels que l'ancien Vice-président de la Banque Islamique de Développement, Ousmane SECK, tels que Moustapha DIOUF, qui est aujourd'hui Ambassadeur en Inde, et qui a énormément contribué. Nous aussi, nous avons énormément contribué à cela, surtout en ce qui concerne les Femmes, toutes les politiques concernant « The Gender Mainstreaming » (l'intégration de la Femme dans le développement), toutes les stratégies que la Banque Islamique de Développement est en train de mettre en œuvre, nous y avons contribué personnellement, parce que je dirigeais un département qui avait une section ou bien une unité qui s'appelait Intégration de la Femme dans le Développement. A l'époque, la Banque n'avait pas de Politique à l'endroit des Femmes et nous y avons contribué, et c'est cette stratégie-là, que la Banque est en train de mettre en œuvre, donc, il y a des fonds, que cela soit dans l'incubation, que cela soit dans le micro crédit, il me disait que dans le micro crédit, il y a énormément de choses qu'on peut faire avec les Femmes, dans la Santé, dans l'Education, mais malheureusement les Sénégalais ne semblent pas être au courant de ces produits financiers. Donc, je vous invite, Monsieur le Premier Ministre, à avoir très rapidement, avec vos départements concernés, le

Ministère des Finances, etc. -je crois que vous êtes maintenant le Gouverneur de la BID- des séances de travail pour voir comment vous pouvez utiliser dans le social, dans la santé, par exemple, le point qui était à l'ordre du jour du dernier sommet : "le fonds islamique de solidarité et de développement". Il y a eu tout un débat, sur le développement, le fonds islamique de solidarité et de développement qui a valeur de dix milliards, et il y a tout un aspect social, dont vous pouvez tirer profit. Et aujourd'hui, nous avons besoin de cela, nous en avons besoin. Les finances islamiques, tout le monde les utilise : la Chase Manhattan Bank, la City Bank, et toutes ces organisations internationales, le FMI, qui a fait énormément d'études sur ces questions. Ce n'est pas une question idéologique, ce n'est pas une question confessionnelle, c'est une question d'efficience dans le financement et je vous invite à en tirer profit au maximum.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre Collègue, Oumar SARR n°1 pour 2 mn.

MONSIEUR OUMAR SARR N°1

Merci !

Donc rapidement, quelques questions que je voulais poser surtout sur l'eau. Qu'est-ce que vous faites ? Vous avez dit, d'ici 2014, qu'il y aura des problèmes d'alimentation en eau à Dakar, quels sont ces problèmes ? Quelles sont les solutions que vous avez ? Au niveau aussi du prix de l'eau et de l'électricité, est-ce que vous pourrez prendre l'engagement de ne pas les augmenter. Je rappelle que l'eau, depuis 2003, n'a jamais été augmentée au Sénégal, donc quelles sont les solutions aujourd'hui, que vous comptez trouver sur ces questions de l'eau ?

Maintenant, je viens sur les questions des inondations, j'ai dit et je redis que je suis fier d'avoir, avec le Président Abdoulaye WADE, mené à bien

le programme de lutte contre les inondations. Je rappelle que, au démarrage du plan Jaxaay, Monsieur Macky SALL était Premier Ministre.

Monsieur Macky SALL a, avec nous, commencé le plan Jaxaay. Monsieur Macky a avec nous défini les grandes orientations du plan Jaxaay et s'il faut auditer Jaxaay, il faudra probablement aussi auditer Monsieur Macky SALL. Je dis maintenant sur ces questions-là et d'ailleurs, mon ami Fada ne répondra pas peut-être...

[Brouhaha].

... Mais si on doit auditer les hôpitaux de Fatick et de Ziguinchor, il faudra aussi auditer Monsieur Macky SALL parce qu'il a bien agi dans ces dossiers-là. Sur les inondations, moi, je dis que le Gouvernement- là est responsable... **[Passage en Wolof] ...**

[Brouhaha].

Mais, Monsieur le Président, je n'arrive pas à parler...

[Brouhaha].

Comment voulez-vous que je puisse parler !

Mais, on m'empêche de parler...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je suis désolé, c'est 2 mn. Votre temps de parole est épuisé.

[Brouhaha].

La parole est donnée à notre Collègue Serigne Khadim THIOUNE pour 1mn.

[Brouhaha].

S'il vous plaît, Honorables Députés, nous demandons du silence dans la salle pour poursuivre le débat. Il reste juste une dizaine d'orateurs. S'il vous plaît !

MONSIEUR SERIGNE KHADIM THIOUNE

(Intervention en Wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est donnée à notre collègue Monsieur Oumar SARR n°2 pour 4 mn.

MONSIEUR OUMAR SARR N°2

Merci, Monsieur le Président.

Avant de commencer mon propos, je voudrais m'adresser à ma jeune collègue Fatou THIAM. En bonne Thiamène, je crois que vous êtes trop jeune, certes trop inexpérimentée pour savoir, pour ignorer qu'on n'attaque pas gratuitement des individus et que votre imprudence pourrait, je vous assure, nous amener à lever votre immunité parlementaire. Donc, soyez prudente avant de faire des attaques en règle contre des personnes qui ne sont pas là. Le reste, je laisserais le soin à Thierno BOCOUM de vous répondre le moment venu et en lieu indiqué. Merci !

Monsieur le Président, je n'avais pas terminé mon propos mais, le Premier Ministre m'avait déjà donné une réponse assez satisfaisante concernant la politique de maintenance et d'entretien des différents patrimoines que vous avez par la suite cités. Mais, il y a une autre idée qui est derrière ce propos, j'ai pensé à un partenariat quadripartite entre l'Etat et le secteur privé je dis bien national, le Ministère de l'Enseignement technique et professionnel et le besoin de création d'emplois pour les jeunes, faire en sorte qu'on puisse dans le cadre de ce partenariat créer des emplois qu'on injecterait dans le secteur privé qui, en retour, pourrait prendre en charge tout ce patrimoine, qu'il soit

roulant, qu'il soit bâti ou routier, c'est une idée peut-être que vous pourrez explorer avec vos services et les différents Ministères.

Ma deuxième préoccupation, ma collègue Aïssata l'a évoquée, c'est à propos de communalisation mais, puisque je n'ai pas très bien compris, je voudrais, Monsieur le Premier Ministre, davantage de clarté ; comment au Sénégal on peut transformer une communauté rurale composée de plusieurs villages en une seule commune ? J'aimerais bien que vous reveniez sur cette question car nous savons qu'il y a des villages rivaux, il y a même des villes rivales, cela c'est dans toute l'histoire du monde, de notre pays et ailleurs. Donc, c'est une question sur laquelle je voudrais que vous reveniez.

Et, mon dernier point porte sur un mécanisme de suivi et d'évaluation concernant ce que le Président Macky SALL appelle les bourses familiales et je crois que c'est dans son souci de protection qu'il veut initier ce projet mais, je vous invite à beaucoup de prudence parce que le terme familial au Sénégal peut revêtir des pièges. Nous avons des familles polygames à qui profiterait la bourse puisque de toute façon les cibles restent les femmes et les jeunes, j'imagine que ces bourses iraient certainement aux épouses plutôt qu'aux époux. Donc, sur cette question, il faudra réfléchir certainement pour ne pas rater le coach. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Cheikh SECK, pour 4mn.

MONSIEUR CHEIKH SECK

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous félicitons beaucoup des réponses que vous avez apportées aux interventions des différents Députés. Mais,... **[Passage en Ouolof]**... d'abord, ce n'est pas passé en Conseil des Ministres ; ensuite, il faut déposer cela deux jours francs près ; enfin ce n'est pas ouvert au public, donc en parler c'est faire

simplement de la démagogie, parce que l'article 80 du Règlement intérieur est très clair.

Ceci étant dit, Monsieur le Premier Ministre, vous êtes revenu sur la semence de Touba, vous avez raison de dire que ce n'est pas une semence, c'est de la graine,... **[Passage en Ouolof]**..., il faut vraiment une réelle volonté politique, parce que,... **[Passage en Ouolof]**... il faut des semences de qualité,... **[Passage en Ouolof]**... au fur et à mesure ; il faut faire de la base et de la pré-base, ensuite aller aux différents processus de cette semence-là mais, il faut aussi restaurer la carte variétale, ce qui s'est passé avec le régime de Wade,... **[Passage en Ouolof]**... il y a une désagrégation de la carte variétale, là où dans les régions du centre, on cultivait la 57/437 ou la 73/30, on nous amène la 73/33 ou la 28/206, ce qui n'est pas bon, il faut encore mettre en place une carte variétale, tenant compte de la pluviométrie, du sol et de bien d'autres facteurs à ce niveau-là.

... **[Passage en Ouolof]**..., il faut revenir sur cela, Monsieur le Premier Ministre.

Concernant les communautés rurales, vous avez dit un programme d'infrastructures de base des communautés rurales, nous disons oui ! Et c'est ce que nous attendons, il faut davantage décentraliser le BCI, le PNDL et mettre à la disposition des communautés rurales les moyens pour les faire fonctionner.

Par rapport aux audits, nous sommes très contents de ce qui se passe, allez encore davantage !... **[Passage en Ouolof]**..., il faut auditer ce tunnel-là ; moi, je dis techniquement, parce qu'on ne peut pas faire une route,... **[Passage en Ouolof]**... Ce sont des erreurs tellement techniques que je ne vois pas l'opportunité et la nécessité de ce tunnel.

Et, pour terminer, je voudrais dire que ... **[Passage en Ouolof]**...

Maintenant, m'adressant à la jeune Thiam, où est la présomption d'innocence, ce n'est pas parce qu'on a été condamné,... **[Passage en Ouolof]**...

[Applaudissement].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Woraye SARR, pour 2mn.

MADAME WORAYE SARR

[Intervention en wolof].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Alioune Abatalib GUEYE pour 1mn.

MONSIEUR ALIOUNE ABATALIB GUEYE

[Intervention en wolof].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est donnée à notre collègue Katy Cissé WONE pour 4 mn.

MADAME KATY CISSE

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, je vous remercie beaucoup pour les réponses pertinentes que vous avez apportées aux différentes questions que j'avais formulées à votre endroit. Monsieur le Premier Ministre, il est important que nous sachions tous, aujourd'hui, ici et maintenant, que ...
[Passage en Ouolof]...

Dans les pays avancés, dans les grandes démocraties où effectivement la corruption n'est pas un sport national, ce n'est pas parce que leurs citoyens sont plus vertueux que nous, c'est tout simplement parce qu'en face d'eux, se dressent des obstacles tels que, recourir à la corruption et à la prévarication n'est pas facile. Donc, ce n'est pas une question de vertu, bien sûr il y a une dimension de vertu, mais il faut que le Gouvernement fasse surtout en sorte que les mécanismes soient mis en place et qu'ils soient effectivement efficaces. Vous avez dit que vous mettez en place des structures, des dispositifs normatifs, nous le saluons et vraiment nous vous encourageons à œuvrer dans cette voie.

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais également saluer votre proposition de faire une évaluation de votre Déclaration de Politique générale. Qu'il y ait une évaluation régulière, que nous puissions échanger pour savoir l'état d'avancement de la mise en œuvre de la politique de développement. Je dis cela parce que souvent, ce que nous faisons pêche par absence de suivi.

On a un problème, dans ce pays, on a beaucoup réfléchi, on a beaucoup écrit, on a beaucoup diagnostiqué et pour la plupart des cas, qu'on se le dise, des solutions étaient identifiées, elles ont existé, mais malheureusement, c'est au niveau de la mise en pratique qu'il y a eu un problème. Donc, je pense qu'il faut vraiment qu'on veille à la mise en pratique des choses.

Monsieur le Premier Ministre, c'est vrai, vous nous avez présenté un programme de développement qui est attrayant qui est cohérent, mais je pense qu'au-delà de cela, il faut, Monsieur le Premier Ministre faire en sorte qu'il y ait le maximum d'adhésion des citoyens sénégalais à ce programme de développement. Il faut qu'il s'en approprie, qu'il sente que c'est leur chose, que chaque sénégalais se dise : "ce programme de développement, je vais y apporter ma pierre" afin que, dans 5 ans, on puisse dire effectivement, dans ce pays, il y a eu des pas qualitatifs qui ont été faits. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Seynabou WADE pour 2 mn.

MADAME SEYNABOU WADE

Merci, Monsieur le Président.
Monsieur le Premier Ministre,
[Intervention en oulof].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue El Hadji Moustapha DIOUF pour 3 mn.

MONSIEUR EL HADJI MOUSTAPHA DIOUF

Je vous remercie.

[Passage en ouolof]...: « Perd la nationalité sénégalaise, le Sénégalais majeur qui acquiert volontairement une nationalité étrangère. » ...
[Passage en ouolof]... Dure est la loi, la loi, elle est impersonnelle et générale... **[Passage en ouolof]...**

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Modou DIAGNE pour 4mn.

MONSIEUR MODOU DIAGNE

[Intervention en wolof].

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole revient maintenant à notre collègue Moustapha DIAKHATE pour 4 mn.

MONSIEUR MOUSTAPHA DIAKHATE

[Intervention en wolof].

[Applaudissements].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mes chers Collègues, la liste des orateurs est épuisée.

Je donne la parole à Monsieur le Premier Ministre.

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Honorables députés, vous me permettrez de me limiter dans les réponses que je vais apporter aux questions concernant la Déclaration de Politique générale.

En réponse à l'Honorable député Abdou MBOW, je voudrais simplement lui dire, et anticipant peut-être d'ailleurs sur une réponse à apporter à Monsieur Oumar Sarr, que l'audit du plan Jaxaay sera réalisé.

[Applaudissements].

Il portera non seulement sur les productions en termes de logements, mais également sur bien d'autres dépenses. Je vous donne quelques chiffres ; je pensais qu'il n'était peut-être pas nécessaire de les évoquer tout à l'heure, mais là maintenant après certaines interventions, cela devient un impératif : de 2007 à 2011 nous avons dépensé 72 milliards de francs CFA au titre de la lutte contre les inondations. Sur le plan Jaxaay, avant même de venir au plan Jaxaay, en 2011, année de sécheresse, c'était l'année dernière... **(Passage en ouolof)**..., 25 milliards. ... **(Passage en ouolof)**..., 2012, il faut le savoir, les dépenses que nous avons engagées qui ne sont pas celles qui terminaient les programmes inachevés, cela fait 3 milliards... **(Passage en ouolof)**... Il faut faire des audits.

[Applaudissements].

Toujours à l'Honorable député Abdou MBOW, j'ai bien noté et vous l'avez bien souligné, tout engagement pris au titre de l'emploi vis-à-vis de la jeunesse est lié à la croissance économique globale, c'est celle-là qu'il faut reconstruire parce que sans elle rien ne pourra se faire. Nous allons, par contre, dans des secteurs spécifiques, tâcher d'identifier des possibilités d'embauche et nous les partagerons sous forme d'information avec les organes chargés de proposer ces postes à des jeunes.

Mais, encore une fois, et je n'insisterais pas là-dessus, le problème de l'emploi des jeunes est un problème majeur ... **(Passage en ouolof)**...

Concernant la question posée par l'Honorable député Moustapha Cissé LO, je confirme que le prélèvement de 85 % sera porté à 50 %. Nous avons déjà eu la confirmation de cette possibilité par le Ministère de l'Economie et des Finances.

L'Honorable député Aïssatou Mbodj a fait des rappels et des interventions que je considère hors DPG.

L'Honorable député Abdoulaye Makhtar DIOP a évoqué l'article 16 et reproché à mon souffleur de s'être trompé, moi, l'article 16 que j'ai, parce qu'il s'agit d'un texte, il l'avait, il ne l'a pas lu, c'est : « l'individu qui a acquis la nationalité sénégalaise. » Donc, il s'agissait bien de quelque chose de très clair.

Je ne reviendrais pas sur le développement de l'Honorable député Aïssata Tall SALL, j'y adhère totalement.

L'Honorable député Mbaye NIANG a évoqué le problème de la Statue de la Renaissance, je pense que le Ministre de la Culture a été attentif aux observations, il y a place à débats. Ceci dit il est probable que le mécanisme institutionnel, ... **[Passage en ouolof]**...

L'Honorable député Fatou THIAM, si nous devons la suivre, j'aurai dû mettre dans ma Déclaration de Politique générale, "il ne faut pas que Justice soit faite, il ne faut pas que nous combattions l'impunité".

Nous devons la combattre, l'impunité Madame. Nous devons rechercher la Justice, elle doit être faite, elle doit être rendue. Il n'y a pas d'autres démarches possibles.

Concernant les hôpitaux de Ziguinchor et Fatick, l'Honorable député Papa Biram TOURE a apporté la réponse qui sied.

L'Honorable député Demba DIOP est revenu sur la question des phosphates de Matam. En fait, ce qu'il faut savoir c'est que là, il ne s'agit que d'une concession minière, donc il n'y a pas vente, les phosphates de Matam, c'est une société. Mais, c'est la concession minière qui a été accordée et l'Etat a vendue sa part, dans des conditions qui mérite d'être éclaircies, ce qu'on va tâcher de faire.

L'Honorable député Papa Biram TOURE est revenu sur les injustices constatées à l'occasion des mises en place des délégations spéciales. Le Président de la République a été très clair sur cette question. Il faut, autant que faire se peut et à condition d'une bonne concertation avec les populations, corriger l'injustice. Et, c'est dans ce cadre que les décisions ont été prises.

L'Honorable député El Hadj Mansor SY a évoqué fort justement, les multiples possibilités de financements offertes par la BID et notamment des financements innovants, il faut savoir que pour ce qui concerne le SUKUK, pour ce qui concerne le WAF, etc., nous sommes en train de mettre en place, dans le premier cas un emprunt qui serait le premier dans l'ensemble de la zone d'Afrique de l'Ouest.

Pour le WAF, nous allons revenir proposer, à l'Assemblée nationale, une modification des textes à prendre en compte, pour permettre ce type d'organisation du remboursement de certains prix. Pour le financement des activités féminines, c'est la BID qui va mettre en place les lignes de crédits qui iront vers les établissements de micro crédits dont bénéficieront les femmes sénégalaises.

Concernant l'Honorable député Oumar SARR n°1, il a posé une question très précise. Quelle solution pour l'eau ? Bon, il est à l'échéance 2014 mais, je dois quand même souligner qu'il s'agit d'une imprévision. Je crois que c'est cela le bilan. On a hérité d'une situation qui nous menait tout droit, si rien n'était fait, à une insuffisance de disponibilités en eau. Pour répondre de manière très précise, il est prévu la réalisation de six (06) forages et l'installation d'aérateur sur le supprimeur de Mékhé qui permettra d'obtenir 25.000 m³ supplémentaires qui vont être suffisants pour résorber le déficit qui est déjà estimé à 14.000 m³ en 2014.

Evidemment, il n'y a pas eu augmentation du prix de l'eau. Mais, c'est facile de ne pas augmenter le prix de l'eau, quand on met cette augmentation à la charge de quelqu'un d'autre. Et, c'est ce qui s'est passé. L'augmentation des charges d'eau pour l'administration représente 30 milliards d'impayés et à peu près 224 %. Il y a une progression de 224 % de ces charges. Donc, on l'a décidé certes, mais il ne faut pas sans glorifier, c'est un choix mais c'est un choix qui pèse sur

autre chose, qui pèse sur la finance publique et qui, donc, a des conséquences sur le financement d'autres activités sociales. Il faut prendre le soin également de le préciser. Alors, il est important, je crois, de rappeler ceci : on n'audite pas une personne, on audite un projet, un programme, une société. Mais, quand vous auditez une personne, vous vous mettez dans une logique de chasse aux sorcières. On a apporté ces précisions. Il y a eu gestion, il y a eu responsabilité engagée. On audite. Il y en a plusieurs, on audite. Mais on audite un programme, un projet, une société. On n'audite pas une personne. Dire qu'on va auditer Monsieur un tel, on va auditer Madame une telle, je ne sais pas à quoi cela correspond.

Sur les inondations on a eu à apporter quelques éclaircissements dont les chiffres sont tellement faramineux, les rubriques de dépenses tellement incroyables qu'il est nécessaire de procéder à des contrôles, à des vérifications, à des audits.

L'Honorable député Serigne Khadim THIOUNE a évoqué une affaire pendante devant la justice. Je n'y reviendrais pas.

L'Honorable député Oumar Sarr n°2 a évoqué une idée intéressante qui pourra revenir, sans doute, à l'occasion du forum qui sera organisé. Il évoque également... **[Inaudible]**... consacré à l'emploi.

Il pose aussi une question précise sur ce que pourrait être la communalisation intégrale. Ce qu'il faut simplement rappeler c'est que la commune est une entité territoriale qui peut bien englober, en son sein, des villages, cela existe à Dakar où des quartiers de nos villes sont des villages que le développement des villes elles-mêmes a engloutis. Mais, encore une fois, il y aura une réflexion partagée sur cette question pour pouvoir être sûr de parvenir à une solution optimale et consensuelle.

Concernant la bourse familiale, vous avez raison ; cela s'inspire d'un modèle brésilien. Nous allons d'ailleurs recevoir de ce pays quelques conseils en la matière mais, il faut y réfléchir ; il y a le vœu, il y a la réflexion et il sera important de mettre en place un système viable tenant compte des réalités de notre pays et d'une nécessaire adaptation du modèle.

L'Honorable député est revenu sur l'importance des semences pour le développement de l'agriculture ; j'ai déjà dit à quel point cet aspect du programme de développement de l'agriculture est important, nous avons d'ailleurs à ce sujet déjà commencé à établir des contacts avec des pays très performants en la matière comme le Brésil, Israël, l'Inde, sachant également que nos services de recherche comme l'ISRA en particulier sont très performants. Vous avez cité un certain nombre d'affaires, de dossiers à auditer : la vente de la SONACOS, les réalisations dans le cadre de l'OCI d'une manière générale, parce que cela va au-delà d'un seul tunnel.

Et, pour ce qui a trait aux abattoirs de Touba, les dispositions sont prises, c'est vrai que non seulement le coût de cet abattoir pose problème, mais le fait de l'avoir réalisé et de ne l'avoir pas mis en état de marche est aussi scandaleux, donc les dispositions sont prises pour permettre le démarrage dans les meilleurs délais de ce projet.

Concernant l'Honorable député Woraye SARR qui interroge sur le montant des recettes générés par l'autoroute à péage ... **[Passage en ouolof]**...

Malheureusement, l'Honorable député Alioune Abatalib GUEYE n'a pas eu le temps de terminer sa question.

En réponse, à l'Honorable député Madame Katy Cissé WONE, je confirme qu'il y aura suivi de la Déclaration de Politique générale, il ne faut pas que cela se limite à une simple déclaration, il faudra qu'il y ait un suivi régulier, organisé et il faudra donner à l'Assemblée nationale l'occasion d'apprécier le degré d'exécution de cette politique qui vous a été présentée. Nous avons bien reçu les encouragements à l'efficacité. La mise en place du dispositif de lutte contre la corruption, de recherche des avoirs sortis est une chose mais, il faut effectivement qu'il ne s'agisse d'institution créé qui ne conduirait pas à des résultats.

Honorable député Madame Seynabou WADE, ... **[Passage en ouolof]**...

L'Honorable député El Hadj Moustapha DIOUF est revenu sur les détails de la politique générale mais encore une fois une politique

générale c'est une politique générale, nous reviendrons à vous dans le cadre sectoriel avec des détails, les détails ne vous manqueront pas, croyez le ! Mais, il n'était pas possible d'évoquer dans cette déclaration la manière de tout exécuter, les délais, les détails de tous les programmes, ce n'est pas possible.

Monsieur l'Honorable député Modou DIAGNE, ... **[Passage en ouolof]**...ce n'est pas le plus grave ... **[Passage en ouolof]**...

Voilà, j'ai apprécié également l'intervention de l'Honorable député Moustapha Diakhaté ... **[Passage en ouolof]**...

Je vous remercie, Monsieur le Président.

[Applaudissements nourris].

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre.

Deux de nos collègues, Madame Woraye SARR et Monsieur Oumar SARR n°1 m'ont saisi d'une demande de prise de parole, à cet effet, ils ont évoqué l'article 71 du Règlement intérieur de l'Assemblée en soulignant avoir été cités nommément, comme le dit le Règlement, dans des interventions faites par d'autres Collègues. Il est juste de leur donner la parole, puisque l'article 71 règle cette question à son paragraphe 2 qui dit ceci : « A titre de droit de réponse », mais seulement en fin de séance, ce qui est le cas « et pour cinq minutes, la parole peut être donnée à tout député qui la demande pour un fait personnel à propos duquel il a été nommément cité, le Président déclare ensuite que l'incident est clos ». Alors quand ils auront pris la parole, je déclarerais que l'incident est clos. Il paraît que notre Honorable collègue Woraye SARR désiste alors quid de Monsieur Oumar SARR N°1. Il est absent ? Oumar est là ? Alors Oumar désiste. Voilà, mais on faisait droit à votre demande, donc si vous désistez c'est un nouveau droit que nous acceptons aussi.

Le temps est venu pour nous, mes chers Collègues, de tirer par une déclaration finale et brève, je l'espère, les conclusions de notre séance en guise d'adresse à l'intention de Monsieur le Premier Ministre, du Gouvernement et aussi de l'Assemblée nationale.

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Honorables Députés,

Mesdames, Messieurs,

En ce jour du lundi 10 septembre 2012, Monsieur le Premier Ministre, vous êtes venu faire, devant l'Assemblée nationale, votre Déclaration de Politique Générale.

Nous sommes au tout début d'une nouvelle législature, la XII^{ème} du genre dans l'histoire parlementaire de notre pays.

Nous vous avons, avec attention, écouté. Nous vous avons entendu et nous vous avons compris, à la faveur d'un dialogue sérieux, ce dialogue sérieux qui est tout à la fois le limon et l'illustration parfaite de notre démocratie, cette démocratie plurielle, ouverte et porteuse de l'ambition légitime du peuple du Sénégal vers un développement concerté, construit avec méthode et par étapes, au profit de tous.

Dans les domaines essentiels qui portent la matrice des objectifs, des procédures et des mécanismes appelés à permettre de gérer, avec méthode, les modules de croissance, de progrès et de bien-être partagé, vous avez brillamment indiqué, Monsieur le Premier Ministre, dans une logique rigoureuse et marquée du sceau d'un louable souci de vérité, les dynamiques nouvelles, réalistes et appropriées, qui vont inspirer les politiques publiques et les stratégies en faveur desquelles a opté votre Gouvernement.

Je voudrais, au nom de l'Assemblée nationale, après près de dix (10) heures de débat et d'échanges, cette Assemblée dont vous êtes, ce matin, l'hôte prestigieux, et aujourd'hui aussi de tout cela, vivement, vous remercier.

La XII^{ème} Législature qui commence s'ouvrir, on le sait, sous les auspices d'une bénédiction d'essence divine, à la mesure de notre engagement volontaire au service du bien et du vrai, pour servir le peuple du Sénégal et assurer, dans le travail et la solidarité en mouvement, notre destin commun.

Ce n'est nul hasard, Monsieur le Premier Ministre, si cette Assemblée qui vous reçoit aujourd'hui s'installe, quelque quatre mois seulement après l'élection brillante et la prestation de serment de Monsieur le Président Macky SALL.

C'est que notre pays – sans nullement avoir à renier ni les acquis de la marche résolue sur le chemin de son histoire, depuis 52 années, ni les difficultés qu'il a pu rencontrer dans son existence en tant qu'Etat souverain et indépendant – entre dans une phase nouvelle de son évolution. Le débat de ce jour le confirme amplement.

C'est que cette évolution du Sénégal, elle va être assise sur les leçons à tirer des expériences vécues, des drames subis, y compris les drames actuels, des moments inoubliables de résistance du peuple aux dérives et aux risques induits par toutes les tendances à la dictature, pour des victoires remportées par le peuple, par ses jeunes, par ses travailleurs, par les femmes et toutes les forces vives de la nation quand venait le temps de l'action, au prix de sacrifices de toutes sortes. Le résultat est là aujourd'hui, palpable, visible et nous avons le droit d'en être fiers légitimement.

L'équipe qui dirige actuellement le Sénégal, à la tête de laquelle se trouve le Président Macky SALL, par la volonté de Dieu et avec le soutien du peuple doit porter un rêve de grandeur. Nous en avons le droit, nous en avons l'obligation. Cette grandeur-là, pour le peuple du Sénégal, est un rêve qui est possible, qui est réalisable. Le Général de Gaulle a écrit, avec pertinence que « Rien de grand ne se fait sans de grands hommes- et aussi de grandes femmes- et ceux-ci le sont pour l'avoir voulu ».

Dans le contexte que nous vivons, les Institutions de la République, qui constituent la charpente solide de l'Etat, se sont engagées, ensemble, dans le sillon d'un rêve nouveau et fécond, sous l'éclairage des

paradigmes nouveaux qui sont issus, il faut le rappeler et le souligner, des aspirations du peuple, aspirations analysées, synthétisées dans leurs connotations essentielles par les Assises nationales pour un Sénégal apaisé et uni, pour un Sénégal de grandeur et pour un Sénégal de raison.

La République, qu'un homme d'esprit a défini comme étant « le patriotisme et le civisme » mariés, ne respire et ne vit que lorsqu'elle évolue dans le mouvement inspiré et alimenté par l'éthique.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, votre Déclaration de Politique Générale et la large, complète, ouverte et enrichissante discussion qui l'a suivie donne des raisons d'espérer. L'éthique se situe au cœur de votre Déclaration du début à la fin et dans vos réponses.

Le Président Kéba Mbaye, cité par Madame Mintou Fall Sidibé, dans un ouvrage intitulé *Les principes d'éthique et la gouvernance*, a écrit : « l'éthique devrait être acceptée par notre pays comme la mesure de toute chose. » Le Président Kéba Mbaye ajoute : « Car, accompagnant le travail, l'éthique est la condition *sine qua non* de la paix sociale, de l'harmonie nationale, de la solidarité et du développement ».

L'éthique, qui se retrouve dans la substance de cette Déclaration de Politique Générale, va permettre à notre pays et à son peuple de « faire face ».

Dans cette Déclaration, vous avez pris soin aussi de privilégier la hiérarchie des urgences, et cette hiérarchie des urgences c'est cela qui constitue une exigence fondamentale de l'action.

Il est juste de souligner que la réalisation des composantes de ce programme qu'aux honorables Députés vous avez, ce jour, exposé et expliqué, fera appel à une participation volontaire, soutenue, consciente de tous les Sénégalais à l'effort et au sursaut qui induit une aussi légitime et louable ambition.

Monsieur le Premier Ministre, je vais terminer mon propos en évoquant le sinistre des inondations, qui est venu affecter la région de Dakar et aussi de nombreuses villes de l'intérieur du Sénégal. Dans certaines

régions, des espaces agricoles ont été affectés par ce même phénomène.

Il existe des situations, dans la vie d'une nation, où la détresse humaine est si profonde que la communauté doit la gérer en partage, comme l'illustre, éloquemment, la mobilisation générale des Sénégalais, pour, précisément, faire face, solidairement et par l'action de tous pour aider les sinistrés.

Les citoyens, de nos jours, sur l'ensemble des continents de la planète, ont des droits économiques auxquels la société démocratique ne saurait se soustraire.

Soutenir les victimes – et toutes les victimes des inondations – est dès lors une priorité.

Le Bureau de l'Assemblée nationale, au cours de sa dernière réunion, a évoqué la question de la participation de notre Institution à l'effort national de soutien en faveur des sinistrés.

Nous avons retenu, à cet égard, l'idée de convoquer, conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement intérieur, une Session extraordinaire qui sera consacrée exclusivement à ce dossier, au niveau de l'Assemblée nationale. Les consultations sont en cours avec les Honorables Députés.

Cette Session s'ouvrira au lendemain de celle qui va s'ouvrir demain, j'y reviendrais à la fin de mon texte, et va durer une journée et elle va se dérouler avec la participation - si vous êtes d'accord Monsieur le Premier Ministre- des membres du Gouvernement qui ont en charge la question de l'Environnement, la question de l'Assainissement ainsi que celle de l'Urbanisme et de l'Habitat.

A l'issue de cette session, notre Institution va déterminer comment et à quel volume, elle va apporter son soutien- j'en averti les Honorables Députés, chacun va contribuer- aux sinistrés des inondations.

[Applaudissements].

Dans l'élaboration de toutes les mesures destinées à lutter contre ce phénomène des inondations, votre Déclaration de Politique générale a

apporté une illustration concrète de ce que le maintien de la cohésion sociale exige de privilégier la démarche participative dans la direction d'une responsabilisation collective, dans le total respect de la dignité et de la sécurité des autres, c'est-à-dire en l'occurrence des populations sinistrés.

C'est qu'il nous est une obligation morale autant que citoyenne d'être et de rester aux côtés de ces sinistrés. L'exclusion commence par l'isolement. Et la solidarité consubstantielle à notre société est l'antidote pour briser l'isolement et le repli sur soi.

L'appel fait, le 29 août, par le Chef de l'Etat, à son retour d'Afrique du Sud, en faveur de ces sinistrés qui sont nos parents à tous, est à saluer, comme le signe d'une volonté de prendre en charge, par la mobilisation de tous, le dossier des inondations, à Dakar et à l'intérieur du pays, dans une relation de constante proximité et d'entre-aide à contenu social et moral qui donne, dans le temps présent et dans la réalité concrète, un sens utile et vrai au rôle et à la place de la puissance publique qu'est l'Etat et qui, en la circonstance, encore une fois, doit pouvoir continuer d'être une source d'espérances croisées.

Monsieur le Premier Ministre, c'est en vertu du principe de cette solidarité qui conduit à l'optimisme et à la confiance que nous souhaitons vivement que la crise qui sévit au Sud de notre pays, depuis bientôt trente années, c'est le dossier casamançais, puisse trouver une solution négociée. Vous avez évoqué la question dans une émotion compréhensive et vous avez indiqué les perspectives dans lesquels actuellement se situe ce dossier.

Ainsi, interviendra, pour le bonheur de tous les Sénégalais, et très bientôt une paix définitive pour mettre fin à ce conflit.

Nous savons que Monsieur le Président de la République fait des progrès remarquables, sur ce dossier, depuis quelques semaines voire quelques mois, mais il le fait avec discrétion, comme ici en la circonstance et il le fait avec mesure, ce qui est requis par la sensibilité d'un tel dossier. Nous devons l'encourager et le soutenir, sans aucune réserve, à poursuivre son action dans ce cadre. Les défis qui nous interpellent, ils sont nombreux, nous entendons ensemble les relever, les

relever unis et rassemblés, dans la force de nos convictions collectives mais aussi, des valeurs cardinales de notre peuple.

Nous réfléchissons en tant que sénégalais, nous agissons et nous disposons pour l'avenir. A cet effet, nous gérons le présent avec foi et avec détermination pour nous ouvrir sur l'avenir.

Dans cet esprit et dans les nouvelles dynamiques qui résultent des synthèses qui ont été élaborées aujourd'hui, avec lucidité, sur le passé récent, nous avons l'obligation d'inscrire la jeunesse de notre pays comme une priorité des priorités, en raison de toutes les données qui justifient une bonne formation de nos élites futures.

Monsieur le Premier Ministre, les Sénégalais du futur se forment aujourd'hui, nous n'avons pas à attendre. Comme disait le poète : « Restez avec nous, car il se fait tard ! » Les Sénégalais de demain devront évoluer dans un monde complexe en pleine mutation où l'accès aux technologies nouvelles, où l'accès à la science, où l'accès au savoir réel seront des outils privilégiés dans l'existence des communautés humaines.

Vous l'avez souligné dans votre Déclaration, la jeunesse du Sénégal ne peut et ne saurait être oubliée.

Lorsqu'en l'an 1236, l'Empereur Soundjata Keita promulguait la première Charte africaine des Droits de l'Homme, lorsqu'il semait cette graine sur l'avenir, il avait fait pour la femme, pour les jeunes, pour la paix et la convivialité, cette Charte africaine des droits de l'homme et de la femme, elle portait le titre : "Charte du Mandé, pour les hommes et pour les femmes de la société". Eh bien, quand Soundjata Keita, en 1236, promulguait cette Charte c'est qu'il semait dans le champ de l'effort. C'était exactement, il faut le souligner, 612 années exactement avant la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948. Dans les livres d'histoire, il est rare que l'on enseigne des leçons concernant la Charte du Mandé qui a existé avant toutes les autres chartes, 3 années avant la Magna Carta de la Grande Bretagne. Cet exemple-là, je crois que c'est celui dans lequel le Président Macky Sall vient de s'engager et il faut l'encourager et il faut le soutenir.

Autrement dit, en un mot comme en mille, nous devons investir dans les graines à préparer, c'est-à-dire encore une fois la jeunesse, en nous projetant sur le printemps fécond de demain. Il nous appartient, à nous Sénégalais, d'être parmi les peuples qui donnent l'exemple et qui montrent la voie et qui engagent avec résolution pour promouvoir, ensemble, un nouveau mental sénégalais, qui va éradiquer, éliminer, faire disparaître l'ensemble des travers dont nous souffrons et que nous dénonçons aujourd'hui avec lucidité et avec courage ; ce nouveau mental sénégalais va fonder solidement ses bases sur les qualités inhérentes au citoyen moderne.

Il reste à élever des prières ferventes vers le Seigneur, pour demander à Dieu de couvrir de Sa protection et de Ses bénédictions notre pays, le Sénégal, l'Afrique-mère aussi et tous les pays épris de paix, de justice et de solidarité, dans le monde entier.

Je vous remercie.

Mes Chers Collègues, je voulais vous rappeler que demain à 10 heures, s'ouvre ici, une nouvelle session extraordinaire, parce que nous allons clôturer celle-ci dans un instant. Cette session extraordinaire sera consacrée à l'examen du projet de loi, concernant le Sénat, la Vice-présidence de la République et la Réforme du Conseil Economique et Social.

[Applaudissements.]

Nous avons reçu le texte du Gouvernement, depuis plusieurs jours. Et nous allons commencer à y travailler, demain, mardi 11 septembre 2012, à 10 heures. Aussitôt après, la séance de demain, nous aurons la Conférence des Présidents, pour fixer, comme le veut le Règlement intérieur, l'organisation du déroulement de cette session extraordinaire, parce qu'elle va faire appel à des travaux de Commissions et à des séances plénières.

-4-

FIN DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, mes Chers Collègues, je déclare close la 2^e session extraordinaire de la 12^e Législature.

Y a-t-il des observations ?

Il n'y en a pas.

La séance est levée.